



LA MÉTÉO: GÉNÉRALEMENT ENSOLEILLÉ.
MINIMUM: 6°, MAXIMUM: 7°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ ET FROID. DÉTAILS PAGE A 2

UN PROFOND DÉSACCORD SURGIT À LA CONFÉRENCE D'OTTAWA

Wilson prévoit un déficit record de \$35,5 milliards

OTTAWA — Le sommet économique du gouvernement Mulroney a démarré hier matin par une mauvaise nouvelle et un profond désaccord sur le

déficit record de \$35,5 milliards annoncé dès le début des travaux par le ministre des Finances, M. Michael Wilson.

En faisant de la réduction de ce déficit la priorité de son gouvernement, le ministre a donné le ton aux discussions qui ont ra-

pidement tourné à la controverse entre le patronat et les syndicats.

Cependant, en dépit de l'invitation répétée du premier ministre, qui désirait obtenir des suggestions concrètes au lieu d'exposés résumant des posi-

AUJOURD'HUI



Un disque à son image

On raconte certains personnages en cinq minutes, on les décrit en quelques paragraphes. Robert Charlebois fait exception: on ne parvient jamais à le cerner tout à fait. LA PRESSE l'a rencontré à l'occasion du lancement de son dernier disque.

page E 1

270 000 visiteurs et 400 exposants

Le Salon national de l'habitation a été inauguré hier en présence, notamment, de MM. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Pierre Parent, président du Salon, René Lévesque, premier ministre du Québec, et de Mme Suzanne Lévesque, porte-parole du Salon.

Le Salon attend, jusqu'au 31 mars au Vélodrome, 270 000 visiteurs aux kiosques de ses 400 exposants.

À cette occasion, le premier ministre, avec la « permission » de son ministre de l'Habitation, a annoncé que le programme Équerre allait se poursuivre cette année, et qu'une première somme de \$23 millions allait être débloquée prochainement dans le cadre de ce programme.

D'autre part, pour souligner la semaine nationale de l'habitation, LA PRESSE publie aujourd'hui un cahier spécial dans lequel on se penche sur les préoccupations des propriétaires durant la belle saison, le choix d'une piscine, les aménagements extérieurs, le succès des condominiums, le marché de la rénovation, etc.

Cahier D et page H 1



Des ministres espèrent le départ du chef mais écartent toute tentative de putsch



M. René Lévesque

QUÉBEC — Malgré la paix officielle signée il y a tout juste un mois au caucus du Mont Saint-Anne, il ne fait pas de doute qu'un bon nombre de

Une analyse de LOUIS FALARDEAU

ministres et de députés souhaitent encore que M. Lévesque cède sa place à la direction du Parti québécois et du gouvernement.

S'ils ont voulu croire alors que l'homme qui leur disait son désir de rester était redevenu le chef habile des bonnes années, ils ont depuis acquis la conviction que le miracle ne s'était pas produit et que le premier ministre n'était plus en mesure de bien gouverner ni l'État ni le parti.

Mais ils n'ont pas l'intention, encore aujourd'hui, de tenter un putsch pour forcer son départ. Tout au plus se permettent-ils des sautes d'humeur privées qu'ils se réjouissent de retrouver en manchettes des journaux, quitte à les nier par la suite.

Incapables de s'imaginer en parricides, ils espèrent peut-être que quelque *Deus ex machina* viendra faire à leur place le travail qu'ils n'ont pas la force d'entreprendre.

Certains parlent de manque de courage mais il faut reconnaître, au départ, qu'à peu près tous les mécontents d'aujourd'hui ont été des lévesquistes inconditionnels et vouent encore le plus grand respect à M. Lévesque. Ils sont convaincus qu'il n'est plus l'homme de la situation mais ils

ne veulent pas que sa carrière se termine d'une façon déshonorante.

Il convient de dire également que ceux qui souhaitent son départ, ne sont pas des adversaires. La meilleure preuve en est que ses plus proches amis politiques ont tous, à tour de rôle, tenté de le convaincre de partir au cours des derniers mois.

Ce serait le cas, notamment de MM. Yves Michaud et Jean-Roch Boivin. À M. Marc-André Bédard, qui lui demandait s'il voulait aborder la question, M. Lévesque aurait répondu: « Ce n'est pas nécessaire, je sais ce que vous allez me dire ».

Les ministres qui composent le cabinet, ont commencé à s'inter-

voir MINISTRES en A 2



M. Pierre-Marc Johnson

Le Québec invente...

Poussière dans le firmament américano-japonais de l'informatique, le Québec compte néanmoins des créateurs de logiciels qui se sont taillé une place aux États-Unis, en Europe, même en Asie. Les autobus de Singapour, par exemple, se déplacent selon des horaires Made in Québec. LA PRESSE / PLUS fait le point.

SOMMAIRE

Ann. classées... G 3 à G 5, H 2, H 9 à H 19
— Habitat..... D 1 à D 23
Arts et Spectacles... E 1 à E 20, F 1 à F 4
— Horaires..... E 14
Bandes dessinées... X 17, X 18
Bricolage..... D 15
Bridge..... Z 7
Carrières et prof.... Y 1 à Y 8, Z 1 à Z 6
Décès, naissances, etc. H 21
Economie..... H 1 à H 8
Êtes-vous observateur?... H 9
FEUILLETON
Au nom du père et du fils..... H 11
« Génies en herbe »..... X 17
Horoscope..... H 10
Jardinage..... D 20
Le monde..... G 1
Loteries - résultats A 20, H 23
Enseignement..... A 18, A 19
Mots croisés..... H 14, H 17
« Mot mystère »..... H 12
Plains feux..... A 7 à A 10
Quoi faire..... G 2
Restaurants..... F 5 à F 8
Sciences..... Z 8
Sports..... B 1 à B 8
— Chasse et pêche..... B 6
Télévision..... F 4
Timbres..... Z 7
Vacances-voyage... X 1 à X 16
Vivre aujourd'hui.... C 1 à C 3

MME LOUISE ROY, PRÉSIDENTE DE LA CTCUM

« Améliorer le service de transport en commun sans augmenter les coûts »

Louise Roy, la nouvelle p.-d. g de 37 ans de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), s'est fixé trois objectifs à réaliser au cours des deux pro-

PAUL ROY

chaines années: améliorer le service à la clientèle, le réseau de transport en commun, et les relations de travail. Le tout, sans augmentation de coûts.

Si son mandat n'est que de deux ans, c'est que la loi sur la restructuration de

la CTCUM, qui en fera un service de la CUM au même titre que celui de la police, devrait entrer en vigueur en 1987. Cette loi devrait être votée au cours de la présente session.

« Cette période de transition, je la conçois active et dynamique », a déclaré hier Mme Roy au moment où le ministre des Transports, M. Guy Tardif, la présentait à la presse. Sa nomination a été entérinée par le conseil des ministres mercredi. Elle succède à M. Lawrence Hanigan, qui a été nommé président du conseil de Via

Rail après une tentative infructueuse sur la scène politique fédérale.

« Je pense que c'est un moment privilégié de concertation entre tous les intervenants: autant les élus de la Communauté urbaine que le public et les employés de la CTCUM », a dit Mme Roy.

Elle a précisé que les trois orientations qu'elle entend donner à cette période s'inscrivent en continuité avec le plan directeur qui a été rendu public

voir CTCUM en A 2



Mme Louise Roy et M. Pierre DesMarais, président de la CUM

TOUTE LA DYNAMIQUE MUSICALE POUR LE PRIX... D'UNE CHANSON!

VCR-7200 Betahi-fi 699\$

VCR-4650 429\$

105 canaux
télécommande sans fil

le petit magasin au grand choix!

Dumoulin

783 Mistral (coin 8250 St-Hubert) 388-473

SPEC

À DEUX PAS DU METRO JARRY
À DEUX PAS DU METRO JARRY

AUJOURD'HUI...

CHRONIQUES

LYSIANE GAGNON: La première conférence économique nationale du premier ministre Mulroney se tient sous le signe du bleu. page A 7

PLEINS FEUX

CHARLES DAVID: Boucherie parfaitement inutile, la guerre Iran-Irak, qui dure depuis près de cinq ans, a une finalité qui échappe aux deux belligérants. page A 10

YVON LABERGE: Reconnue comme cœur économique du Québec, la ville de Montréal recevra la moitié des \$1,8 milliard qui seront distribués aux régions du Québec.

GILBERT LAVOIE: Depuis son accession au pouvoir, le premier ministre Brian Mulroney s'est attaché à trouver des postes aux amis du parti, mais le malheur, c'est qu'il n'y a pas assez de postes pour tout le monde ! page A 7

ARTS ET SPECTACLES

CLAUDE GINGRAS: Dans la « Sainte Trinité de la musique », il tiendrait la place du Père, pourrait-on dire. Car si Beethoven est plus « humain » et Mozart plus « sensuel », Bach les dépasse, par la dimension spirituelle.

GILLES NORMAND: Entre 1954 et 1984, près de 140 périodiques littéraires et culturels sont nés au Québec, dont une soixantaine ont aujourd'hui disparu. Ces publications sont un reflet souvent ignoré de notre vie littéraire. page E 1

VACANCES-VOYAGE

HÉLÈNE SABOURIN: Du français à New York, y a que ça, ou presque ! page X 1

SCIENCES

PIERRE VINCENT: S'il faut savoir qu'il y a un vin pour le cœur, on doit aussi apprendre que le cancer existait déjà au temps des dinosaures et qu'une personne sur trois souffrirait d'insomnie. page Z 8

JARDINAGE

FLORIAN BERNARD: Si l'on veut jouir de la vue et des parfums des grimpantes annuelles, il faut semer dès maintenant. page D 20

VIVRE AUJOURD'HUI

MARTHA GAGNON: Un tour d'horizon des jeunes nous fait découvrir des mordus de la restauration et Nicole Charest, qui a remporté le prix du gouvernement français en médecine. page C 1

BRIDGE

ANDRÉ TRUELLE: Seul joueur canadien à s'adjuger un titre nord-américain lors des récents championnats tenus à Montréal, Me Joey Silver propose un jeu-questionnaire amusant. page Z 7

BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: Le stuc donne un fini rustique extrêmement durable et d'un bel effet, s'il est bien posé. page D 15

DEMAIN

dans LA PRESSE

SPECTACLES: Le souvenir du comédien Pierre Dufresne est encore tout chaud à la mémoire de ceux et celles qui l'aimaient. Son frère, Yvan Dufresne, a regroupé les principales entrevues qu'il a accordées à des journalistes au cours de sa longue carrière. Une courte biographie et une cinquantaine de photos illustrent ce livre publié aux éditions de l'Époque et qui sera dans les kiosques le 3 avril. Raymond Bernatchez a lu *Mon ami, mon frère* et en fait la critique.

LA PRESSE D'AUTREFOIS: Comment était organisé le système d'alarme du Service des incendies de Montréal au tournant du siècle? Quel matériel a-t-on pendant les trois premières décennies de ce siècle pour combattre les incendies? Vous trouverez les réponses à ces questions demain, dans LA PRESSE d'autrefois.

La Quotidienne à trois chiffres 413 à quatre chiffres 1194 Tirage d'hier

LA MÉTÉO

DATE: SAMEDI 23 MARS 1985
AUJOURD'HUI: Min.: -6° Max.: 7°
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-12	0	Ensoleillé
Outaouais	-6	7	Ensoleillé
Laurentides	-8	4	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-12	7	Ensoleillé
Mauricie	-12	2	Ensoleillé
Québec	-10	4	Ensoleillé
La-Saint-Jean	-12	2	Ensoleillé
Rimouski	-12	0	Ciel var.
Gaspésie	-12	0	Ciel var.
Bas-Caraïbe	-12	2	Nuageux
Saguenay	-12	2	Nuageux

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-4	9	Nuageux
Edmonton	-3	3	Ensoleillé
Regina	-1	5	Ensoleillé
Winnipeg	-1	9	Nuageux
Toronto	-1	1	Ensoleillé
Fredericton	-9	-3	Ensoleillé
Halifax	-9	0	Nuageux
Charlottetown	-11	0	Nuageux
Saint-Jean	-10	2	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-4	6	N.-Orléans	12	23
Buffalo	-6	4	Pittsburgh	2	8
Chicago	-3	9	S. Francisco	6	14
Genève	20	24	Washington	3	10
New York	-1	8	Dallas	7	14

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	2	9	Madrid	8	14
Athènes	8	15	Moscou	-6	5
Acapulco	21	30	Mexico	11	27
Berlin	3	10	Cairo	0	1
Bruxelles	2	8	Paris	3	9
Buenos Aires	0	28	Rome	2	12
Copenhague	-4	6	Séoul	0	13
Genève	-4	6	Stockholm	4	9
Hong Kong	15	16	Tokyo	5	14
Le Caire	16	28	Trinidad	21	29
Lisbonne	13	17	Vienne	1	5
Londres	3	10			

Lévesque dément toute dissension

M. René Lévesque, de passage à Montréal hier, a démenti sans réserve les rumeurs qui prêtent à une dizaine de ses ministres l'intention de quitter la vie politique si le premier ministre n'abandonne pas la direction du Parti québécois avant les prochaines élections.

«Jusqu'à preuve du contraire, c'est complètement farfelu», a dit le chef du gouvernement qui commentait la manchette du *Devoir* de vendredi. «À deux ou trois reprises, a poursuivi M. Lévesque, j'ai déjà dit qu'on pouvait compter sur les doigts d'une main tous ceux qui ont manifesté le goût de retourner à autre chose, comme c'est normal après huit ans.»

M. Lévesque a d'autre part rappelé que le caucus de son parti au Mont-Saint-Anne, à la mi-février, l'avait à l'unanimité appuyé lorsque fut évoquée la question du leadership.

Les trois ou quatre ministres qui songent sérieusement à ne pas de porter candidats aux prochaines élections attendront la réaction du premier ministre Lévesque à leur annonce avant de prendre toute décision concernant leur avenir.

Rejoints hier par la Presse Canadienne, certains ministres ont confirmé qu'ils songeaient à ne pas se présenter à nouveau au prochain scrutin tandis que d'autres l'ont catégoriquement nié.

La balle se trouve dans le camp du premier ministre et c'est sa réaction, semble-t-il, qui freinera ou accélérera un éventuel mouvement de retrait de certains députés et ministres.

«On va attendre après la réaction de M. Lévesque. Il va devoir réagir, il n'a pas le choix. On attend quelques jours», disait-on hier au bureau du ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard.

MINISTRES

SUITE DE LA PAGE A 1
roger sérieusement sur le leadership de leur chef lorsqu'après le congrès de juin, il ne se décidait pas à combattre l'idée d'une élection référendaire. Ironie du sort, c'est quand il s'est finalement rangé de leur bord que le problème a pris de l'ampleur.

Déjà de plus en plus irritables, cassant et colérique, M. Lévesque a été littéralement brisé par la crise qui a suivi le virage à 180 degrés qu'il a fait faire à son parti et qui a entraîné le départ de plusieurs de ses plus vieux compagnons de lutte.

Plusieurs ministres et députés ont alors pensé qu'il ne pourrait plus retrouver tous ses moyens et ont souhaité qu'il prenne une retraite bien méritée et susceptible de lui redonner la santé.

Survint le coup de théâtre de son entrée à l'hôpital et de la publication d'un bulletin de santé qui le dit en grande forme. Les députés, qui ne demandent pas mieux, rêvent en touchant du bois que c'est le René Lévesque d'antan qui reviendra du Sud.

Ils déchantent vite quand celui-ci rate sa rentrée et inaugure l'Année internationale de la jeunesse par un discours farci de blagues de mauvais goût. Ils se paient alors une première série de sautes d'humeur à l'intention de la presse et se promettent bien de le convaincre de partir au prochain caucus.

Ils sont d'autant plus décidés qu'un sondage publié dans LA PRESSE le jour du congrès spé-

cial du PQ est venu confirmer ce que plusieurs pensaient déjà: le successeur idéal de M. Lévesque existe, il s'appelle Pierre-Marc Johnson et il pourrait même battre les libéraux de M. Robert Bourassa.

Mais au Mont Saint-Anne, rappelle un député, M. Maurice Dupré, il n'y a que deux ou trois intervenants qui osent encore lui demander de partir après qu'il eut d'entrée de jeu fait part de son désir de rester.

Un de ceux-là, M. Dupré n'y va pas avec le dos de la cuiller. Il lui dit notamment: «Quant on voit ce que Trudeau a fait pendant ses trois dernières années comme premier ministre, on n'a pas beaucoup envie que vous l'imitiez». Mais si des dizaines de députés sont venus me féliciter, aucun, dit-il, n'a eu le courage de m'appuyer.

Dégouté et bien décidé à ne plus s'y laisser prendre, M. Dupré n'en garde pas moins précieusement la lettre de félicitations d'un ministre senior qui ne cesse par ailleurs de crier publiquement son appui inconditionnel à son chef.

Grand vainqueur de l'affrontement, M. Lévesque n'a qu'une idée en tête: gagner l'élection. Il s'y met donc fébrilement, et comme d'habitude, il ne prend pas le temps de ménager les susceptibilités.

En fait il les respecte encore bien moins car il reste autour de lui bien peu de gens qu'il tient en grande estime. Rien que des jeunes et des chialeux, estime-t-il, qui ne connaissent rien à la stratégie.

Le milieu des affaires ne s'est pas montré impressionné par ces arguments.

M. Sébastien Allard, du Conseil du patronat du Québec, a mis le pays en garde: «Si on reporte l'échéance (du déficit) à plus tard, ce sera la tragédie. Les gens d'affaires sont prêts à faire leur part, les Canadiens aussi», a-t-il dit.

M. John Bulloch, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, a déclaré pour sa part que l'État doit être moins présent dans l'économie. Il a soutenu, par exemple, que les subventions aux compagnies en difficulté ne servent qu'à préserver des emplois du passé, et privent les emplois de demain de l'assistance gouvernementale nécessaire.

La référence constante du milieu patronal à l'expérience américaine comme étant l'exemple à suivre a suscité les protestations de plusieurs intervenants des autres groupes présents.

Le directeur exécutif de l'organisation nationale antipauvreté, M. Patrick Johnston, a fait remarquer que le réaganisme a provoqué une redistribution de la richesse aux États-Unis. «Les pauvres sont plus pauvres, et les riches sont plus riches», a-t-il lancé.

Malgré son rôle de président d'assemblée, le premier ministre n'a pu s'empêcher d'intervenir pour se porter à la défense du président Reagan qu'il a vu à Québec au début de la semaine.

Il a fait valoir que l'économie américaine a créé des milliers d'emplois. «La meilleure forme de justice sociale demeure des emplois», a-t-il lancé.

Pris à partie par le directeur des Travaillistes unis de l'auto, qui lui a fait remarquer que le déficit américain a «drainé» la monnaie des autres pays indus-

triés, M. Mulroney a encore une fois blanchi l'administration Reagan. «Si leur déficit était en proportion du nôtre, il serait de \$350 milliards», a-t-il dit.

L'attitude du premier ministre Mulroney en a d'ailleurs surpris quelques-uns lors de cette première journée de conférence. Normalement, le président adopte une attitude assez neutre, et se contente de résumer les interventions. Mais M. Mulroney a pris part au débat à deux reprises pour défendre les États-Unis, et il a vanté les politiques de son gouvernement à plusieurs reprises en réponse aux préoccupations de certains groupes comme les femmes et les minorités.

M. Mulroney s'est même lancé dans une attaque déguisée contre les libéraux en répétant l'un de ses principaux arguments de campagne électorale qui rappelle que le déficit accumulé n'était que de \$18 milliards en 1967, mais qu'il a atteint près de \$200 milliards en 1985. «Qui blâmez-vous?» a lancé un participant.

«Je ne blâme personne», a répondu M. Mulroney en évitant la suite de faire des déclarations trop partiales.

La deuxième partie de la réunion d'hier a offert des opinions d'une portée plus générale au gouvernement.

Le président du Mouvement Desjardins, M. Raymond Blais, a lancé le débat de la formation, en faisant valoir que 80 p. cent des jeunes de 15 à 24 ans n'ont pas atteint le secondaire V.

Réclamant une plus grande attention à l'éducation, M. Blais a demandé aussi aux entreprises de faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail. «Nos entreprises doivent changer d'attitude sur la gestion des ressources humaines. Elles doivent embaucher des jeunes sans expérience. Qu'attendent-elles pour se lancer dans le travail

partagé», a-t-il demandé.

Au président de la CSN, M. Gérard Larose, et à celui de la FTQ, M. Louis Laberge, qui réclamaient une meilleure formation professionnelle dirigée vers de vrais emplois et non des «jobines», le premier ministre a demandé: «Tout le monde parle de recyclage et de formation. Mais dans quels domaines doit-on former les travailleurs? J'espère que quelqu'un va nous aider à répondre à cette question».

Le débat sur la formation a donné lieu à des témoignages parfois troublants, ainsi celui de M. André Marcoux, un chômeur de Montréal, qui a parlé de l'insécurité qui le tenaille. L'insécurité des emplois temporaires, l'insécurité de la valeur des diplômes, l'insécurité matérielle. «Ça me fait peur lorsqu'on parle de restreindre davantage l'admissibilité à l'assurance-chômage. Je me sens comme sur une corde raide. Si on enlève le filet de sûreté, je tomberai dans le vide».

Plusieurs autres groupes ont aussi fait part de leurs craintes au gouvernement: les femmes ont fait valoir que c'est dans les organismes gouvernementaux et non dans l'entreprise privée qu'elles ont le plus progressé et elles se sont montrées inquiètes des intentions du ministre des Finances de couper les dépenses. Les représentants de l'Atlantique ont fait valoir, eux aussi, que l'industrie privée est faible dans leur région, et que les Maritimes seront les plus touchées si l'État se retire de ces régions.

Handicapés, Noirs, autochtones, tous ont fait entendre leur voix au cours de cette première journée. Les travaux se sont dirigés en soirée en ateliers, où les vrais débats devraient maintenant se tenir jusqu'à cet après-midi.

A-t-elle elle-même l'intention d'utiliser le métro? Ou compte-t-elle se servir de la limousine qui vient avec le salaire de \$90 000 par an? «Je suis une utilisatrice régulière du transport en commun au même titre que 60 p. cent des usagers qui sont des femmes. J'entends continuer le plus possible... mais la limousine, ce sera certainement pratique à l'occasion».

— Êtes-vous venue en limousine ce matin, lui a demandé un journaliste?

— Oui monsieur, a-t-elle répondu dans un grand éclat de rire!

CTCUM

SUITE DE LA PAGE A 1
l'an dernier par la CTCUM pour les années 84-86.

Augmenter la qualité du service sans augmenter les coûts, est-ce possible? Ce n'est pas une mince tâche, a-t-elle avoué, mais je pense qu'il est possible d'utiliser les équipements de façon plus rationnelle», a-t-elle répondu.

Des exemples: des voies réservées aux autobus, une augmentation des revenus par une augmentation de l'achalandage, etc.

Lors de l'annonce de sa nomination, mercredi, le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, M. Jacques Flynn, avait

dit à son sujet qu'elle était une femme remarquable avec des idées nouvelles et une grande ouverture d'esprit.

Réussira-t-elle à instaurer de meilleures relations de travail à la CTCUM, qui a été marquée par 20 grèves en dix ans?

«J'aimerais instaurer un climat de confiance et de dialogue, explique-t-elle, faire en sorte que les employés de la CTCUM se sentent motivés, satisfaits au travail».

Comment y arriver? Elle doit d'abord se pencher sur la question, répond-elle. Mme Roy pourrait bien être avantagée du fait que les conventions collectives des trois principaux syndicats de la CTCUM, les chauffeurs, l'entretien et les bureaux, viennent à échéance le 11 jan-

vier 1987. Elle n'aura peut-être pas à négocier.

Pour elle, la sécurité dans le métro est intimement liée à la conservation des équipements roulants. Elle parle de revalorisation de l'utilisation de ces équipements et affirme qu'elle entend utiliser les techniques de marketing appropriées pour favoriser cette revalorisation de même que pour accroître l'achalandage.

Mme Roy est la première femme à accéder à un poste semblable au Canada. «Ça démontre qu'il y a de plus en plus de femmes qui sont compétentes dans leur domaine et qu'on est prêt à leur faire confiance», a-t-elle dit.

La nouvelle présidente-directrice générale de la CTCUM est considérée comme une autorité

en matière de transport. Elle détient un doctorat en sociologie urbaine de l'Université du Wisconsin et oeuvre dans le domaine depuis dix ans.

A-t-elle elle-même l'intention d'utiliser le métro? Ou compte-t-elle se servir de la limousine qui vient avec le salaire de \$90 000 par an? «Je suis une utilisatrice régulière du transport en commun au même titre que 60 p. cent des usagers qui sont des femmes. J'entends continuer le plus possible... mais la limousine, ce sera certainement pratique à l'occasion».

— Êtes-vous venue en limousine ce matin, lui a demandé un journaliste?

— Oui monsieur, a-t-elle répondu dans un grand éclat de rire!

Hausse de 2 cents du prix du lait

■ Le prix du litre de lait sera haussé de \$0,02 à compter du 15 avril, a annoncé hier la Régie des marchés agricoles du Québec.

La Régie a en effet accordé aux producteurs une augmentation de \$2 l'hectolitre de lait nature, dont le prix passe de \$18,96 à \$50,96.

L'organisme a ainsi accédé en partie à la requête de la Fédération des producteurs de lait qui avait réclamé une hausse de \$1,79 l'hectolitre lors d'une audience publique tenue le 2 février dernier.

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec avait vivement contesté cette requête, alléguant que l'augmentation réclamée était nettement exagérée, compte tenu du peu de changement survenu depuis un an dans le coût des intrants de ferme et de la stagnation des revenus chez nombre de travailleurs ainsi que chez les personnes à revenu fixe.

En rendant publique la décision de la Régie, son président, M. Benoît Lavigne, a souligné que le revenu du producteur laitier devait se comparer avantageusement à celui des autres groupes de producteurs spécialisés et aux ouvriers spécialisés qui oeuvrent dans l'industrie.

Selon lui, la Régie a tenté de leur accorder une augmentation qui tient compte de l'accroissement de leurs coûts tout en assurant aux consommateurs un niveau de prix parmi les plus bas au Canada.

— Presse canadienne

La Cour d'appel ne peut rien contre l'argent « lavé »

■ Aussi grave que soit le problème de l'argent acquis lors d'actes criminels puis « lavé » ou recyclé par la suite, il faudra vraisemblablement un amendement au Code pénal pour qu'on puisse efficacement y faire échec. Même la Cour d'appel du Québec vient d'avouer son impuissance.

LÉOPOLD LIZOTTE

La difficulté provient du fait que, de nos jours, ces sommes, souvent fantastiques, ne se retrouvent finalement que sous la forme de crédits alignés dans les livres d'une banque ou dans le carnet d'un dépositant. Il n'y a rien là d'une chose tangible qu'un agent puisse être autorisé à saisir.

En novembre 1983, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, l'avait souligné en annulant justement un mandat que la GRC avait obtenu pour effectuer la saisie d'environ un demi-million apparaissant au nom d'une famille de Bogota, dans les livres de la Banque Royale, mais appartenant, selon toute vraisemblance, à des parents directement impliqués dans d'importantes transactions de drogues aux États-Unis.

Tout en convenant que nos lois peuvent être franchement anachroniques et même paralysantes en cette ère de l'électronique, le juge Boilard avait dû avouer qu'il n'y pouvait rien.

En entérinant sa décision, hier, les juges Fred Kaufman, Maurice Jacques et Louis Lebel, du plus haut tribunal québécois, avaient à leur tour que les tribunaux ne peuvent absolument pas corriger la situation, si impérieuse que puisse paraître cette correction. C'est au législateur à intervenir, conclut la Cour d'appel. Il doit le faire d'autant plus rapidement que la Commission de réforme du droit, dans son document de travail sur les « pouvoirs de la police », a déjà cerné le problème.

On est loin du temps, soulignent les magistrats, où les saisies policières portaient sur des têtes de bétail volées dans un champ ou le sac d'argent emporté par un gunman en quittant la banque. On peut aujourd'hui effectuer le transfert de milliards par la seule pression d'une clé d'ordinateur.

Pressant évidemment que la question sera portée à l'attention de la Cour suprême, les trois magistrats, loin de s'en formaliser, se servent plutôt de leurs pouvoirs spéciaux en cas pareil pour ordonner le gel de ces crédits par le siège social de la Banque Royale, à la Place Ville-Marie.



L'incendie qui a détruit une maison de chambres, hier, à Québec, causant la mort d'au moins quatre personnes, pourrait avoir été causé par un feu de cuisine. Un homme a toutefois été interrogé par la police. Les pompiers sortent ici un des corps trouvés dans les décombres.

photolaser CP

UN FEU DE CUISINE? Quatre morts dans un incendie à Québec

d'après PC

■ QUÉBEC — Quatre personnes ont péri, hier, dans l'incendie d'une maison de chambres située dans le quartier Saint-Roch, au cœur de la basse-ville. Deux autres personnes sont portées disparues et une septième a été blessée.

La police a arrêté un suspect, un locataire de l'immeuble, mais n'a pas voulu dire s'il serait accusé.

Il semble toutefois qu'une casserole oubliée sur une cuisinière ait été à l'origine de l'incendie.

Les victimes seraient toutes des hommes. Leurs corps ont été retirés de la maison de trois étages vers 10 heures, après qu'une cinquantaine de pompiers eurent combattu les flammes pendant trois heures.

Huit personnes se trouvaient

dans l'immeuble de brique et de bois quand l'incendie s'est déclaré.

Selon le chef de division Marcel Turcotte, les pertes matérielles pourraient atteindre les \$300 000. Il a dit qu'une trentaine de personnes habitant un immeuble voisin avaient dû fuir leur foyer par mesure de précaution.

La police et les pompiers poursuivaient toujours leurs recherches, en fin d'après-midi, dans l'espoir de retrouver la personne manquant à l'appel.

Une voisine, Huguette Morrisette, réveillée par les sirènes des pompiers, a déclaré que le feu était si intense qu'elle a craint qu'il se propage chez elle.

« La plupart des gens qui habitaient là n'avaient rien, sauf le toit sur leur tête, a-t-elle dit. Maintenant, ils n'ont absolument plus rien. »

Le feu détruit un restaurant à Tracy

■ Un incendie dont on ne connaît pas encore l'origine a réduit en cendres, hier matin, l'Auberge Saint-Pierre, située au 1663, boulevard Marie-Victorin, à Tracy. Ce sont deux policiers de l'endroit qui, lors d'une patrouille nocturne, ont aperçu les premiers de la fumée sortant de l'édifice. Une trentaine de pompiers ont combattu les flammes pendant plusieurs heures.

res, sans cependant parvenir à sauver l'immeuble. Les dégâts matériels dépasseraient le demi-million de dollars. L'Auberge Saint-Pierre était connue comme un relais gastronomique par les amateurs de fruits de mer de la région. La police a ouvert une enquête pour déterminer la cause exacte du sinistre. On n'écarte pas la possibilité d'un acte criminel.

Un incendie mortel causé peut-être par une cigarette

■ Un homme est décédé hier matin dans l'incendie de son logis, au 3433 rue Aylwin, dans l'est de Montréal.

La victime est Germain Lambert, 39 ans. Il se peut que le sinistre ait été dû à une négligence

de fumeur, le feu ayant pris dans le matelas de la victime.

Les pompiers sont intervenus rapidement et ont empêché que le sinistre ne se propage aux logis adjacents.

Un autre incendiaire à l'oeuvre à Montréal?

■ Plusieurs indices — et le nombre de feux n'est pas le moindre — semblent indiquer qu'un incendiaire est à l'oeuvre dans le centre-ville de Montréal.

En moins de deux heures jeudi, on a compté pas moins de six incendies dans l'ouest de la ville. Le plus grave a eu lieu à l'intersection des rues Drummond et Sainte-Catherine, où quelque 75 pompiers ont combattu pendant une heure le feu qui s'était déclaré vers 16 heures dans un

édifice à bureaux à moitié occupé, au 1220 ouest de la rue Sainte-Catherine.

Dès leur arrivée, les pompiers ont procédé à l'évacuation d'une cinquantaine de personnes. Un peu plus tard, ils ont dû intervenir pour obliger un homme à quitter les lieux : resté au septième étage, celui-ci n'a accepté de sortir qu'après avoir pris le temps de fermer la porte du bureau où il se trouvait, disant qu'il ne voulait pas laisser sans surveillance des documents importants. Personne n'a été blessé.

D'après un officier sur les lieux, un premier foyer d'incendie a d'abord été découvert dans des boîtes de carton au quatrième étage. Au sixième, il y avait un autre foyer d'incendie de plus grande envergure.

En violation des prescriptions de la loi sur les édifices publics, le vieil immeuble n'était doté d'aucun système de gicleurs automatiques, non plus que de système d'alarme.

Le chef de district Allen Newbold a dirigé les opérations. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de cet incendie suspect, ainsi que des autres qu'on croit être l'oeuvre d'une main criminelle.

Un homme a été interrogé par la police jeudi, mais n'a pas été détenu.

Une femme de 56 ans assassinée à Verdun

■ Une résidente de Verdun âgée de 56 ans serait la 11e victime de meurtre cette année sur le territoire de la CUM.

Mme Fernande Villandré, domiciliée au 4015, avenue Newmarch, à Verdun, a été retrouvée morte dans son lit, vers 18 h hier. Selon la police de la CUM, elle aurait été frappée à la tête avec une barre à écrous.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives André Bisson et Yves Racicot.

Arrestation

Par ailleurs, depuis 10 h hier,

la police de la CUM détient un suspect dans le cinquième meurtre commis sur son territoire cette année.

Yvon Bessette, 59 ans, a été arrêté en rapport avec le meurtre de Mme Thérèse Guénette, 52 ans, survenu le 22 février à son domicile, 5e avenue à Rosemont. La victime avait été étranglée.

Bessette doit comparaître devant le coroner Maurice Laniel, à 10 h aujourd'hui. D'après la police, il serait l'ex-concubin de la victime.

Vol à main armée dans un supermarché

■ Trois bandits ont commis un vol à main armée, hier soir, au marché Super Carnaval, situé au 6775 est Jean-Talon. Ils ont pénétré dans le marché d'alimentation vers 19 h 30, munis chacun d'un pistolet.

Selon une caissière, les cambrioleurs étaient âgés de 20 à 25 ans et s'exprimaient en français et en anglais. Ils ont désarmé un gardien de sécurité en service,

avant de vider le contenu de 4 des 26 tiroirs-caisse.

Trois autos-patrouille du poste de police 54 ont été appelées sur les lieux mais n'ont pu retrouver la trace des malfaiteurs, qui ont pris la fuite à bord d'une voiture volée. Au moment de mettre sous presse, le gérant du supermarché, M. Anthony Tosco, ne pouvait pas évaluer le montant qu'a rapporté le vol.

Le vanadium contre l'insuline?

■ VANCOUVER (AFP) — Le vanadium, un métal grisâtre très répandu, mais très dispersé dans la nature, pourrait se révéler aussi efficace que l'insuline, dans le traitement des diabétiques, a affirmé vendredi le John McNeill, doyen du département de pharmacologie à l'Université de Colombie-Britannique de Vancouver.

Le McNeill, dont les recherches ont été publiées dans le magazine américain *Science* de ce mois-ci, expérimente ce médicament depuis septembre 1983 sur des rats et des lapins.

Achetez vos certificats de dépôt par téléphone

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-3657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
1600, boul. Saint-Martin est

Longueuil (514) 679-2810
1-800-361-5058
370, chemin Chambly

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-2680
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
1640, rue King ouest

Vous pouvez maintenant tirer profit de ce placement simple et sûr sans vous déplacer. Pour acheter un certificat de dépôt garanti à la Fiducie du Québec, un appel téléphonique suffit.

La succursale enregistrera votre transaction et une confirmation d'achat vous sera transmise sans délai. Donc, pas d'attente, pas de perte de temps. C'est simple, rapide et efficace.

12 1/4 5 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Renseignez-vous davantage en communiquant avec l'un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

PROGRAMMES D'EMBAUCHE DANS LES PME

Biron est persuadé de créer de l'emploi pour 23 000 jeunes

■ QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce Rodrigue Biron s'est dit persuadé, hier, d'atteindre son objectif de rejoindre 23 000 jeunes par les trois programmes d'embauche dans des PME québécoises.

En conférence de presse, hier, le ministre Biron a brièvement rappelé le contenu des trois programmes d'aide de son ministère. Pour lui, ces programmes sont autant des moyens de créer de l'emploi chez les jeunes que d'aider les petites et moyennes entreprises du Québec à améliorer leur gestion.

En décembre dernier, le ministre s'était donné un objectif de 23 000 jeunes à rejoindre avec ses trois programmes Uni-PME, Outils de gestion et Bourses d'affaires.

Aujourd'hui, il se dit assuré que ces objectifs seront atteints. « Notre plafond de \$60 millions est déjà atteint ».

M. Biron se refuse cependant à énumérer des statistiques sur les résultats obtenus jusqu'à présent, « parce que les programmes ont été lancés il y a trop peu de temps ».

Le programme Outils de gestion incite un jeune à développer un outil de gestion qui servira à améliorer la gestion d'une entreprise. Par exemple, le jeune peut développer une banque de données ou un système de classement. Quelque \$18,5 millions seront consacrés à ce programme au cours des trois prochaines années.

Uni-PME vise à intégrer de façon permanente un jeune dans l'équipe de direction d'une entreprise. Le MIC consacrera \$11 millions à ce programme pour les trois prochaines années.

Le programme de bourses d'affaires encourage les jeunes à lancer une entreprise ou à devenir

co-propriétaire d'une compagnie existante.

En rencontrant des gens du mi-



Photothèque, LAPRESSE
M. Rodrigue Biron

lieu des affaires et du monde coopératif, le ministre a cherché à mesurer la satisfaction à l'égard de ces programmes.

En général, affirme-t-il, les co-opérateurs sont très réceptifs à l'idée d'accueillir un jeune dans leurs rangs.

M. Biron note par contre une certaine réticence « chez les chefs d'entreprises d'un certain âge ».

« Dans ce temps-là, je leur dis qu'embaucher un jeune, ça ne coûte rien pendant un certain temps parce que c'est nous qui payons. Je leur dis: S'il est bon, vous le gardez ».

Le ministre soutient que 50 p. cent des jeunes intégrés dans une entreprise grâce à ces programmes y demeurent. « Cela aide nos PME. Beaucoup de dirigeants de petites et moyennes entreprises n'ont pas la formation économique qu'ont nos jeunes ».



Mila et la fibrose kystique
Mila Mulroney affichait un grand sourire en tenant dans ses bras un beau bouquet de roses qu'elle a reçu à son arrivée à un studio de télévision torontois où elle devait tourner un message à l'intention de la Fondation de la fibrose kystique. Le petit Benjamin Mouton l'a accueillie.
Photo CP

DANS LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

1,2 million de Canadiens auront un meilleur choix d'émissions de télévision

■ HULL (PC) — Le CRTC a décidé, hier, d'améliorer le choix d'émissions de télévision de quelque 1,2 million de Canadiens vivant dans des régions éloignées.

Il permettra en effet aux câblodistributeurs des régions qui bénéficient de deux chaînes de télévision ou moins, ou des régions où ces câblodistributeurs ont moins de 3 000 abonnés, d'inclure des programmes de réseaux spécialisés ou de réseaux de régions éloignées dans leur service de base.

Le CRTC a également décidé de permettre aux abonnés du câble dans les régions plus peuplées d'avoir accès à des chaînes d'autres régions du pays.

Ces décisions, a expliqué le président du CRTC, M. André Bureau, ont pour but d'éviter aux Canadiens les frais d'achat d'une antenne parabolique ou le besoin de recourir à la location de vidéocassettes.

Le temps presse, a-t-il dit.

« Je crois que nous avons environ deux ans » pour agir.

Publicité

Au cours d'audiences publiques en novembre dernier, des diffuseurs s'étaient opposés à ce que les câblodistributeurs puissent fournir à leurs abonnés des émissions en provenance de régions éloignées.

M. Bureau a répondu: « Si nous ne le faisons pas, les gens vont trouver le moyen d'avoir accès à ces services ».

La crainte exprimée par les diffuseurs est que cette nouvelle façon de procéder siphonne la publicité d'une région vers une autre.

Mais M. Bureau a expliqué qu'une chaîne ne pourra pas accepter de messages publicitaires de la nouvelle région où on fera voir ses émissions.

La compagnie qui va profiter de ces décisions du CRTC sera, en fait, Cancom, qui distribue des émissions de télévision par satellite.

ÉLECTIONS ANNONCÉES LUNDI?

L'Ontario injectera plus de \$1 milliard dans son économie

■ TORONTO (D'après CP) — M. Frank Miller, premier ministre de l'Ontario, a dévoilé hier un programme social et économique qui, dit-il, injectera dans l'économie ontarienne quelque \$1,3 milliard au cours des trois prochaines années. On s'attend à ce que ce programme forme la plate-forme électorale du Parti conservateur lors des élections générales dont on annonçait la tenue d'ici quelques jours.

Lors de la récente course à l'investiture conservatrice, M. Miller avait promis de venir en aide aux petites entreprises de la province et le nouveau programme tient compte de ces promesses.

Les impôts sur les revenus d'affaires perçus par le gouvernement provincial seront éliminés pour les petites entreprises, pourvu que ces revenus soient réinvestis dans la compagnie. M. Miller a évalué à environ \$325 millions les sommes qui seront réinvesties dans les petites entreprises grâce à cette initiative.

tenue d'élections. Celles-ci auraient lieu le 2 mai.

Effort commun

M. Miller a déclaré que le but de son nouveau programme, sa première initiative d'élaboration de politiques depuis son accession à la tête du parti le 8 février dernier, « avait pour but de faire travailler tout le monde en un effort commun, soit les écoles et les milieux d'affaires, les ouvriers et le gouvernement ».

« Nous ne répondrons pas aux besoins de l'Ontario en faisant appel à des fragments de solutions. Nous devons travailler tous ensemble », a dit M. Miller.

Une autre mesure destinée à la petite entreprise consistera en la nomination d'un commissaire qui verra à réduire la paperasse gouvernementale.



Frank Miller, Premier ministre de l'Ontario
Photo, Reuter

PROJET D'INSTITUT DE CARTOGRAPHIE

Le comité Nielsen décidera, dit Layton

■ OTTAWA (PC) — Le sort du projet de construction d'un Institut de cartographie à Sherbrooke est entre les mains du comité Nielsen sur les coupures à effectuer aux programmes gouvernementaux.

C'est ce qu'a confirmé, hier, aux Communes, le ministre d'État aux Mines, Robert Layton, en réponse à une question du député libéral Jacques Guilbault. LA PRESSE avait rapporté la nouvelle dans sa livraison d'hier.

Selon le ministre, le statut du projet n'a pas changé depuis janvier dernier, alors que le gouvernement gelait tous les nouveaux projets jusqu'à ce qu'ils puissent être examinés par un comité sur les coupures budgétaires présidé par le vice-premier ministre Erik Nielsen.

Le ministre affirme ne pas encore savoir quand le rapport Nielsen sur la seconde vague de coupures gouvernementales sera soumis au cabinet et il croit qu'une décision finale devrait fai-

re partie du processus budgétaire.

Par contre, M. Layton affirme que le programme de planification et celui de formation pour le personnel de cet institut se poursuivront toujours, en attendant la décision du comité Nielsen.

Jugeant la réponse de M. Layton trop vague, M. Guilbault s'est ensuite tourné vers le président du Conseil du trésor, Robert de Cotret, pour lui demander si, malgré les problèmes de Domtar et de l'Institut de cartographie, le gouvernement avait bel et bien une politique de développement économique pour l'Estrie et tout le Québec.

M. de Cotret a répliqué que la plus belle preuve que le gouvernement avait bel et bien une politique de développement économique pour le Québec est le fait qu'il y a 54 000 chômeurs de moins qu'il y a un an, dans cette province, et que cela constituait la meilleure performance au Canada.

Entreprise Ontario

Le programme, qui porte le nom de *Enterprise Ontario*, a reçu le surnom d'« enfant du BILD », en faisant référence au *Board of Industrial Leadership and Development*. Ce plan économique de cinq années et d'une valeur de \$1,5 milliard avait été annoncé par l'ex-premier ministre William Davis quelques jours avant l'élection de 1981.

L'annonce faite hier a nourri les rumeurs voulant que M. Miller annonce, lundi prochain, la

BOUQUINEZ À L'AISE

À **AGENCE DU LIVRE**

1246, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: 844-6896

INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

Marois espère en arriver à une entente malgré les pressions exercées

■ QUEBEC (PC) — Mme Pauline Marois espère arriver à bâtir une collaboration et une entente avec toutes les personnes impliquées dans le dossier de la réglementation dans l'industrie de l'automobile.

Mais pour le moment, le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu est indignée des moyens de pression utilisés par les représentants du Conseil provincial des comités paritaires de l'industrie de l'automobile.

Dans un communiqué émis hier, Mme Marois reproche aux intervenants du dossier leurs « déclarations injurieuses ».

« Il y a d'autres moyens plus courtois pour me rappeler l'im-

portance de ce dossier », dit-elle.

Mme Marois affirme qu'elle a commencé à faire étudier le projet de règlement du Conseil provincial, qu'elle s'est entendue avec le secrétaire du Conseil provincial Maurice Levac pour tenir une rencontre de travail d'ici quelques semaines.

La ministre dit aussi avoir expliqué à M. Levac que, même s'il existe une volonté du gouvernement de déréglementer, « il est évident que dans le cas de l'industrie de l'automobile, certains métiers doivent être réglementés et que cela demande des études et des rencontres avec tous les partenaires impliqués ».

Guerre des **LA NOUVELLE CLASSE TOURBEC** 85

prix... Gue
prix... Gue

TOURBEC libère PARIS!

Vois Montréal/Paris/Montréal
Sans escale

455\$ par personne.

Départ de Montréal jusqu'au 24 avril.

Tarif Tourbec été 85

Jusqu'au 24 avril	455 \$
du 25 avril au 26 juin	499 \$
du 27 juin au 20 juillet	599 \$
du 21 juillet au 24 août	549 \$
du 25 août au 28 octobre	499 \$

Taxe canadienne de transport non comprise: 15 \$

AVION + AUTO 599\$

base double
Avion: départ du 4 mai au 26 juin
Auto: Citroën LMA, 3 semaines.

Tous les détails à Tourbec

Tourbec Montréal	288-4455
535, rue Ontario est	342-2961
3506, av. Lacombe	
Tourbec Québec	522-2791
1178, av. Cartier	
Tourbec Sherbrooke	563-4474
29, rue King ouest	

Détenteur d'un permis du Québec

Londres!

à partir de

519\$

Êtes-vous sérieux?

C'est l'aller-retour à bord d'un avion gros-porteur d'Air Canada! Là au moins, j'ai l'esprit tranquille. Je pars à l'heure, j'arrive à l'heure. Pas d'improvisation. Air Canada est fiable et efficace, au sol comme en vol. Et je voyage en service Hospitalité de l'Intercontinental, reconnu comme l'un des meilleurs au monde.

J'appelle Air Canada ou mon agent de voyages au sujet des conditions relatives à la longueur des séjours et aux dates de départ et de retour. Le DRF: 719. Prix en vigueur du 2 au 28 mai 1985. Sur certains vols seulement. Les places sont limitées.

Fay ton valise!

AIR CANADA

Le Canada prépare sa réponse sur sa participation à la « guerre des étoiles »

ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN

INDUSTRIES EMPIRE INC.
 ENCANTEUR ET MARCHANDS D'ARTICLES RARES

VENTE AUX ENCHÈRES

IMPORTANTE VENTE DE SUCCESSION EN 5 SÉANCES

Comprenant plusieurs articles de la succession de Howard Town de New York, la continuation de la succession de Egin Engin, plusieurs autres successions, consignateurs et/ou notre propre compte.

VISITE:

Vendredi le 29 mars 10h - 21h
 Samedi le 30 mars 10h - 17h
 Dimanche le 31 mars 10h - 17h
 Dimanche le 7 avril 10h - 13h
 (Désolés, pas d'enfants.)

ENCAN:

Lundi le 1 avril 19h
 Mardi le 2 avril 19h
 Mercredi le 3 avril 19h
 Jeudi le 4 avril 19h
 ENCAN DE MONNAIES:
 Dimanche le 7 avril 13h

Bureau de directeur
 avec supports en or
 moulu

John Little huile sur
 toile 24" x 30"

MEUBLES: Table de bibliothèque ciselée, salle à diner 10 mcx Sheraton, table à diner chinoise en bois de rosier, tables de communion, secrétaires, coiffeuses, tables gigognes, table marquetée en nacre de perle, chaises et piédestals. Table à diner chinoise en verre et en bronze. Commodes marquetées et avec montures de bronze, bureaux, consoles, petits et grands cabinets à bibelots. Meubles de salon style Louis XV et Louis XVI, grandes tables à 3 piédestals Sheraton et Chippendale. Ensemble de 8, 10 et 12 chaises à diner. Vaisellier avec porte vitrée. Plusieurs miroirs avec cadres dorés. Mobilier de salon en bois doré 3 mcx. Meubles victoriens. Choix de meubles canadiens.

CRISTAL ET PORCELAINES: Vase antique en porcelaine Belik, importante collection de vases Gallé et Daum Nancy, ensemble à diner Royal Crown Derby motif Imari, ensembles à diner Limoges, Nippon. Collection de chopas à bière. Ouvrettes-lettres Val St-Lambert. Verrerie de cristal Waterford, carafes, bols. Ensemble de 48 verres de cristal orné en or, centre du table et vases de cristal.

ARTICLES ORIENTAUX: Vases Canton, Imari, Médaillon Rose. Ciselures en ivoire, jade et ambre cerisier, netsukes, jardinières, vases Famille Noire, vases laqués.

HORLOGES: Grand choix d'horloges de cheminées, horloges murales, montres de poches à répétition, ensemble d'horloge 3 mcx en bronze, horloges grand-pères, horloges de voyages, instruments nautiques, baromètres, etc. Horloge de bureau Tiffany.

ART ET BRONZE: Statuettes et bustes de bronze comprenant oeuvres d'après: Remington, M.A. Suzor Côté, D. Chiparous, E. Lanceray, A. Rodin, G. Levy, E. Villani, A. Gilber. Bronze d'un chef indien sur cheval, plus de 3' de haut. Bronzes russes. Art canadien par: Frederic Bridgen, Joachim Gauthier, Lorne Bouchard, Stanley Cosgrove, Marie Claire, John Little, Joseph Guinta, Richard Burton, J.P. Lemieux, M. Rysphgan, A. Mohr, A. Bieller, A. Robinson, A. Pellian, René Richard, A. Soly, R. Nevin.

TAPIS: Grand choix de tapis orientaux et de Perse antiques comprenant: Tabriz 10' x 14' (3.28 m x 4.27), Serouk 10' x 22' (3.28 m x 6.7 m), Kerman 11' x 16' (3.35 m x 4.88 m), Kerman 10' x 23' (3.28 m x 7 m), Kerman 9' x 15' (2.74 m x 4.57 m), Islahan 9' x 12' (2.74 m x 3.65), tapis de soie, tapis chinois, indien et orientaux.

BIJOUX: Jolie bague de dame sertie d'une émeraude de 2 1/2 carats et de diamants de 1 1/2 carats, bagues de diamants, bracelet serti d'opales et de diamants, bagues serties de diamants et de saphirs, perles de cultures, bagues, pendants, bracelets, Montre Rolex en or blanc.

DIVERS: Lustres de cristal et de bronze, collection de ciselures esquimaudes en stéatite, girouette antique, coutellerie en argent sterling de Birks.

MONNAIES RARES: Dollars en argent canadien comprenant 1945, 1946, 1947 et le rare 1948. Collection de 100 souverains en or des années 1870 à 1930. Importantes pièces de monnaies canadiennes de Terre-Neuve, américaines, monnaies étrangères, monnaies en or, etc.

Chien « Foo » en
 bronze massif

Collection de
 souverains en or de
 Reine Victoria, Roi
 Edward, Roi George

Bronze MA. Suzor-
 Côté

UNE PRIME DE 10% SERA PAYABLE SUR LE PRIX D'ACHAT SUR TOUTS LES ARTICLES ACHETÉS DANS NOTRE VENTE AUX ENCHÈRES.

Consignations toujours acceptées. Notre commission est de 15% jusqu'à 500\$ et 10% au dessus de 500\$. Minimum de 25\$ par lot, vendu ou pas vendu.

INDUSTRIES EMPIRE INC.

SALLE D'ENCAN

**5500, RUE PARÉ
 (ouest de Décarie)
 737-5343 737-6586**

Ensemble à diner Royal
 Crown Derby

Canada dollar
 en argent 1948

Collection d'horloges

ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN • ENCAN

Un nouveau souffle à Radio-Québec

«Radio-Québec entend non seulement continuer d'exister mais se développer.» Voilà pour ceux qui s'interrogent sur l'avenir de la société d'État. Comment? Elle veut «conserver et développer son mandat de télévision éducative et culturelle», d'une part; mais aussi, «rejoindre le plus grand nombre de citoyens possible», d'autre part.

Ces intentions introduisent un ensemble d'orientations qui ont été approuvées par le Conseil d'administration, nous dit-on: ce dernier a dû faire ses classes très rapidement puisque ses membres (moins un) étaient encore bien loin de Radio-Québec il y a deux mois à peine. Mais elles sont appuyées et défendues par le ministre des Communications lui-même (ce que l'on trouverait certes étrange à Ottawa). Aujourd'hui, avant qu'elles soient présentées au comité ministériel, à la Régie des services publics et finalement au CRTC, le public spectateur et contribuable est invité à réagir et à se prononcer.

En fait, ces orientations sont stimulantes: elles présentent un avenir original pour la société, une raison d'être qui justifie son budget de \$60 millions, des avenues pour percevoir certains revenus. Le projet est moins radical, moins absolu que le rapport qu'un comité avait présenté plus tôt cet hiver. On n'ose plus parler de publicité conventionnelle, on ne sent plus la volonté de se chercher une audience et des cotes d'écoute à tout prix.

Une inquiétude, cependant: ces orientations très vagues pourront-elles résister aux exigences de la réalisation concrète?

La définition de la télévision éducative est extrêmement large. L'accent sur une programmation éducative non formelle, se répartissant en trois catégories de culture générale, service et société, actualité et affaires publiques, peut rallier tout le monde. Mais on trouve là des critères qui devraient diriger tous les diffuseurs sérieux. Comme Radio-Canada, par exemple. Or Radio-Canada existe; il ne faudrait pas s'en payer une autre.

Et Télé-Métropole existe; et il ne faudrait pas que, au nom d'une culture et d'œuvres culturelles «appartenant à divers modes d'expression», on trouve une programmation semblable sur toutes les chaînes. C'est ce qui inquiète en lisant les intentions de Radio-Québec: elles embrassent plus qu'elles ne peuvent peut-être étreindre.

Il faut probablement faire confiance au passé. À ce compte-là, il y a des réussites comme des opéras, des téléfilms, des Pierre Nadeau, des Téléservices et plusieurs autres émissions dont l'intérêt est manifeste. Mais, il faut sans cesse y revenir, Radio-Québec a lancé sa nouvelle programmation avec des émissions vedettes qu'on a encore du mal à justifier. D'accord, les variétés représentent une expression artistique valable; mais le spectacle de Michel Jasmin n'a rien de différent, si ce n'est son budget énorme, rien d'original, rien de plus valable que ce qu'offre la télévision privée. Pourquoi alors demander \$5 millions aux contribuables?

On lit: «Radio-Québec se doit de procéder à certaines améliorations de sa programmation.» Cette prise de conscience fait plaisir. Tout ce qui la rapproche de PBS l'élève; tout ce qui l'en éloigne la diminue. Ou pire, la marginalise.

Car on en est encore là, après tant d'années, à se poser encore la question de la vocation de la société d'État. Si on ne peut apporter de réponse cette fois, avec tout ce branlebas et toutes ces intentions louables, il vaudrait mieux abandonner l'idée.

Jean-Guy DUBUC

Une dévaluation: un rêve inutile

Alors que les Québécois se remettent à peine de la baisse modeste du dollar canadien, M. Pierre Fortin, conseiller économique du premier ministre Lévesque, leur propose un véritable coup de massue: une dévaluation du dollar de 15 pour cent à 62 cents américains. Ce remède de cheval serait susceptible, selon M. Fortin, de rendre le Canada plus concurrentiel dans le monde. On peut toutefois se demander si le malade se relèverait d'un tel traitement.

Quand l'économie s'enlise dans la léthargie, il est souvent nécessaire de brouiller les cartes pour repartir à zéro. En changeant les règles du jeu, il est possible de donner libre cours à l'imagination et aux forces inutilisées d'un pays pour qu'il se surmonte et retrouve le chemin de la prospérité. La réforme monétaire en Allemagne de l'Ouest après la guerre en est l'exemple le plus frappant.

Il ne faut cependant pas faire de confusion entre changer les règles du jeu et créer un avantage artificiel. Dans le premier cas, l'économie est handicapée par des pratiques qui ne sont plus adaptées aux circonstances: la production est trop axée dans une direction où il n'y a pas de marché ou les coûts salariaux sont trop élevés.

L'économie se développe alors en marge des marchés mondiaux, et les ressources humaines, financières et naturelles sont mal utilisées. Cela se traduit souvent par une balance commerciale qui est chroniquement déficitaire. Une dévaluation peut alors rassurer les chefs d'entreprises et les encourager à regarder au-delà des frontières. Très vite, tout le monde profite de cet éveil de l'économie nationale, y compris les partenaires commerciaux à l'étranger.

Toutefois, il arrive trop souvent qu'une dévaluation donne un avantage artificiel et passager aux exportateurs, mais que l'économie n'en profite pas pour sortir de sa torpeur. Les profits des exportateurs ne servent ni à baisser les prix ni à investir. Les travailleurs, qui remarquent que les prix des produits importés augmentent, s'empressent de demander une hausse de leurs salaires. En peu de temps, les avantages de la dévaluation ont été dilapidés et la situation est pire qu'avant.

Ce qui distingue une bonne dévaluation d'une mauvaise est la volonté d'investir dans de nouvelles entreprises, et la résignation des salariés à accepter une baisse temporaire de leurs revenus réels et de leur niveau de vie. Or, dans les cas où une dévaluation s'impose, ces deux qualités permettraient aussi de remettre l'économie en marche sans dévaluation, quoique plus lentement.

Au Canada actuellement, une dévaluation de l'ordre suggéré par M. Fortin amputerait les salaires d'une partie de leur pouvoir d'achat à un point qui ferait frémir les syndicats. Le danger d'une hausse subite de l'inflation serait très grand, et peu de gens seraient enclins à investir pour créer de nouveaux emplois. La nature artificielle d'une dévaluation serait d'autant plus évidente que le Canada a déjà un excédent commercial de l'ordre de \$20 milliards.

Vraisemblablement, la Banque du Canada serait incapable de maintenir le dollar canadien à un niveau aussi bas que 62 cents sans ouvrir la porte toute grande à l'inflation. M. Fortin a raison de souligner que la situation économique du Canada pourrait exiger des solutions dramatiques, mais une dévaluation ne serait ni praticable ni bénéfique.

Frédéric WAONIERE

"LE CONFLIT EST SUR LE POINT D'AVOIR TROP DURE"

"... ET TOUT COMME LA SÈVE,
EN CES PREMIERS JOURS DE
PRINTEMPS S'APPÊTE À
ENVAHIR LES PETITES TIGES,
LES POUSSES ET LES BOURGEONS,
JE SENS MONTER EN MOI, UNE
GOUTTE D'ADRENALEINE QUI,
JE N'HÉSITE PAS À LE DIRE,
RISQUERAIT FORT DE ME
FAIRE FRONCER LES SOURCILS."



(Tous droits réservés)



Marcel Adam

La police ne pourra avoir toujours raison de l'État

Le ministre québécois de la Justice a dit jeudi que le conflit entre les agents de la Sûreté du Québec et les autorités «est sur le point d'avoir assez duré».

«Lorsque des policiers contestent l'autorité de leurs chefs et, indirectement, l'autorité civile, il s'agit là d'une atteinte à la démocratie, qui peut difficilement être tolérée», a dit Pierre-Marc Johnson au cours d'une conférence de presse.

Il y a à peu près six mois que les 4,000 membres syndiqués du corps policier provincial ont commencé à appliquer divers moyens de pression pour forcer le gouvernement du Québec à revenir sur son refus de donner suite à la recommandation — et non une décision exécutoire — d'un tribunal d'arbitrage d'accorder une hausse de salaire de 3% à ses policiers. Des moyens de pression qui ont coûté des dizaines de millions de dollars au trésor public et que les contribuables devront éventuellement éponger. L'absence de contrôle des poids lourds pourrait entraîner une détérioration sérieuse du réseau routier.

Le ministre n'est pas sûr que la sécurité en a souffert mais il est certain qu'avec l'arrivée du printemps les risques augmentent considérablement. Le directeur de la SQ a remis la semaine dernière au ministre Johnson un rapport indiquant qu'au cours des trois derniers

mois le nombre d'accidents mortels a augmenté de 13% et le taux de criminalité de 17%.

Le ministre ne croit pas que ces statistiques soient significatives. Autrement dit il ne voit pas de relation de cause à effet entre la hausse de crimes et d'accidents mortels, et le refus des policiers d'appliquer certaines lois relatives à la sécurité publique.

Voilà qui est curieux. Lorsqu'en certaines périodes les autorités ordonnent à la police de faire respecter rigoureusement le code de la route, les taux d'accidents mortels diminuent de manière significative. Mais la non-intervention des policiers pendant plusieurs mois ne produirait pas nécessairement l'effet contraire. Allons donc!

Je comprends l'embarras de M. Johnson. Rendre responsables les policiers provinciaux d'accidents mortels et de crimes qui auraient été évités en temps ordinaire, c'est implicitement faire rejallir cette responsabilité sur son gouvernement, notamment sur le titulaire du ministère responsable de l'ordre public et du corps policier chargé de l'assurer, c'est-à-dire lui-même.

L'État québécois fait face à une crise très grave. Il n'y a pas d'autres mots pour décrire une situation où un corps policier ne répond plus aux ordres des autorités. Il n'est pas nécessaire qu'un corps policier

s'empare du pouvoir l'arme au poing pour que s'instaure un État policier. Il suffit qu'il puisse défier impunément les pouvoirs constitués et travailler sans vergogne à miner le gouvernement légitimement élu pour l'acculer à démissionner.

Comment en est-on arrivé là? On pourrait faire remonter la cause première à la fin des années 60, alors que la fronde des policiers de Montréal a fait trembler les autorités municipales, qui ont commencé à acheter périodiquement la paix. Il était inévitable que cette politique d'apaisement enhardisse les policiers provinciaux à tester la résolution de l'État québécois. Avec les succès que l'on sait.

Les politiques d'apaisement ont-elles déjà eu raison de groupes se sentant la force de défier les pouvoirs publics? Pratiquées depuis une vingtaine d'années au Québec à l'égard des syndicats, elles ont eu pour résultat d'affaiblir l'État et de faire glisser le Québec toujours plus loin sur la voie de l'anarchie.

Voyez où nous en sommes rendus. L'État ne peut plus assurer la sécurité publique parce que les policiers n'obéissent plus qu'à leurs exécutifs syndicaux. Parce que, dans le passé, ils ont toujours triomphé de telles épreuves de force, ils demeurent inébranlables sur leurs positions.

Alors c'est le gouvernement qui tend des perches. Il se remet à négocier avec les mutins. Parce qu'il ne peut céder à leur exigence sans se discréditer totalement, il leur offre en vain quatre pièces de vingt-cinq cents plutôt que le dollar réclamé. Il revient bredouille et davantage humilié. Et la résolution des policiers s'en trouve raffermie.

M. Johnson s'est adressé aux policiers avant leur assemblée d'aujourd'hui pour leur dire que sa patience n'était pas infinie, que leur conduite était intolérable dans une société démocratique.

Se ressaisiront-ils? Il faut l'espérer. La police peut un temps faire trembler les gouvernements velléitaires et en tirer des avantages. Mais elle ne saurait avoir raison de l'État. Viendra un moment où celui-ci réagira. C'est inévitable. Ce jour-là la rigueur de sa riposte pourrait faire regretter aux policiers leurs abus contre les autorités légitimes et leur serment d'office.

À cet égard l'opposition libérale pourrait contribuer à faire sortir le Québec de cette crise en prenant parti ouvertement pour le gouvernement, plutôt qu'en encourageant la fronde des policiers par son silence complice. Un parti ne saurait se montrer digne de gouverner en contribuant indirectement à livrer l'État à l'anarchie.

LECTURES

Histoire de LA PRESSE, tome II

Nous, Québécois à tous crins, avons une vision généralement idéalisée de notre nation. Lorsque nous rêvons, nous imaginons de bons ancêtres généreux à la ceinture fléchée, fumant une tranquille

Jean-Pierre BONHOMME

le pipe dans un manoir normand de la Laurentie. Cela ne laisse pas grand-place à nos ombres, à nos peurs, à nos petites. La lecture de *L'histoire de La Presse* de Cyrille Felteau, et particulièrement le deuxième et dernier tome de l'ouvrage, ne commet pas, lui, l'erreur d'Icare.

Il a cet insigne mérite de faire son examen journalistique ici-bas, à ras de terre, bien loin des doux nuages de nos illusions; et ce ne sont pas les grenouilles qui manquent dans ces parages-là.

L'histoire de *La Presse* — j'en ai été personnellement témoin depuis 1960 seulement —, il faut le dire des l'abord, se devait d'être le reflet de notre personnalité collective. Si ce journal a attiré la grande masse des lecteurs de «culture» française de chez nous (200 000 en

semaine en 1943), c'est évidemment parce qu'il reflétait l'émotivité et la pensée ambiantes. Or le portrait qui surgit après la lecture des cinq cents pages de la synthèse Felteau, une solide relation appuyée sur les principaux et abondants documents de référence, n'est pas toujours facile à regarder en face.

Il y a de quoi être effrayé par l'individualisme forcené qui, à travers les péripéties de la vie de *La Presse*, caractérisait notre peuple et son action publique. Un récit comme celui de Cyrille Felteau aurait pu, surtout dans le cadre des fêtes d'un centenaire qui a baigné dans un cadre homogénéisé de relations publiques modernes, se borner à faire une douce apologie de l'entreprise. L'auteur n'est pas tombé dans ce piège-là. Comme il se doit, l'ancien reporter, qui écrit dans un français très clair, a pris les distances qu'il faut, surtout dans son examen d'avant 1960, pour porter le regard neutre d'un observateur.

C'est ainsi qu'il rapporte le jugement du regretté André Laurendeau sur *La Presse* d'avant 1960:

«*La Presse*, disait l'homme de lettres dans un article écrit en 1965, était un gros journal terne, expert dans l'art de n'avoir pas d'opinions, et dans celui de reléguer aux oubliettes les opinions nouvelles et controversées. Comme elle exerçait un quasi-monopole sur la dissémination des nouvelles en milieu populaire, elle a fait de son mieux pour... abrutir l'opinion publique et pour l'empêcher que les problèmes délicats, souvent les plus réels, se soient posés. Seules, ou presque, y circulaient les idées officielles, sous la règle de fer du conformisme.»

Cyrille Felteau nous permet de percevoir que, derrière cette neutralité, se trouvent les féroces querelles de famille des descendants du fondateur. Dans ce grenouillage, Balzac aurait trouvé abondamment matière. La pusillanimité des commentateurs de journal, dit M. Felteau, s'explique par le caractère même de M. Du Tremblay, «préoccupé avant tout de gérer *La Presse* de façon à satisfaire les membres de la famille Berthelme et à assurer, par le fait même, sa continuité à *La Presse*». L'au-

teur ne néglige pas non plus de signaler dans cet ordre d'idées, le fait qu'au cœur de la grande Dépression, *La Presse* proposait aux gouvernements de réduire les mesures sociales au minimum. Ce libéralisme, «qui se situe entre les extrêmes de l'intellectualisme et du populisme» ressemble, faut-il le rappeler, au conservatisme d'un Duplessis qui ne recommandait pas à chacun de trop réfléchir.

Mais ces querelles de famille d'arrière-scène, alimentées par les pouvoirs, ont néanmoins permis à l'information de circuler; *La Presse* a ainsi eu le mérite de ne s'identifier à personne et de prendre, d'une certaine façon, parti pour les faibles. Elle s'est proposée comme un reflet national; comme une image bien grise, comme la collectivité de l'époque qui devait se transformer, au rythme de la scolarisation, en un instrument «sensible à l'événement, curieux, actif et même agité» (dixit Laurendeau). Aux historiens de demain de juger la suite plus récente.

Ce texte a paru dans *Le 30^e, organe officiel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec*.

Montréal recevra la moitié des crédits que Québec consacrera à son plan de relance économique

Montréal a été identifié, plus que jamais, comme le cœur économique du Québec lorsque, le 13 novembre 1983, le premier ministre Lévesque rendit public, en grandes pompes, le plan de relance économique de son gouvernement.

Moins de dix-huit mois plus tard, à la lecture des crédits budgétaires 1985-1986, il faut admettre que cette reconnaissance prend encore sa signification. Du moins, au chapitre des investissements publics pour la prochaine année budgétaire qui commence le 1er avril.

À elle seule, la région de Montréal recevra la moitié des 1,8 milliard de dollars prévus pour l'ensemble des régions du Québec, soit \$930,8 millions.

Assainissement des eaux usées

La part du lion va à l'assainissement des eaux avec \$311,8 millions. De ce montant, \$150 millions iront à la Communauté urbaine de Montréal pour ses intercepteurs d'eau usée du nord (\$90 millions pour compléter les travaux) et du sud (\$60 millions) de l'île. Laval et la Rive sud se partageront une autre tranche de \$140 millions, soit respectivement \$63 et \$77 millions.

Les \$60 millions prévus pour l'intercepteur sud de l'île de Montréal ne correspondent même pas à dix p. cent du coût total des travaux estimés, grosso modo, entre \$700 et \$800 millions. L'an dernier, dans ses crédits budgétaires, le gouvernement avait prévu y consacrer \$50 millions.

Cette somme n'a pu être utilisée l'an dernier, un désaccord opposant Québec et la CUM sur

le financement des travaux. Il en résulte un retard d'un an dans la mise en chantier de l'ouvrage et c'est finalement la semaine prochaine — le 28 — que les travaux pourront enfin débuter.

Transport en commun

Ce secteur d'activité d'une grande importance pour les Montréalais n'est pas laissé



YVON LABERGE

de notre bureau de Québec

pour compte. On y consacre \$109,6 millions dans les crédits d'immobilisation déposés cette semaine par le président du Conseil du trésor, Michel Clair.

De cette somme, \$46 millions iront au prolongement du métro : \$14 millions pour le prolongement de la ligne 2 et \$32 millions pour celui de la ligne 5. Percage de tunnel et nouvelles stations compris.

Dix autres millions de dollars serviront à l'amélioration des stations de métro existantes, cependant que l'achat de 75 nouveaux autobus totalisera \$15,5 millions. Les \$38 autres millions sont ou bien pour l'aménagement de garages ou encore pour l'achat d'autobus tant par la Commission de transport de la Rive sud que par la Société de transport de Laval.

Équipements culturels

Le gouvernement Lévesque s'est engagé, en janvier, à défrayer le coût de la salle de concert destinée à l'Orchestre sym-

phonique de Montréal, soit \$30 millions. Si le promoteur, SO-FATI, parvient à tout mettre en place pour que les travaux débutent au cours de la prochaine année, ou avant, le Québec y contribuera, dans un premier temps, une somme de \$10 millions. Sa participation financière totale pourrait aller jusqu'à \$32 millions. La décision finale tarde à venir du Conseil des ministres.

En cours d'année, viendront s'ajouter au paysage montréalais les grues des constructeurs du Musée d'art contemporain — tout juste sur le terrain de la Place des Arts — et du Musée des Beaux-Arts, rue Sherbrooke. Le gouvernement québécois y consacrerait respectivement \$2,3 millions et \$6 millions en 1985-1986.

Parcs et espaces verts

D'abord, \$20 millions sont prévus pour l'aménagement du Parc agro-alimentaire sur l'île Notre-Dame. L'investissement est d'importance si on considère que, mis à part les Floralies en 1980 et l'aménagement du circuit Gilles-Villeneuve en 1978, les Montréalais n'ont guère pu profiter du site depuis l'Expo 67.

Il y a aussi le projet Archipel qui pourra prendre son envol cette année. Un peu plus de \$10 millions y sont consacrés et ils serviront surtout à l'aménagement des berges appartenant déjà aux municipalités riveraines. Les protocoles d'entente ne sont pas tous au point, indique-t-on au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, mais on est certain que des travaux d'aménagement seront entrepris avec l'arrivée de la belle saison.

Quant à la construction de l'écluse voisine de la centrale hydro-électrique de la rivière des Prairies — du côté de Montréal-Nord — il faudra attendre encore un an ou deux. On sait qu'elle coûtera au moins \$10 millions et qu'Hydro-Québec est maître-d'oeuvre du projet.

D'importantes sommes d'argent sont également prévues dans la construction ou l'agrandissement d'institutions des réseaux des affaires sociales et de l'éducation. En tout, près de \$160 millions.

\$48 millions vont à la construction d'habitations à loyer modique, \$64 millions au réseau routier (dont l'autoroute est-ouest), \$10,4 à la construction du nouvel édifice du Centre de recherche industrielle du Québec (le CRIQ, angle Crémazie et Christophe-Colomb) et \$24,6 millions au projet Bell Hélicoptère à Mirabel.

Finalement, \$2,1 millions iront à la Maison des sciences et des techniques sur l'île Sainte-Hélène et \$2 millions à la revitalisation du centre-ville de la métropole.

Tous ces investissements publics, en plus d'assurer une visibilité certaine au gouvernement en cette année électorale, sont de nature à relancer l'industrie de la construction dans la grande région de Montréal. Et, par voie de conséquence, les industries qui en dépendent.

Ainsi, on stimule l'économie et on établit un climat de confiance et les retombées économiques seront importantes à tous les niveaux et le gouvernement, un jour ou l'autre, récupère d'une main ce qu'il donne de l'autre.



Lysiane Gagnon

Le sommet bleu

OTTAWA — Depuis sept ans florissante au Québec, la mode des « sommets économiques » vient de rejoindre le fédéral. La première conférence économique nationale du premier ministre Mulroney se déroule sous le signe béni de la concertation et dans un pot-pourri de couleurs douces propices à la détente et à l'harmonie. C'est un sommet bleu, bleu, bleu, comme quand Roger Whittaker fredonnait : « Bleu, bleu, l'amour est bleu... ».

Bleu « tory », comme le revêtement des tables auxquelles ont pris place les 136 participants du monde des affaires et du travail. Le bleu passe bien à la télévision, et plusieurs en portent, à commencer bien sûr par le premier ministre. Même la déléguée du Québec à Ottawa, Jocelyne Ouellette, a un tailleur bleu royal. Même André Marcoux, représentant des chômeurs (sic), a une chemise bleue. Une chemise sport évidemment, et en denim, mais bleue. Même le bouillant président de la CSN, Gérard Larose, se fond dans le décor, avec un trois-pièces gris pâle et une chemise rose. Jean-Guy Frenette de la FTQ détonne, avec une cravate rouge vif. C'est son côté contestataire. Autre vague trace de rouge, une mince lanière de cuir sur les chaussures (très élégantes au demeurant, et sans doute italiennes) d'un conseiller du premier ministre : « C'est mon côté red tory », dit-il en guise d'explication. Même la feuille d'érable, sur les documents officiels de la conférence, a viré au bleu. Les cartons que les participants doivent lever pour demander la parole sont bleus (pour les interventions officielles) et jaunes (pour les interventions spontanées). Bref, le rouge — rouge comme libéral, rouge comme lutte des classes — est une couleur bannie ou, tout simplement, inexistante. (Seule exception : le tapis posé à l'entrée du Centre des congrès pour recueillir les pas guillerets d'un premier ministre plus heureux que jamais, qui vogue allègrement, d'un succès d'image à l'autre, sur la vague de sa popularité.)

Comme dans toutes les opérations pancanadiennes, les Québécois sont plus ou moins isolés — non pas dans les activités officielles, rigoureusement bilingues, mais dans les activités informelles, pause-café ou pause-scotch —, tout dépendant de leur degré de familiarité avec la langue anglaise. Mais en matière de sommet, les Québécois sont tous des vétérans. « Nous passons d'un sommet à l'autre ! », dit Monique Simard de la CSN. Aujourd'hui c'est Ottawa, lundi c'est à Québec, il y en a un autre sur les nouvelles technologies, un autre sur les femmes, ça n'arrête pas. Le petit groupe de syndicalistes, de fonctionnaires et de patrons qui fait fructifier l'industrie des rencontres au sommet est devenu un univers compact où tout le monde se connaît.

Qu'est-ce que cela donne exactement ? Difficile à savoir. Chaque porte-parole définit à sa façon la problématique en fonction des intérêts de ses mandataires, chacun lit au micro de la conférence le texte préparé à l'avance et ensuite, selon la tournure de la discussion — une discussion au demeurant très encadrée — chacun répète son petit numéro ou brode sur le thème initial. En gros, cela donne une série de discours parallèles.

Y a-t-il une seule chose qui soit sortie de ces « sommets », qui n'ait pas été soigneusement mise au point bien avant la séance publique et qui n'aurait pas vu le jour de toute façon ? Exemple : le programme Corvée-Habitation, supposément sorti d'un « sommet » économique, dont nul n'ignore qu'il a germé ailleurs, et avant, et qu'il a été institué non pas parce que du choc des idées jaillit un jour miraculeusement la lumière mais parce que le projet servait à la fois les intérêts du gouvernement, des entrepreneurs et de la FTQ.

Hier midi, le conférencier invité était le premier ministre australien, grand apôtre de la concertation. Avec quels résultats concrets pour les travailleurs de son pays, cela on ne l'a pas su exactement car l'industrie des « sommets économiques » a développé son propre langage, un langage abstrait bourré de lieux communs, de vœux pieux et de considérations lénifiantes.

Ce n'est évidemment pas aujourd'hui que ce nouvel exercice de concertation va produire la recette miracle pour éliminer le chômage et accroître la justice et la productivité. Personne ne s'y attend non plus. Cela ne veut pas dire que l'industrie des « sommets » soit totalement dépourvue d'utilité. D'abord, comme dirait l'autre, c'est quand même mieux de se parler que de s'envoyer promener, ça rend la vie moins désagréable et c'est plus civilisé. Ensuite — et telle est la véritable utilité des « sommets » — cela sert les intérêts des groupes qui y participent. Non pas nécessairement les intérêts des membres de la base de ces groupes, mais du moins ceux de leurs establishments. Cela met les associations patronales et les centrales syndicales « sur la carte », cela crée, à ces niveaux, des occasions de rencontres interpersonnelles et cela donne à chacun un visage humain. Belle occasion, aussi, pour diverses causes, de bénéficier d'une audience nationale. Dans ce sommet d'Ottawa, il se trouve, comme il se doit, quelques handicapés, quelques femmes, quelques représentants de minorités visibles, autant de gens qui donnent du piquant à une rencontre qui autrement risquerait de périr dans l'ennui, et qui constituent autant d'objets télégeniques. Il y a même ici deux représentants des chômeurs. Remarquez, deux sur 136, ce n'est que 6 p. cent — deux fois moins que le taux de chômage réel... mais même s'il y avait eu quatre « représentants » des chômeurs, qu'est-ce que ça aurait changé ?

C'est d'abord pour les gouvernements que les « sommets économiques » constituent une bonne affaire. Une vraie mine d'or. La belle image garantie, celle de l'arbitre paternel et serein qui réussit à rassembler les ennemis d'hier et à poser les jalons d'un consensus. (Un consensus qui ne portera évidemment que sur les valeurs éprouvées et sur les grands objectifs non-controversés.)

Ce rôle d'arbitre suprême mais compréhensif, le premier ministre Mulroney l'a développé à l'ultime degré, se plaçant lui-même dans le rôle d'animateur, de modérateur et de meneur de jeu, dirigeant les débats et distribuant la parole avec bonhomie et un rien de familiarité, appelant l'un par son prénom, consultant à l'autre de changer de micro, s'interrogeant tout haut et se permettant à l'occasion d'aimables digressions, incitant tout le monde à la spontanéité... « S'il y en a qui ont une bonne idée, dit-il, surtout n'hésitez pas, allez-y ! » L'exercice est télévisé, et fait sur mesure pour la télévision. Le premier ministre aussi est fait sur mesure pour la télévision. Dans ce rôle d'animateur, il est vraiment parfait. Si jamais, dans deux ou trois mandats, il devait perdre ses élections, il pourrait toujours se recycler au Point.

Mulroney n'a pas assez de postes pour récompenser tous ses amis

Dès son accession au pouvoir, le premier ministre Mulroney a entrepris de faire de la place à tous ceux envers qui il a contracté des dettes politiques pour se hisser à son poste, même s'il avait fait bruyamment campagne contre le « patronage » pratiqué par le régime Trudeau.

Les contrats de publicité du gouvernement sont allés immédiatement aux amis du parti,



GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

les libéraux ont été expulsés des organismes contrôlés par le pouvoir et remplacés par des conservateurs. Seuls quelques-uns ont survécu, mais ce n'est pas par générosité. Pierre Jupeau, président de Radio-Canada, et Jean Marchand, président de la Commission canadienne des transports, n'ont pas été mis à la porte parce qu'ils sont protégés par des contrats et qu'il en coûterait trop cher au gouvernement pour s'en défaire.

Lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir, en septembre, ils ont vite appris qu'à part le personnel politique des bureaux de ministres, il ne restait plus grand poste à combler.

Pressés de toute part par les nouveaux députés qui voulaient « placer » leur personnel d'élection, les adjoints de Brian Mulroney ont rencontré le président de la commission de la Fonction publique, M. Edgar Gallant,

pour savoir s'il était possible d'avoir une influence sur l'embauche des fonctionnaires. Peine perdue, leur a-t-on répondu.

Il ne restait donc plus que les quelque 3 000 nominations politiques faites par « arrêtés en conseil » et qui relèvent exclusivement du premier ministre. M. Mulroney a donc utilisé cette voie la plus possible depuis sa victoire.

On a assisté récemment à la démission de la plupart des membres « libéraux » des conseils d'administration d'Air Canada, de Via-Rail et de Pétro-Canada et à leur remplacement par des conservateurs notoires. L'opposition a crié au scandale mais M. Mulroney ne s'est pas excusé. On explique, dans son entourage, que les manchettes sur le patronage froissent peut-être une partie de la population, mais qu'elles font plaisir aux conservateurs qui attendent leur tour et que cela est important pour garder le moral des troupes et asseoir le leadership de M. Mulroney.

Officiellement, le premier ministre est toujours lié par sa promesse de soumettre les nominations politiques importantes à l'examen d'un comité de la Chambre des communes. Mais le député James McGrath, chargé d'étudier cette question, explique qu'un tel processus est difficile à mettre sur pied. « Nous ne sommes pas aux États-Unis où l'exécutif, de qui relèvent les nominations, est complètement séparé du législatif. Le gouvernement ne peut pas abdiquer ses responsabilités constitutionnelles de faire



les nominations en se pliant à une nouvelle autorité, celle d'un comité de la Chambre », explique-t-il.

M. McGrath estime que l'on pourrait permettre aux comités de la Chambre d'interroger les nouveaux titulaires des postes importants, immédiatement après leur nominations. « Ainsi, on ne pourrait pas nommer des personnes incompétentes. Cela serait trop évident », déclare-t-il. Il estime aussi que la Chambre devrait pouvoir faire l'examen de certaines nominations dont les titulaires se rapportent directement au Parlement, tels le Commissaire des droits de la

personne, le Commissaire aux langues officielles ou le vérificateur-général.

Mais le député ne croit pas qu'il faille envisager l'abandon des nominations politiques dans tous les cas. Le choix partisan, explique-t-il, a sa place. « Il est normal, dit-il, qu'un nouveau gouvernement désire avoir des amis ou des gens avec qui il peut s'entendre à la tête des sociétés de la Couronne. » Il n'y a donc pas de réforme majeure en vue. Tranchant, M. McGrath conclut : « Vous ne me convaincrez pas que le NPD, au Manitoba, ou le PQ, au Québec, n'ont pas agi de la même manière. »



Ne manquez pas de lire notre CAHIER SPÉCIAL sur la

MODE PRINTEMPS/ÉTÉ

qui sera publié dans la presse DU MARDI 26 MARS



Conférence économique nationale

Mulroney voit déjà un embryon de consensus

OTTAWA — Malgré les sons de cloche différents émis par les participants au sommet économique, le premier ministre M. Brian Mulroney a dit voir dans les discussions d'hier un « embryon » de consensus.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

« Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait un consensus au tout début. Mais on voit un consensus de façon embryonnaire. On voit des intervenants de bonne foi qui respectent les problèmes de leurs voisins et la dimension nationale de notre problème commun. Je vois des interventions sympathiques, brutales parfois, mais généreuses dans le sens que l'on respecte les problèmes du voisin et que l'on sait dorénavant que l'on ne peut rien faire sans le concours de l'autre », a déclaré le premier ministre à sa sortie de la réunion.

M. Mulroney s'est moqué de l'opposition qui ne voit qu'une opération de relations publiques. « Hier on nous disait qu'il s'agissait d'une vaste opération de relations publiques parce qu'il n'y avait pas de contenu. Aujourd'hui, le ministre des Finances annonce la date du budget: on dit c'est trop substantiel et on fait sonner les cloches aux Communes. Les pauvres libéraux, ils sont toujours malheureux quand l'électorat les place sur un banc de neige. Ils ont de la difficulté à s'adapter à l'opposition ».

Le président de la conférence, l'avocat Stanley Hartt, a reconnu de son côté que les participants au sommet n'avaient pas autant disloqué qu'on l'aurait voulu, mais il ne s'est pas montré surpris.

« On s'attendait à ce que certains arrivent avec leurs discours préparés à l'avance, malgré nos désirs de les voir prononcer des

discours spontanés. Mais en après midi, la discussion était plus vive; on a commencé à discuter les vrais questions ».

Même si l'exercice en est un de consultation, M. Hartt n'a pas caché qu'il s'agissait aussi de convaincre les partenaires sociaux du gouvernement de la gravité de la situation.

« La conférence ne s'adresse pas uniquement aux gens qui sont ici. Elle s'adresse aussi au grand peuple canadien qui nous voit par l'entremise de la télévision. C'est destiné à leur montrer à quel point nos problèmes sont complexes, et que quelque chose doit changer dans les attitudes pour trouver des solutions ».

M. Hartt estime aussi que le sommet donnera des suggestions intéressantes. Il a dit avoir entendu hier une douzaine de propositions concrètes. Il a expliqué qu'un résumé des interventions les plus valables sera publié après la conférence.



Le premier ministre Brian Mulroney et M. Stanley Hartt, respectivement président et vice-président de la conférence économique, pendant le discours du président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott.

LA RÉDUCTION DU DÉFICIT

Le patronat y souscrit, mais pas les centrales syndicales

OTTAWA — Lorsque le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a décidé de parler de la nécessité de réduire le déficit à tout prix dans son allocution d'ouverture de la Conférence économique nationale, hier, il a éliminé toutes les chances qu'un consensus véritable se dégage entre les représentants du patronat et des syndicats.

Pierre APRIL
de la Presse Canadienne

L'intervenant qui a exprimé le mieux cette impression est le président des Travailleurs unis de l'automobile, M. Bob White. « Vous ne réaliserez pas un consensus ici, a-t-il dit au cours d'une courte entrevue, sur les moyens à prendre pour solutionner les problèmes économiques, mais vous recueillerez un certain nombre d'opinions ».

Ce qui a inquiété M. White, au cours de cette première journée de la conférence, c'est que les hommes d'affaires, les entrepreneurs, le patronat n'ont fait que répéter le discours du ministre des Finances, qui a placé le déficit budgétaire au sommet des préoccupations du gouvernement conservateur.

« Pour nous, du monde du travail, a souligné M. White, les vrais problèmes touchent d'abord et avant tout la création d'emplois, la stimulation de l'économie et l'amélioration des relations commerciales ».

Il persiste à croire que cette conférence sera malgré tout utile. « Le dialogue, a-t-il dit, ne peut pas nuire ».

Selon lui, la seule chose positive, c'est de pouvoir s'adresser au premier ministre canadien et de faire valoir les différents points de vue. « Je me dis, a ajouté M. White, que nos interlocuteurs sont le gouvernement, qu'ils ont fait une campagne électorale en promettant l'amélioration de l'économie et qu'en somme c'est leur responsabilité de réaliser ces objectifs ».

Un fossé

Durant toute cette première journée, il est apparu que le fossé

s'élargissait entre les représentants des grandes entreprises et le monde syndical. Cette affirmation, partagée par la très grande majorité des intervenants et observateurs, est devenue évidente lorsque le président de la Banque royale du Canada, M. Rowland Frazee, a exigé que le gouverne-

ment du Canada, M. Dennis McDermott, a pour sa part indiqué qu'il entretenait encore des espoirs sur l'utilité de cette conférence, après la première journée, « même si jusqu'à maintenant nous n'avons pas avancé beaucoup ».

« Nous sommes venus leur

été très remarquée par les délégations des autres provinces. Les Louis Laberge, Fernand Daoust de la FTQ, Gerald Larose de la CSN, M. Raymond Blais du Mouvement Desjardins, M. David Culver de l'Alcan, ont tous fait bonne impression.

Le président de la FTQ, Louis Laberge, a indiqué au premier ministre qu'il ne l'entendrait pas demander la réduction du déficit « tout en réclamant au gouvernement de dépenser de l'argent pour créer des emplois ».

« Pour certains, a-t-il dit, la question est le déficit, mais dans le monde syndical ce n'est pas notre préoccupation ».

Le président des Caisses populaires, M. Raymond Blais, a souligné avec conviction l'importance de faire quelque chose pour les jeunes. « Il faut dépasser, a-t-il souligné, les mesures de création d'emplois à court terme, demander aux entreprises d'être plus ouvertes et améliorer la scolarité ».

À la toute fin de cette première journée de consultation, le premier ministre Mulroney a confié qu'il « avait pu observer un consensus embryonnaire » sur certains sujets sans trop les préciser, alors que le président du Comité consultatif de la conférence, M. Stanley Hartt, « a crié remarquer que les participants avaient commencé à se dégrader au cours de l'après-midi ».

Aujourd'hui, la journée débutera par cinq ateliers qui, de l'avis même des participants, permettront de déceler davantage les préoccupations des différents groupes de la société économique canadienne.

Divisés en petits groupes de 20 personnes, les intervenants discuteront de financement des marchés de capitaux, de dérégulation, d'emplois, du régime fiscal, des subventions gouvernementales et de relations patronales-syndicales.

En fin d'après-midi, le premier ministre présidera la dernière séance plénière avant de faire le point sur ce que son gouvernement aura reconnu de cet exercice au cours d'une conférence de presse.



M. Rowland Frazee, président du conseil de la Banque Royale du Canada.



M. Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada.

ment donne la priorité à la réduction du déficit, à la lutte à l'inflation et au contrôle des dépenses.

« Réduire le déficit, a-t-il dit, est devenu l'objectif crucial, autrement, les taux d'intérêt demeureront élevés et continueront d'empêcher la création d'emplois ».

M. Frazee a été catégorique et son opinion a été immédiatement partagée par la grande majorité des dirigeants d'entreprises. « Il faut à tout prix, a-t-il ajouté, réduire le déficit d'une tranche de \$5 milliards au cours de la prochaine année », même si le ministre Wilson venait à peine d'annoncer que son budget, qui sera présenté dans la semaine du 20 mai, laisserait probablement voir un déficit plus élevé que les \$35 milliards prévus en novembre.

Le président du Congrès du tra-

dire, a-t-il indiqué, de tenir leurs promesses électorales, puisque c'est le premier ministre Mulroney lui-même qui a déjà déclaré que la meilleure façon de réduire le déficit, était de remettre les chômeurs au travail ».

Dans son rôle de modérateur, le premier ministre Brian Mulroney a été d'une efficacité remarquable. Il a profité occasionnellement de certaines interventions pour louer les initiatives des hommes d'affaires, entrepreneurs et syndicats.

Pour un petit nombre d'observateurs, le premier ministre est intervenu trop souvent, pour d'autres ses remarques ont surtout servi à animer le débat, « à déglacer certains participants moins habitués à ce genre de dialogue ».

La participation des Québécois



Mulroney rencontre son homologue australien

Le premier ministre Brian Mulroney discute avec son collègue australien, M. Robert James Lee Hawke, hier, après qu'ils eurent déjeuné ensemble, à Ottawa, en marge de la conférence économique.

laserphoto CP

Garneau estime que la conférence aurait dû être mieux préparée

OTTAWA — Le gouvernement aurait dû présenter des propositions concrètes aux participants à la conférence économique nationale au lieu de les laisser discuter de tous les sujets à la fois.

MICHEL C. AUGER
de la Presse Canadienne

C'est ce qu'estiment les représentants des deux partis d'opposition qui avaient le statut d'observateurs à cette conférence, le libéral Raymond Garneau et le néo-démocrate Stephen Langdon.

Selon M. Garneau, le gouvernement aurait dû présenter un document reflétant ses vues et le soumettre aux participants.

« Je n'ai pas appris beaucoup de choses parce que chaque groupe s'est contenté de donner le point de vue des gens qu'il représente. Que ce soient les syndicats ou les associations patronales, ils disent tous des choses qu'on savait », affirme M. Garneau.

Pour le député de Laval-des-Rapides, le gouvernement aurait dû présenter à la conférence une proposition d'action précise en vue du prochain budget et chercher un consensus sur ces propositions.

« Quand des sommets semblables ont bien fonctionné au Québec, c'étaient toujours des sommets sectoriels ou régionaux qui discutaient d'une proposition précise du gouvernement », rappelle M. Garneau.

Même la réduction du déficit, qui était le thème principal de l'allocution d'ouverture du ministre des Finances Michael Wilson, ne semble plus faire de consensus, affirme le député.

« On en n'entendait déjà plus parler en après-midi, ce qui fait que M. Wilson ne sortira pas d'ici en sachant si c'est vraiment la priorité de tous et comment on doit s'y prendre pour le réduire », a soutenu M. Garneau.

Il a conclu en disant ne pas comprendre qu'un gouvernement élu il y a tout juste six mois sur le thème du changement n'ait aucune idée précise à proposer aux gens qu'il consulte.

« Si, au moins, ils étaient au pouvoir depuis 20 ans, on pourrait dire qu'ils veulent aller chercher de nouvelles idées, mais ils viennent d'être élus et ils n'ont pas même proposé une nouvelle idée », a conclu M. Garneau.

Pour le néo-démocrate Stephen Langdon, le gouvernement a oublié de donner un objectif à ce sommet, de lui donner un thème central comme cela s'est fait en Australie, le modèle qu'a adopté le premier ministre Brian Mulroney pour sa conférence.

« Il aurait dû y avoir un livre blanc ou un livre vert, un énoncé de la stratégie économique du gouvernement qui lui aurait permis de connaître les impressions des participants sur ses objectifs. Au lieu de cela, nous avons eu droit à du verbiage sans but précis », a soutenu le député.

Quant à la performance du président de la conférence, le premier ministre Brian Mulroney, M. Langdon croit qu'il s'est limité à ses « généralités souriantes qui ressemblaient beaucoup plus à des discours de quelqu'un qui est en campagne électorale qu'aux interventions d'un chef de gouvernement ».

Ça tourne comme une machine bien huilée

OTTAWA — Longue ment préparé par le gouvernement conservateur, le sommet économique d'Ottawa tourne comme une machine bien huilée même si quelques grains de sable viennent parfois se glisser dans l'engrenage.

Peu après l'ouverture de la conférence, par exemple, des problèmes de sono ont donné des sueurs froides aux organisateurs.

Un peu plus tard, c'est le président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott, qui a soulevé leur inquiétude.

Invité à prendre la parole par le premier ministre Mulroney, M. McDermott a demandé s'il pouvait imiter le ministre des Finances et s'adresser à l'auditoire depuis la tribune centrale.

On lui a alors rapidement fait comprendre qu'il devait se plier aux règles établies en faisant son intervention depuis les gradins réservés aux simples participants.

Par la suite, tout s'est déroulé sans incident alors que les 138

participants se conformaient au scénario préparé par le comité organisateur.

Appuyé par une équipe d'une vingtaine de fonctionnaires provenant de divers ministères et doté d'un budget de \$650 000, le comité n'a rien ménagé pour que cet exercice se déroule sans anicroche.

Assis au milieu de la grande salle du Centre des congrès d'Ottawa, l'animateur vedette et premier ministre, M. Mulroney, dirige le tout avec virtuosité.

Chacun doit lever sa carte bleue pour obtenir le droit de parole à son tour et sa carte jaune pour effectuer une intervention « spontanée ».

Meneur de jeu, M. Mulroney a le privilège de passer outre à ces règles et ne s'en prive pas. Il commente les interventions et souligne la présence de l'un et de l'autre.

Pour s'assurer une représentation équilibrée, il a avoué faire une pondération linguistique et régionale des intervenants.



D'un coup de marteau énergique, le premier ministre Brian Mulroney donne le coup d'envoi à la conférence économique...

144photo CP

Conférence économique nationale

WILSON DÉPOSERA SON BUDGET LE 21 MAI

Le déficit fédéral est encore plus élevé que prévu



Le ministre des Finances Michael Wilson s'entretient avec un participant peu après avoir livré son discours dans le cadre de la Conférence nationale sur l'économie. photo PC

■ OTTAWA — Le déficit du gouvernement fédéral pour l'année fiscale courante sera plus élevé que prévu puisque le ministre des Finances, Michael Wilson, a indiqué hier qu'il atteindra \$35,5 milliards.

Le manque à gagner d'Ottawa pour l'exercice fiscal 1984-85, année qui se termine le 31 mars prochain, dépasse de \$1 milliard les projections de novembre dernier.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le ministre des Finances a dû admettre hier également que l'activité économique au cours des prochaines années sera plus incertaine qu'il ne l'avait anticipée.

Celui-ci avait projeté un déficit de \$34,5 milliards l'automne dernier. Interrogé hier par les journalistes qui demandaient si la hausse se chiffrait à \$1 milliard, il a répondu: «L'augmentation sera de cet ordre».

Premier orateur à la conférence nationale sur l'économie, M. Wilson a annoncé en primeur aux participants de la réunion que le budget serait déposé à la fin du mois de mai.

Il a déclaré que le budget serait lu dans la semaine du 20 mai, soit un délai de trois semaines par

rapport aux intentions premières du gouvernement conservateur.

Mercredi dernier, Brian Mulroney parlait encore du mois d'avril pour le dépôt du budget.

Traditionnellement, le budget est présenté la journée du mardi, ce qui signifie que la date du 21 mai a été retenue.

M. Wilson a affirmé hier que les revenus fédéraux seront inférieurs aux prévisions, entraînant un plus grand déficit.

«Nous prévoyons que nos mesures de compression entraîneront une légère baisse des dépenses comparativement aux prévisions de novembre. Malheureusement, les recettes fiscales ont été également inférieures aux prévisions au cours des quatre derniers mois. En conséquence, je prévois que le déficit de 1984-85 sera légèrement supérieur au niveau de \$34,5 milliards que je prévoyais en novembre».

Il a mentionné aussi que les conditions économiques au cours des cinq prochaines années continueront d'être sombres et ce, en raison des taux d'intérêt américains élevés.

«J'ai indiqué en novembre dernier un certain nombre de risques qui pourraient influencer sur les perspectives économiques et financières entre 1986 et 1990».

«J'aimerais pouvoir vous dire

que ces risques se sont dissipés, mais ce n'est pas le cas. De fait, le risque d'une augmentation plus forte que prévu des taux d'intérêt aux États-Unis est maintenant plus grand qu'il ne l'était en novembre».

«Nous devons continuer de nous accommoder de conditions économiques extérieures à tout le moins incertaines».

Le ministre Wilson prévoit que la hausse du coût de la vie atteindra quatre pour cent en 1985, ce qui est mieux que l'an dernier.

Il a déclaré que la conférence nationale avait pour objectif d'attaquer la réalité du chômage. Toutefois, la création d'emplois passe en premier par la réduction du déficit, un message que les Conservateurs tiennent depuis leur arrivée au pouvoir.

C'est pourquoi, a-t-il dit, la première tâche du gouvernement a été de mettre de l'ordre dans ses finances en coupant les dépenses.

Le vice-premier ministre, Erik Nielsen, passe en revue tous les programmes gouvernementaux afin de déterminer les économies qui pourraient être réalisées.

M. Wilson a rappelé que tout le système des subventions sera étudié dans son budget. De même, les nombreuses déductions fiscales seront revues car, au fil des ans, plusieurs ont cessé de remplir le rôle qu'elles de-

vaient jouer au départ. Le crédit d'impôt à la recherche scientifique, qui a été supprimé déjà, en est un exemple.

Le ministre a expliqué le retard de son budget par le fait qu'il voulait avoir le temps d'y inclure les idées qui seraient proposées durant la conférence nationale.

Le président de la Fédération des petites entreprises indépendantes, John Bulloch, s'est félicité du geste de M. Wilson. Son organisme avait demandé un délai dans la présentation du budget afin que le ministre puisse justement prendre en considération les mesures suggérées lors de ces deux jours.

Pour sa part, le critique libéral, Raymond Garneau, a affirmé que le retard du budget ne visait qu'à donner le temps au premier ministre conservateur de l'Ontario, Frank Miller, de déclencher les élections avant que les mesures négatives du budget Wilson ne soient dévoilées.

Concernant le déficit plus élevé que prévu, M. Garneau a dit qu'il s'agissait là d'une tactique du ministre.

«Il hausse le déficit de 1984, quand les Libéraux étaient au pouvoir, et il baisse celui de 1985. Cela lui permet de dire qu'il a réduit les dépenses de l'État en 1985 et d'en prendre le crédit».

LA DATE DU PROCHAIN BUDGET ANNONCÉE HORS DES COMMUNES

L'Opposition accuse le gouvernement de carrément mépriser le Parlement

■ OTTAWA — Mécontents de la décision du ministre des Finances Michael Wilson d'annoncer la date du prochain budget fédéral hors des Communes, les libéraux ont paralysé les travaux de la Chambre pour la journée d'hier.

MICHEL C. AUGER
de la Presse Canadienne

Aussitôt après la période des questions, les libéraux ont tout de suite présenté une motion demandant l'ajournement des Communes et ont refusé de revenir en Chambre pour voter.

Les cloches ont donc sonné toute la journée d'hier au Parlement et les travaux ne pourront reprendre que lundi.

Selon les libéraux, il s'agit d'un

mépris pur et simple du Parlement que d'annoncer la date du budget à l'extérieur des Communes, surtout que la question avait été posée au ministre des Finances pas plus tard que la veille au cours de la période quotidienne des questions.

«C'est un mépris sans précédent des 282 députés élus. Nous faisons ce geste pour avvertir le gouvernement que s'il entend faire adopter son programme législatif, il devra montrer plus de respect pour le Parlement», a soutenu M. Gray.

En conférence de presse, M. Gray a dénoncé l'attitude générale du gouvernement envers les institutions parlementaires, affirmant que le premier ministre Brian Mulroney et plusieurs ministres étaient de moins en moins

souvent à la période des questions sans raisons valables, comme M. Mulroney qui était à Ottawa mercredi et jeudi mais s'est déclaré trop occupé pour aller en Chambre.

Selon M. Gray, le gouvernement a dû avoir peur qu'une véritable nouvelle ne sorte de son sommet économique national, et c'est sans doute pourquoi il a voulu y dévoiler la date du budget.

Mais c'est la première fois que le gouvernement n'annonce pas la date de son budget devant les députés. «La manipulation des médias a pris le pas sur le respect du Parlement», a soutenu M. Gray.

Mais pour le leader parlementaire du gouvernement Ray Hnatyshyn, le Parti libéral essaie de faire de son mieux pour n'avoir

que 15 p. cent d'appui dans les prochains sondages.

«Ils démontrent qu'ils ne veulent pas débattre des problèmes qui affectent les Canadiens et ils se sentent frustrés par une conférence économique qui connaît beaucoup de succès», a-t-il soutenu.

Il a rappelé que la Chambre devait débattre deux projets de loi importants au cours de la journée et que c'est en définitive les Canadiens qui seront les perdants à cause du geste posé par l'Opposition.

Pendant la période des questions, l'Opposition tant libérale que néo-démocrate a bien tenté de faire admettre au gouvernement que sa décision de repousser le budget jusqu'à la fin de mai relevait de considérations strictement partisans.



Le ministre des Transports, M. Don Mazankowski (à l'avant-plan) et le président des Travailleurs unis de l'automobile du Canada, M. Robert White, écoutent le discours d'un délégué. téléphoto Reuter

Un forum à sens unique sans véritable débat

■ OTTAWA — C'est sans véritable débat que s'est déroulée hier la première journée de la Conférence nationale sur l'économie mise en scène par le gouvernement Mulroney.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Au rythme d'une dizaine de discours à l'heure, 136 hommes d'affaires, chefs syndicaux et représentants de groupes communautaires ont fait part de leurs préoccupations face à l'évolution de l'économie.

«Nous n'avons entendu que des répétitions de positions connues de la part des divers groupes présents, aucune idée neuve, aucune discussion», déplore le directeur de l'Organisation anti-pauvreté, M. Patrick Johnston.

Selon lui, ce dialogue de sourds est en partie attribuable au fait que le gouvernement n'a pas posé d'énoncé de politiques susceptible de lancer la discussion.

«Nous avons reçu 28 documents forts bien faits préparés par des universitaires, mais ils ne donnaient pas le point de vue du gouvernement et ils ont été ignorés par tout le monde», ajoute M. Johnston.

«Il se peut que le vrai débat s'amorce pendant les travaux prévus en soirée, dit-il. Mais pour le moment, cet exercice aura été de

peu d'utilité pour les défavorisés que nous représentons».

Connaître des points de vue

«La plus grande utilité de ces sommets est d'amener les participants à connaître le point de vue des autres», réplique le directeur de la Chambre de commerce, M. Roger Hamel.

Celui d'Ottawa ressemble beaucoup à celui tenu à Montebello en 1978, ajoute-t-il. «Je suis convaincu qu'il aura des effets positifs».

Son avis n'est pas partagé par la présidente de la Fédération canadienne des étudiants, Beth Olley. «Il y a une absence de discussion désoilante», dit-elle.

«Il n'y a pas de liens entre les interventions des gens et je ne vois aucun consensus se dégager», note Mme Olley.

Observateur sans droit de parole dans ce forum, le porte-parole libéral, le député Raymond Garneau, est lui aussi très critique face à la méthode adoptée.

S'il est satisfait de l'éventail d'opinions regroupées ici, M. Garneau croit que la conférence ne permet pas l'émergence d'idées maitresses.

«Ce matin, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a soulevé la question du déficit mais on en a plus entendu parler de la journée, dit-il. Nous allons repartir sans le consensus souhaité pour établir des priorités».



Une vue générale des débats à la conférence sur l'économie, hier à Ottawa. lasephoto CP

POUR UNE MAJORITÉ DES PARTICIPANTS

Les retombées viendront plus tard

■ OTTAWA — Une bonne majorité des participants à la conférence nationale n'attendent pas de résultats rapides des deux jours de discussions. Par contre, ils disent avec enthousiasme que les bénéfices viendront plus tard.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le sommet économique d'Ottawa prépare le terrain pour les prochaines années, d'après de nombreux intervenants questionnés hier par LA PRESSE.

Le président et chef des opérations de la société Alcan, David Culver, a eu une expression ima-

gée pour dire que les résultats se feront voir à long terme. «C'est comme lorsque vous allez à l'église», a-t-il déclaré. «Cela ne vous rapporte pas nécessairement tout de suite, dès le lendemain, mais vous espérez quelque chose pour plus tard».

Selon M. Culver, tous les groupes économiques et sociaux présents à Ottawa sentent le besoin de se parler maintenant, après des années difficiles traversées par le Canada. «La récession nous a donné la peur, à tout le monde. On veut éviter que cela recommence».

Le président du mouvement Desjardins, Raymond Blais, croit

aussi que les résultats viendront beaucoup plus tard.

«Il ne faut pas se faire d'illusions», a-t-il affirmé. «Les idées émises ici ne se retrouveront pas dans le budget Wilson».

Mais, pour M. Blais, c'est du choc des idées qui vient le progrès. «Nous représentons tous des groupes aux intérêts divergents et il est bon d'échanger les uns les autres».

Pour le syndicaliste québécois, il est important de dire que la solution Reagan, vantée par plusieurs hommes d'affaires, doit être combattue.

Un sentiment que partage le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Louis Laberge.

«On ne sait jamais, a dit M. Laberge, de grandes initiatives viendront peut-être d'ici». Et il a rappelé l'expérience québécoise.

«Il faut se souvenir que le programme Corvée-Habitation a été proposé par nous et que cela a créé beaucoup d'emplois».

Selon le dirigeant syndical, il ne faut pas attendre des résultats immédiats. «Cela peut prendre du temps, mais on est habitué de négocier et on peut montrer des choses à Brian Mulroney».

DÉPÔT GARANTI TRUST GÉNÉRAL

UN MODE D'ÉPARGNE AVANTAGEUX:

- ✓ sécurité du capital
- ✓ taux d'intérêt garanti
- ✓ choix dans le placement des intérêts
- ✓ des intérêts composés annuellement
- ✓ aucun coût

SUCCURSALES: Mtl/Université: 1100, Université, 871-7200 • Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265 • Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414 • Laval: Place du Carrefour, 682-3200

CONSEILLERS: Mtl/Ahuntsic: 382-8000 • Riv.-Sud/Brossard: 462-1880 • Granby: 378-6461

Demandez une
ANALYSE GRATUITE
de votre REER

Taux Sujets à confirmation:

12 1/4%	11 3/4%	11 3/8%
5 ans Int an	3 ans Int an	15 mois Int à l'échéance

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

La Guerre du Golfe

Une boucherie absurde

Cinquante-cinq mois d'un affrontement lourdement meurtrier, au demeurant profondément inutile, n'en finissent pas de révéler le caractère absurde de cette Guerre du Golfe qui s'enlise sous le regard faussement indifférent des deux super Puissances. Marquée au coin d'un fanatisme iranien délirant, cette boucherie, née de l'ambition nationaliste revancharde irakienne, apparaît d'autant plus imbecille que la finalité de cette entreprise échappe aux deux belligérants.

De par le jeu des intérêts Est-Ouest, coïncidant étrangement sur ce théâtre régional, rarement conflit n'aura été autant manipulé par une pléiade d'acteurs et de sous-acteurs pour briser les espérances de l'Irak et de l'Irak caressant, chacun de leur côté, des rêves hégémoniques dans le Golfe et sur son pactole pétrolier. En fait, dès le début du carnage, toutes les conditions furent réunies pour contraindre les deux protagonistes à se saigner à blanc, pour s'affaiblir et se neutraliser.

Les résultats semblent avoir largement dépassé les prévisions les plus conservatrices puisque, cinq ans après, le bilan — qui s'alourdit de jour en jour



CHARLES DAVID

— s'élèverait déjà à des centaines de milliers de morts. Mais, surtout, on sait désormais que ni Téhéran, ni Bagdad, ne pourront émerger en vainqueur de ce conflit et prétendre au rôle convoité de gendarme du Golfe, laissé vacant par la disparition du Chah. Tout compromis pour un éventuel arrêt des hostilités devra fondamentalement se réaliser à leur détriment au profit d'autres intérêts.

Face à ce gâchis qui laisse inopérants, et pour cause, les mécanismes d'intervention de la communauté internationale dans cette zone de turbulence, la réprobation générale de l'Occident vis-à-vis des pratiques jugées excessives de la révolution de l'imam Khomeiny ne peut faire oublier les responsabilités premières de Saddam Hussein dans le déclenchement de cette tuerie.

Quels qu'aient été ses calculs et la véracité de ses motifs, il n'en demeure pas moins qu'en prenant le parti de dénoncer l'Accord d'Alger de 1975 qui liquidait le contentieux frontalier sur le Chatt El-Arab et d'attaquer l'Irak, en ce 22 septembre 1980, l'homme fort de l'Irak céda d'abord à un vertige de puissance pour assouvir ses ambitions, longtemps frustrées par la présence annihilante du Chah.

Un consentement tacite

Il s'avère surtout évident que Saddam Hussein ne se serait ja-



Hussein

La bêtise
de l'un
et
le fanatisme
de l'autre



Khomeiny

mais lancé dans cette « prétendue promenade militaire » sans le consentement tacite des grandes puissances, et notamment de Washington, humilié par toutes les péripéties de l'affaire des otages, qui y trouvait, avec cette aubaine, l'occasion rêvée de juguler la montée du péril khomeiniste et d'assurer la sécurité des Emirats du Golfe.

Quant à l'URSS, soucieuse, au départ de la Révolution islamique, de profiter des avanies infligées aux Américains et d'améliorer ses positions tout en digérant quelques rebuffades, elle va très vite mesurer le risque que ce déferlement islamique fait courir à ses propres minorités musulmanes. La dégradation de ses relations avec Téhéran, accentuée par l'arrestation des dirigeants du parti Toudéh (le parti communiste iranien) et la nette hostilité idéologique proclamée par le régime islamique, va donc conforter Moscou dans une neutralité ambiguë qui donne le feu vert à Bagdad.

Ainsi, assuré du soutien financier des Emirats du Golfe qui paient cher cette opération chirurgicale préventive — la Révolution islamique n'ayant jamais caché son intention d'exporter sa « bonne parole » chez les Sunnites — Saddam Hussein, instrument d'autres visées, se lance d'autant plus allègrement dans cette expédition que l'armée iranienne, victime de purges révolutionnaires et complètement désorganisée, se trouve officiellement, par suite de son isolement international, coupée de ses approvisionnements traditionnels.

La déconvenue politique sera bien forte

La déconvenue politique en sera plus forte et son rôle, dans ce marché de dupes qu'est la Guerre du Golfe, plus éclatant. Car l'Irak, prétendument pestiférée, continue de recevoir, certes à prix d'or, par des voies détournées, toute la quincaillerie

militaire nécessaire aux disciples de l'imam. D'abord par Israël, mais aussi par l'Angleterre et la Suisse, en dépit de l'embargo officiel souhaité par Washington. Du côté de l'Est, on fait largement sa part avec l'apport de la Pologne, la Corée du Nord, l'Allemagne de l'Est... Quant à la Syrie et la Libye, ils règlent leurs comptes avec Saddam Hussein par Khomeiny interposé.

En fait, si les marchands de canons assurent définitivement, avec cette guerre, la tranquillité de leurs vieux jours, les véritables bénéficiaires de cet affrontement demeurent avant tout les grandes puissances et leurs protégés respectifs qui, par un savant dosage d'équilibre, tirent parti de la bêtise originale de Saddam Hussein et du fanatisme de la révolution islamique. En soutenant l'un, sans asphyxier l'autre, ils assistent imperturbables à l'auto-destruc-

tion de deux peuples, dévoyés par leurs dirigeants.

Certaines voix autorisées en Israël, tout en souhaitant la poursuite des combats dans le Golfe, n'hésitent pas à clamer fort ce que tout le monde pense tout bas. « L'intérêt majeur d'Israël, et cela n'a pas changé depuis le début des combats, vient de déclarer Mark Heller, membre du Centre d'Etudes Stratégiques Jaffee, à l'Université de Tel Aviv, est qu'aucune des deux parties ne remporte de victoire militaire décisive. » Ce ne sont pas sûrement, en cette période de surplus énergétique, les grandes compagnies pétrolières qui soutiendront le contraire.

En attendant, au rythme délirant où se poursuit cette boucherie, il est fort à craindre que ce ne soient pas les armes qui fassent défaut à son accélération, mais bien la production de clés censées ouvrir la porte du paradis aux martyrs de l'Islam.



Une guerre dont personne ne sortira vainqueur.



Jacques Bouchard

Les libéraux sont convaincus que M. Lévesque va quitter son poste

Les libéraux de Robert Bourassa sont de plus en plus convaincus que le premier ministre René Lévesque ne fera pas la prochaine campagne électorale. L'organisateur en chef du PLQ, Pierre Bibeau, va même plus loin. Il est pratiquement assuré que M. Lévesque devra quitter ses fonctions après Pâques.

Les libéraux constatent que le congrès spécial du PQ, le 19 janvier, a provoqué un début d'éclatement et n'a rien réglé quant au fond. La crise, loin de s'être résorbée comme l'avait affirmé le président du PQ, a pris encore plus d'ampleur. Les ministres eux-mêmes ne parviennent plus à dissimuler des évidences, c'est-à-dire le mécontentement et la frustration au sein de l'équipe du cabinet ministériel, dans la députation et chez les militants.

La plupart des collaborateurs et ministres croient que les choses ne peuvent plus durer longtemps ainsi. Ils espèrent que le premier ministre aura décidé avant Pâques de quitter son poste. Mais celui-ci reste insensible aux avis de ses amis et proches qui, depuis plusieurs semaines, lui conseillent de se retirer et tentent de lui faire comprendre qu'il n'exerce plus le leadership nécessaire, qu'il a maintenant accompli sa mission, qu'il est en voie d'épuiser ses dernières ressources et qu'il pourrait encore faire quelques bonnes années dans le journalisme s'il partait maintenant.

Que lui reproche-t-on? On dit qu'il retire des mains des ministres les grands dossiers pour en assurer lui-même la gestion selon ses intuitions et ses instincts. On dit aussi qu'il ne fait plus confiance à personne. Ses sautes d'humeurs et ses colères alimentent les conversations. Son attitude générale en inquiète plusieurs. Dont des ministres qui n'hésitent plus à dire, respectueusement toutefois, qu'il devrait maintenant passer la main à un autre avant qu'il ne soit trop tard.

Paysan russe

Et la teneur du dernier discours prononcé par M. Lévesque, jeudi, devant des financiers, à New York, n'était pas de nature à rassurer ses proches. Il a dit qu'au cours de la visite du président des États-Unis, Ronald Reagan, il s'était senti comme un paysan russe... Il n'a pas tellement apprécié que celui qu'il considérait il y a quelques semaines comme un allié sûr, Brian Mulroney, l'ait traité aussi singulièrement à l'occasion de cette rencontre historique.

M. Lévesque a aussi mentionné, à la surprise générale, selon des informations recueillies à New York, qu'au Québec on ne produisait pas seulement de l'électricité, mais du caviar et qu'on avait aussi Sainte-Anne de Beauré...

L'inquiétude sur l'état de santé de M. Lévesque ne fait que s'accroître. Et ce malgré le fait que des médecins, après son hospitalisation d'urgence en janvier, aient affirmé, assez laconiquement d'ailleurs, que celui-ci est en bonne santé.

Stratégie du PLQ

Au PLQ on continue à réclamer des élections générales en juin. Mais nul n'oserait parier sur cette éventualité. Officiellement on se dit prêt à affronter n'importe qui sur le terrain, y compris Pierre-Marc Johnson, perçu comme le successeur éventuel de M. Lévesque.

On convient cependant qu'une lutte contre le ministre de la Justice serait une toute autre affaire. Même si on ne veut pas l'avouer publiquement, les dirigeants du PLQ sont bien conscients que la victoire serait peut-être plus difficile à remporter.

Le dernier sondage CROP-LA PRESSE réalisé au début de janvier démontrait que 47 p. cent des électeurs interrogés ont répondu qu'ils voteraient pour le PQ si cette formation politique était dirigée par M. Johnson contre 46 p. cent pour M. Bourassa. Le PQ, avec M. Lévesque ne récoltait que 39 p. cent des intentions de vote contre 53 p. cent pour le parti de M. Bourassa.

Des résultats qui ont eu pour effet d'accroître la méfiance de M. Lévesque à l'endroit de celui qu'il soupçonne de convoiter sa place.

On ne comprend pas non plus l'entêtement de M. Lévesque à vouloir se maintenir à tout prix à la tête du parti et du gouvernement, risquant ainsi de voir ce parti disparaître de la carte électorale ou de subir une défaite écrasante.

Cet homme n'est plus le même, confie-t-on sur le sillon de la confiance. Lors de la défaite référendaire de mai 1980, ses proches conseillers de l'époque, Jean-Roch Boivin, chef de cabinet et son adjoint, Michel Carpentier, avaient eu toutes les misères du monde à convaincre M. Lévesque de continuer le combat.

Le printemps suivant, M. Lévesque avait réussi à obtenir un deuxième mandat des électeurs. C'est à partir de ce moment là qu'il a commencé à changer, en projetant de plus en plus l'image d'un nouveau Maurice Duplessis.

Pour toutes ces raisons, le PLQ a donc décidé d'établir deux stratégies. Une pour le printemps, bien qu'on y croie de moins en moins, et une pour l'automne.

Advenant l'improbable départ de M. Lévesque, par exemple en avril, le PQ pourrait alors tenir un congrès à la direction vers la mi-juin. Après la période estivale, le nouveau premier ministre désigné pourrait alors convoquer l'Assemblée pour une mini-session pré-électorale. Présenter un budget, dissoudre l'Assemblée nationale et tenter de faire avaliser ces nouvelles propositions par la population.

S'il y avait effectivement une lutte pour la direction, le parti s'exposerait à des déchirements encore plus profonds et il risquerait de ne jamais s'en remettre, soutiennent les stratèges du PLQ. Car il ne faut pas oublier que 33 p. cent des délégués du dernier congrès se sont prononcés contre la mise en veilleuse de l'option souverainiste.

Même si le nouveau premier ministre désigné était Pierre-Marc Johnson, le président de la campagne du PLQ, l'ex-ministre Fernand Lalonde, est convaincu que Robert Bourassa remporterait la victoire. Il pense que la population, voyant M. Johnson sous les feux de la rampe, le jugerait sévèrement. Et le nouveau chef ne disposerait pas du temps nécessaire à la fois pour refaire l'unité de son Parti et pour convaincre les électeurs que les orientations de base sont changées.

Nagez, méditez, dégustez, lisez, faites du ski nautique et de la voile, pique-niquez, buvez, dansez, faites du tennis et de la planche à voile, jouez au ping-pong et au volley, paressez, rêvez, plongez, relaxez, assistez à des spectacles, bridgez, bronzez, faites du yoga et de la gymnastique...



**Bahamas
Eleuthéra**
869\$***

une semaine,
aller-retour de Montréal,
départs du 27 avril
au 8 juin.

**Haïti
Île Magique
899\$***

une semaine,
aller-retour de Montréal,
départs du 13 avril
au 19 octobre.

**Bahamas
Paradise Island
1049\$***

une semaine,
aller-retour de Montréal,
départs du 27 avril
au 19 octobre.

La liste des activités peut varier d'un village à l'autre.
Voyez la brochure du Club Med.

Pour plus de détails, consultez votre agent de voyages Club Med Expert
ou La Maison du Club Med et son répertoire vidéo au:
2125, rue Crescent (514) 288-C.L.U.B. (2582).

*Prix par personne comprenant vol, transferts, hébergement, repas, pourboires, activités sportives et soirées divertissantes. Carte de membre, consommations au bar et excursions facultatives non-incluses.

**Il n'y aura pas de Mini Club pendant cette période à Eleuthéra.

au Club Med

**Réprimande à
un organisme
qui s'oppose à
l'avortement**

■ WINNIPEG (PC) — Un juge a réprimandé, hier, un organisme qui s'oppose aux avortements et qui s'était adressé à la cour pour empêcher la réouverture de la clinique du Dr Henry Morgentaler, prévue pour aujourd'hui (samedi).

Le juge en chef Archie Dewar, de la Cour du banc de la reine du Manitoba, a reporté au 2 avril l'audition d'une requête de l'organisme pour l'obtention d'une injonction interlocutoire visant à empêcher la clinique de rouvrir ses portes.

La clinique doit rouvrir aujourd'hui après avoir été fermée à la suite de deux descentes de la police au cours de l'été de 1983. Me Robert Reimer procureur de la Ligue Pro-Vie, a demandé au juge Dewar d'accorder une injonction interlocutoire en attendant qu'un tribunal se prononce sur une demande d'injonction permanente pour que la clinique demeure fermée.

L'avocat a soutenu que la réouverture imminente de la clinique constituait un cas d'urgence. Mais le juge a rétorqué que la ligue savait depuis janvier que la clinique Morgentaler rouvrirait ses portes le 23 mars. Pro-Vie aurait donc dû soumettre sa requête beaucoup plus tôt au lieu d'attendre à la dernière minute comme elle l'a fait.

**Montréalais!
Le dimanche
24 mars, les
Restaurants Hy's
redonneront vie
à un temple de
la gastronomie...**

**Grande
Vente
d'ouverture**

PROFITEZ MAINTENANT DE NOS SUPER SPECIAUX

**SPECIAUX
SUR PISCINES
HORS-TERRE
ET PISCINES
CREUSEES**

**BEAUCOUP PLUS POUR
VOTRE ARGENT AVEC:**

- Filtreur Turbo 5000 exceptionnel
- Eclairage intégré exclusif
- Structure de piscine incomparablement plus forte

**PISCINES/PATIOS
CITADELLE**

LONGUEUIL
620, Place Trans-Canada
527-8617

REPENTIGNY
545, rue Notre-Dame
585-0100

SHERBROOKE
(Roch Forest)
4701, boul. Bourque
584-8611

LAVAL
1770, boul. des Laurentides
(angle St-Martin)
384-4581

SHAWINIGAN
1423, 41^e Rue
539-8431

JOLIETTE
584, rue St-Charles-Borromée
759-8110

ST-HYACINTHE
2065, rue Cherrier
1-773-5687 ou
464-7341

SAINTE-THÉRÈSE
259, boul. Labelle
435-1983

CHÂTEAUQUAY
279, boulevard Anjou
691-5030

BROSSARD
6655, boul. Taschereau
676-6855

SOREL/TRACY
204, route Marie-Victorin
742-7982

VICTORIAVILLE
(Arthabaska), 54, rue Girouard
357-8344

TROIS-RIVIÈRES
8255, boul. Jean-XXIII
377-2921

GRANBY
848, rue Principale
378-4944

Heures d'ouverture:

Lundi au mercredi 9h00 à 18h00 /

Jeudi et vendredi 9h00 à 21h00 /

Samedi 9h00 à 17h00 /

Dimanche 11h00 à 17h00

Wardair. Spéciaux fin de saison

- hôtel, avion, transfert
- paiement au moment de la réservation
- nombre de siège limité

Mexique
Puerto Vallarta
 1^{er} et 8 avril 1985 7 nuits
 Hôtel Posada del Angel 499\$
 Hôtel Paraiso Pericos 539\$
 Vol ABC 399\$

Puerto Rico
San Juan
 1^{er} avril 1985 7 nuits
 Hôtel Palace 579\$
 El San Juan Tower studio 599\$

Mexique
Acapulco
 30, 31 mars et 7 avril 7 nuits
 Hôtel Las Amacas 579\$
 Hôtel Acapulco Tortuga 599\$
 Hôtel Copacabana 659\$

Jamaica
Montego Bay
 23 et 30 mars 1985 7 nuits
 Hôtel Casa Montego 599\$

Croisière
sur le ss Britanis
 à partir de 769\$
 30 mars 1985 catégorie no 1

VOYAGES TRAVELAIDE

GRANBY 378-2454
 2 rue Court
DRUMMONDVILLE 472-3323
 915 Boul. St-Joseph

BROSSARD 672-5353
 Place Portobello
ST-HYACINTHE 773-8291
 565 St-Denis

MONTRÉAL
 4454 St-Denis 845-8225
 911 Beaubien est 273-7755
 Centre Domane 254-9969
 Galeries Normandie 331-9971
 Galeries Dupuis 844-8416

LACHUTE 562-3788
 512 rue Principale
LONGUEUIL 679-3777
 Place Longueuil

LASALLE 364-6780
 Place Newman
LAVAL 687-0880
 Centre Laval
ST-EUSTACHE 472-6634
 Place St-Eustache

Wardair. Vive la différence.

Goetz, le «justicier du métro», occupe encore le devant de la scène de l'actualité à New York

NEW YORK (AFP) — Les péripéties judiciaires de l'affaire Bernhard Goetz, le justicier du métro new-yorkais, continuent de faire la une de l'actualité aux États-Unis et la presse populaire se déchaine pour offrir à ses lecteurs confessions et révélations en tout genre.

Témoignage exclusif : Goetz leur a tiré dessus comme un professionnel, titrait jeudi le Daily News en première page. Vendredi dans le même journal, en énormes caractères gras : Goetz sur bande magnétique : « Je savais dans mon cœur que j'étais un meurtrier. J'ai décidé que j'allais les tuer tous ».

Tous, ce sont les quatre jeunes Noirs sur lesquels Goetz, un ingénieur électricien blanc de 37 ans, a déchargé son revolver le 22 décembre dernier dans le métro new-yorkais, parce que, selon lui, ils étaient sur le point de l'agresser.

Le New York Post, le grand concurrent du Daily News, a quant à lui réussi un joli coup hier en publiant une première, un article rédigé de la main même de Bernhard Goetz et intitulé simplement *Mon histoire*.

Pour ne pas être en reste, la chaîne de télévision ABC s'est elle aussi vantée d'avoir diffusé jeudi soir un document exclusif, la bande où Goetz raconte pour la première fois à la police ce qui s'est passé. Les principaux éléments de cette déposition étaient déjà connus, mais on n'en avait jamais entendu l'enregistrement.

Inculpation ?
 Ce déchaînement des médias américains sur l'affaire intervient alors qu'une chambre de mise en accusation est actuellement réunie à huis clos, à New York, pour décider si oui ou non il convient d'inculper Goetz de tentative de meurtre.

Procédure inhabituelle, c'est la seconde fois qu'une chambre de mise en accusation examine ce dossier. En janvier dernier, alors que l'opinion publique était largement derrière Bernhard Goetz, ce dernier s'en était tiré à bon compte en étant uniquement inculpé de port d'arme illégal.



Bernhard Goetz, hier, montant dans un taxi près de chez lui, dans le centre-ville de New York. (téléphoto UPI)

Depuis, son image de héros a quelque peu pâli même si, selon divers sondages, une majorité d'Américains se déclarent toujours en sa faveur et estiment qu'il a agi en état de légitime défense.

Goetz a sans doute commis une erreur en se mettant à parler à tout bout de champ dénonçant New York comme une ville malade, coiffant aux bons citoyens de s'armer et répétant qu'il avait tiré sur les quatre jeunes Noirs pour tuer.

Goetz s'est ainsi aliéné un groupe de plus en plus large de New-Yorkais, et le procureur Robert Morgenthau a finalement décidé de soumettre à nouveau l'affaire à une chambre d'accusation en indiquant mais sans donner de précisions qu'il avait de nouveaux éléments.

Deux témoins
 En janvier, ni Goetz ni aucune de ses victimes n'avaient témoigné devant la chambre d'accusation. Mais cette semaine, deux des quatre jeunes Noirs ont été entendus après avoir reçu l'assurance qu'ils ne feraient pas l'objet de poursuites. Quant à Goetz, on ignore encore s'il viendra témoigner.

Dans ses confessions au New York Post, Goetz, qui rejette le terme de justicier, écrit que le drame s'est déroulé en 8 secondes et qu'il a tiré après que l'un des jeunes Noirs eut exigé \$5.

« Je n'ai pas pris la loi entre mes mains. J'ai agi parce que j'étais complètement effrayé », écrit-il.

Tout en récusant les accusations de racisme portées à son encontre, il affirme que sa réaction n'a pas été démesurée. « Je suppose que nous devrions tous abandonner notre dignité, et nous laisser voler, battre, ou pire », dit-il encore.

La CSST poursuit l'agresseur mineur d'un bénéficiaire

La Commission de la Santé et de la Sécurité au travail, tenue de dédommager un chauffeur d'autobus de la CTUM pendant une absence prolongée au travail (il avait été agressé pendant qu'il était au volant de son véhicule), a déposé une réclamation de \$18 000 contre l'auteur de cette attaque et son père, hier.

Le jeune homme, qui n'a pas encore atteint ses 18 ans, fumait et faisait du bruit dans un autobus lorsque le chauffeur Michel Lauzier est venu lui demander de cesser. L'adolescent l'a alors frappé au visage et au corps, le blessant sérieusement. Il a plus tard été condamné à l'amende, et Cour des jeunes délinquants.

En le poursuivant conjointement avec son fils, la CSST reproche à son père de n'avoir pas pris de mesures pour éviter que son enfant se conduise ainsi et ne l'ait pas surveillé adéquatement pour éviter ces écarts.

Son bureau incendié, un avocat poursuit Joe Steak House

Me Yves Ménard, un jeune avocat mont-réalais qui avait son bureau à l'étage supérieur du restaurant Joe Steak House, poursuit hier d'un incendie, le 22 mars 1984, a intenté une poursuite de \$102 463, hier, contre l'établissement qui ne s'est pas relevé de ses ruines.

Il a perdu tous ses meubles et ses dossiers dans le sinistre qui a ravagé complètement l'immeuble situé face au Palais de justice, au 44 est, rue Notre-Dame.

Il soutient dans sa réclamation que la direction du restaurant est responsable des dégâts pour avoir tenu allumé, pendant de longues heures chaque jour, et souvent sept jours par semaine, un poêle qui était trop près d'un mur de contreplaqué recouvert de stratifié (type arborite ou formica).

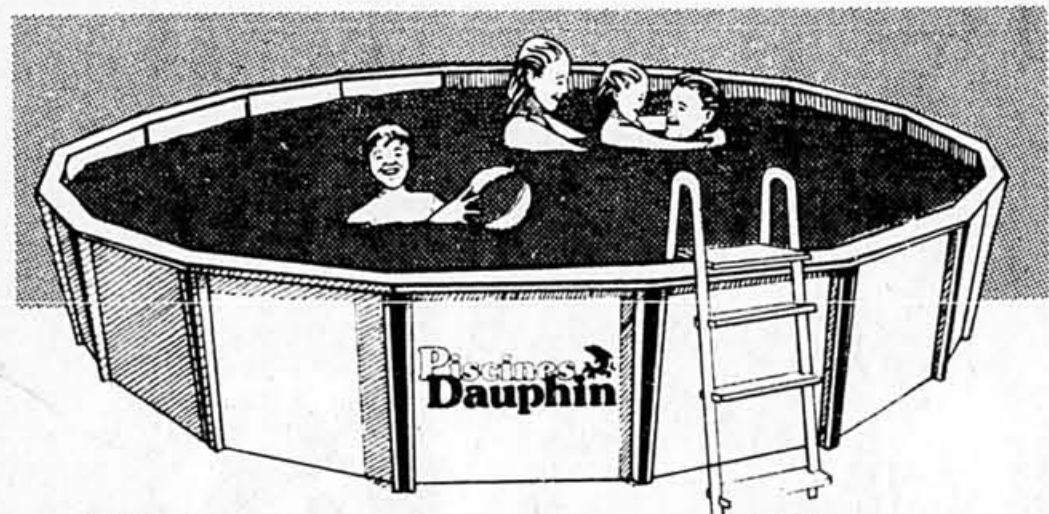
Au profit d'Oxfam

Claude Lafitte est satisfait des résultats de l'encan qui s'est tenu, hier, au Ritz Carlton, à Montréal, au profit d'Oxfam-Québec, dans le but de venir en aide aux Éthiopiens aux prises avec la famine. Cent cinquante amateurs ont participé à l'encan où une trentaine de billes ont été vendues. Les œuvres invendues sont maintenant exposées à la galerie Lafitte, rue Sherbrooke ouest; les amateurs ont encore une dizaine de jours pour se manifester.

5 mois de vacances pour 195\$*

*basé sur le prix d'une piscine équipée à 1945\$, amorti sur une période de 10 ans.

Une piscine Dauphin, c'est du plaisir, du soleil et 5 mois de vacances pour toute la famille pendant des années et des années...
QUALITÉ GARANTIE sur tous nos modèles de piscines!



- entièrement en aluminium
- 100% à l'épreuve de la rouille
- vous achetez directement du fabricant
- 20 ans d'expérience pour mieux vous servir

Piscines Dauphin

... pour 5 mois de vacances année après année...

MONTRÉAL

2170, boul. Laurentien
 (voisin de Canadair)
 Tél.: 332-6060

RIVE SUD

3919 est, boul. Taschereau
 (face aux Galeries Taschereau)
 Tél.: 676-4020

LAVAL

2009 Autoroute 440
 (coin Le Corbusier)
 Tél.: 682-3100

REPENTIGNY

(Nouveau magasin)
 190, rue Notre-Dame
 Tél.: 582-2020

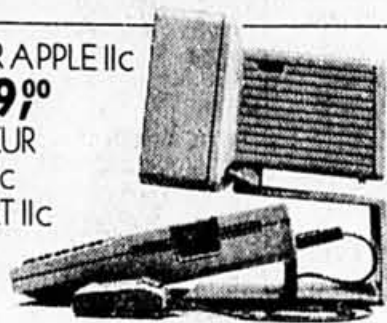
Heures d'ouverture: Lun. au Mer.: 9h à 18h—Jeu. et Ven.: 9h à 21h—Sam.: 9h à 17h—Dim.: 13h à 17h



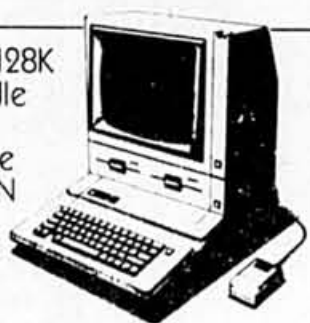
AVANT D'ACHETER, VENEZ VOIR LES EXPERTS DE PARMIC

Nous célébrons l'ouverture de deux nouveaux magasins avec ces spéciaux

ORDINATEUR APPLE IIc
128K **\$1279⁰⁰**
avec MONITEUR
VIDÉO IIc
et SUPPORT IIc
\$1479⁰⁰



ORDINATEUR APPLE IIc 128K
plus SYSTÈME DUODISK IIc
(2 Unités de Disques)
MONITEUR VIDÉO IIc
CARTE D'EXTENSION
DE MÉMOIRE ET
80 COLONNES
\$1995⁰⁰

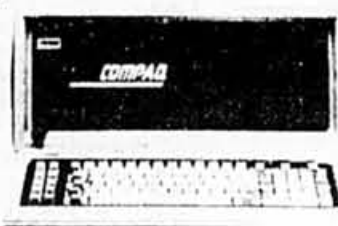


MACINTOSH 128K
\$2299⁰⁰
MACINTOSH 512K
\$2799⁰⁰

LES DEUX INCLUS MACWRITE ET
MACPAINT ET SONT DIS-
PONIBLES EN VERSION
FRANÇAISE OU
ANGLAISE



ORDINATEUR PORTATIF
COMPAQ 256K
(compatible avec IBM)
plus DEUX UNITÉS DE
DISQUE
MONITEUR VIDÉO
\$3595⁰⁰



PARMIC, LE PREMIER DISTRIBUTEUR EPSON

À VOUS OFFRIR L'IMPRIMANTE

EPSON LX-80

LA NOUVELLE IMPRIMANTE À POINTS
PRESQUE QUALITÉ LETTRE
À PRIX ÉCONOMIQUE

Prix spéciaux sur toutes les
imprimantes EPSON

DYSAN* DISQUETTE À DOUBLE
CÔTÉ ET DOUBLE DENSITÉ

SEULEMENT **\$34⁹⁵** (DIX DISQUES)

OFFRE EXCEPTIONNELLE

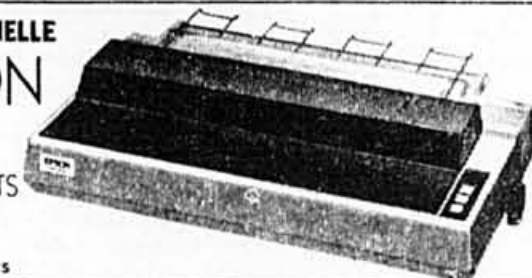
15" EPSON RX-100

IMPRIMANTE À POINTS

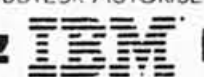
\$579⁰⁰*

plus bonis supplémentaires

*Quantité limitée



DISTRIBUTEUR AUTORISÉ



Parmic St. Léonard maintenant ouvert le jeudi et vendredi soir et aussi le samedi.

PARMIC

CENTRE DE MICRO-INFORMATIQUE

MONTRÉAL
1010 RUE SHERBROOKE O.
(514) 287-9313

ST-LÉONARD
5130 BOUL. MÉTROPOLITAIN E.
(514) 374-6222

STE-FOY
PLACE DES QUATRE BOURGEOIS
(418) 659-3858

OTTAWA
1565 CARLING AVE.
(613) 728-3100

Les évêques invitent les jeunes à rendre l'Église accueillante

■ Vous êtes l'Église et vous êtes toujours capables, en vous y engageant, de la rendre plus belle et plus accueillante, plus semblable à Jésus-Christ qui vous donne la mission de la faire exister et grandir.

JULES BÉLIVEAU

Dans un message qu'ils viennent d'adresser aux jeunes, les évêques catholiques de la région métropolitaine de Montréal invitent les 15-25 ans à rechercher le sens de leur vie en s'engageant dans une véritable communauté chrétienne et à y apporter leur dynamisme et leur esprit de créativité.

Ce document est rendu public un peu plus d'une semaine après le déroulement d'une session d'étude réunissant l'épiscopat québécois et une soixantaine de jeunes, engagés dans des mouvements reliés à l'Église dans l'ensemble des diocèses du Québec.

Quinze archevêques, évêques et évêques auxiliaires ont signé ce message. Il s'agit de ceux des diocèses de Montréal, de Sherbrooke, de Joliette, de Saint-Jean-Longueuil, de Saint-Hyacinthe, de Valleyfield, de Saint-Jérôme ainsi que des éparchies des grecs-melkites et des maronites catholiques du Canada, dont les sièges épiscopaux sont situés à Montréal.

Compréhension

Les auteurs expriment l'inquiétude et la souffrance des jeunes.

« Nous les partageons avec vous, disent-ils. Nous n'avons pas, bien sûr, de réponses toutes faites à vous proposer mais nous voulons être présents et chercher avec vous des voies d'engagement », disent-ils.

Ils proposent aux jeunes, afin de les aider à échapper à la solitude et à l'impression d'impuissance qu'elle fait naître, qu'ils acceptent de rencontrer des adultes capables d'écouter leurs questions et de partager leurs attentes.

Avec les richesses et les promesses qu'il y a dans les jeunes et malgré l'angoisse qui les tenaille, ajoutent les évêques, les jeunes prennent conscience que rien ne peut remplacer le dialogue, l'amitié et l'amour vrai.

Les évêques, qui témoignent eux-mêmes de leur foi, affirment qu'ils n'ont jamais été déçus par le Christ.

« Jésus, disent-ils, a déjà changé la vie de bien des jeunes. Il est encore capable de vous renouveler, pour prendre en main votre avenir et celui de notre peuple. »

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

Bernard
N'oublie pas de téléphoner à la
Croix Bleue avant de partir.
286-8403
Pour moins de 1\$ par jour, tu
pourras avoir la tête tranquille
pour ton court séjour. Et pour
quelques sous de plus, tu auras
même un numéro de
téléphone en cas d'urgence
pour être dépanné sur place.
On n'a pas les moyens d'être
malade ou d'avoir un accident
à l'étranger. Le "tout-tout"
de la Croix Bleue, c'est
simple comme "bonjour".
Alors, rendez-nous du soleil,
comme prévu? Nicole

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC

Alain Charbonneau
COIFFURE
MAINTENANT À MONTRÉAL

2086, rue Drummond
288-5275

Hy's est heureux d'annoncer la réouverture de Ruby Foo's!

Le dimanche 24 mars, se produira un événement depuis longtemps désiré. Un haut lieu de la gastronomie montréalaise, renommé pour l'excellence de sa cuisine et de son service, rouvre enfin ses portes. Comme avant... avec en plus la "touche" experte de Hy's.

Re-venez chez Ruby Foo's que ce soit pour un déjeuner, un dîner ou un banquet.

RUBY FOOS



Réservez dès maintenant:

737-3377

Atari attaque

MISSION: ABATTRE LES PRIX DES ORDINATEURS DOMESTIQUES

ENSEMBLE ORDINATEUR
ET LECTEUR DE DISQUETTE

ORDINATEUR ATARI 800XL
• Compatible avec tous les logiciels et périphériques Atari
• Mémoire RAM 64 Ko extensible à 128 Ko • Clavier 62 touches • Caractères vidéo inverse • Touche HELP et 4 touches de fonctions spéciales • BASIC intégré • Deux disques ATARI • 11 modes graphiques • Possibilité d'afficher 256 couleurs à la fois • 5 modes de texte • Possibilité de 4 voix différentes

LECTEUR DE DISQUETTE ATARI 1050
• Compatible avec toute la gamme des logiciels domestiques Atari • Capacité de mémoire de 127 octets • Accepte les disquettes souples standard de 5" • Programme maître DOS II • Câble d'entrée/sortie pour branchement à l'ordinateur

\$399



ORDINATEUR ATARI 800XL

• Compatible avec tous les logiciels et périphériques Atari
• Mémoire RAM 64 Ko extensible à 128 Ko • Clavier 62 touches • Caractères vidéo inverse • Touche HELP et 4 touches de fonctions spéciales • BASIC intégré • Deux disques ATARI • 11 modes graphiques • Possibilité d'afficher 256 couleurs à la fois • 5 modes de texte • Possibilité de 4 voix différentes

\$179



IMPRIMANTE ATARI 1027

• Qualité lettre (caractères bien formés)
• Réceptivité de papier
• Impression dans les deux sens
• Impression sur papier continu ou feuilles séparées
• Pas d'impression 12 caractères pour 100 lignes
• Caractères d'impression permettant la correction dans le texte
• Fonctionnement en BASIC et en langage programmation AtariWriter



\$299

On les a tous!!!

LA PLACE

2050, boul. St-Laurent • 7, St-Antoine ouest

M. MICHAUD A DU COEUR!



M. Michaud est décidément tout un as de coeur! À l'occasion de Pâques, le rayon du bijou de C.M. Michaud vous offre en effet de 40 à 65% d'escompte sur la valeur réelle de tous les bijoux de sa passionnante collection printanière de boucles d'oreilles, pendentifs, bagues, bracelets, chaînes, colliers de perles, bijoux à diamants, en or et en argent.

Vous vous en donnerez à coeur joie avec nos rabais. Voyez ces exemples:

	Valeur réelle	Prix C.M. Michaud	Prix spécial
Boucles d'oreilles or 10 K	114 \$	76 \$	62,70 \$ - 45%
Chaînes or 10 K, 18"	253 \$	169 \$	126,50 \$ - 50%
Bagues à pierre pour hommes	360 \$	240 \$	126,00 \$ - 65%

Un coeur d'or!

À chaque achat, M. Michaud vous fait cadeau d'un joli coeur en or. Un vrai coeur d'or ce M. Michaud!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de plan mise de côté.
Ces escomptes ne s'appliquent que sur la valeur réelle.

40% d'escompte sur plus de 1200 modèles différents!

C. C.M. Michaud a réduit de 40% le prix suggéré de plus de 1200 modèles différents de montres renommées, comme Seiko, Lassale, Pulsar, Bulova, Citizen, Omega, Longines, Michel Herbelin, Withnauer, Concord, Piaget, Baume Mercier, Corum. À vous de choisir!

La plus grande salle de montres au pays!



Venez vite en profiter, à compter de lundi... question d'en avoir le coeur net!

Bijouterie C.M. Michaud
937 est, Bélanger
Montréal (Québec)
Tél: 279-4527

"Mon Bijoutier"

Ernst Zundel, sentence lundi

■ TORONTO (PC) — Ernst Zundel, reconnu coupable d'avoir publié sciemment de fausses informations susceptibles de causer de l'intolérance sociale ou raciale, connaîtra sa sentence lundi.

Zundel, 46 ans, est passible d'une peine d'emprisonnement maximum de deux ans. Les fonctionnaires de l'Immigration attendent l'énoncé de la sentence avant de s'interroger sur la nécessité d'une déportation.

Toutefois, Ken Norman, un responsable de l'Association du barreau canadien, a souligné le fait que, «qu'il aille presque n'importe où, Zundel aura à faire face à des lois en matière de publication plus sévères qu'ici, exception

faite des États-Unis, de l'Australie et de Nouvelle-Zélande».

Bien que plusieurs personnes aient réclamé à grand cri la déportation de l'éditeur, certains émettent des réserves.

Un certain nombre de personnes croient que Zundel n'aurait jamais dû être poursuivi. Qu'en est-il de la réputation privilégiée du Canada en matière de liberté d'opinion et d'expression, s'interrogent-elles?

D'autres estiment que les vues de Zundel auraient dû être ignorées plutôt que publicisées par un procès retentissant.

L'éditeur torontois, en liberté sous cautionnement en attendant sa sentence, a été reconnu coupable d'avoir publié sciemment de fausses informations susceptibles de causer de l'intolérance, à la suite de la publication, en 1981, d'une brochure intitulée «Did six million really die?» dans laquelle il niait l'existence de l'Holocauste.

Le vol de \$68 000 000 : enquête fixée au 9 avril

■ Contrairement à ce que plusieurs prévoient, la Couronne n'a pas communiqué à la défense, hier, la preuve recueillie contre les trois frères Mingo, accusés du «vol du siècle», soit \$68 000 000, commis le 21 décembre dans les bureaux montréalais de la compagnie Meryll Lynch. On a plutôt opté pour l'enquête préliminaire formelle. Le juge Monique Dubreuil l'a fixée au 9 avril.

Devant le même juge, deux autres accusées sont venues se joindre aux frères Melvin, Robert et Nelson Mingo, tous de Pierrefonds. Il s'agit de deux jeunes filles, Francine Grelly et Coleen Delaney qui, comparissant par voie de sommation, ont également été inculpées de conspiration, de vol qualifié et de recel.

Elles reviendront en cour à la même

date que leurs compagnons, mais on prévoit déjà qu'une ordonnance de non-publication sera réclamée dès le début de la procédure. Jusqu'à maintenant, seul Nelson Mingo a été remis en liberté provisoire en attendant l'enquête.

MISE AU POINT

Dans notre annonce «Agence de voyages Sears, partez à la découverte de l'Espagne» paraissant dans la section voyage de LA PRESSE d'aujourd'hui, on aurait dû lire «représentant de Conquest» à côté du logo Treasure Tours. De plus, dans l'encadré Viva Espana, on aurait dû lire 5 diners au lieu de 6.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS CANADA INC.

TAPIS D'ORIENT

COMMANDES ANNULÉES

ENCAN DE LIQUIDATION À COURT DÉLAI

TAPIS DE PERSE, DE CHINE, DU PAKISTAN, D'AFGHANISTAN ET AUTRES TAPIS D'ORIENT NOUÉS À LA MAIN.

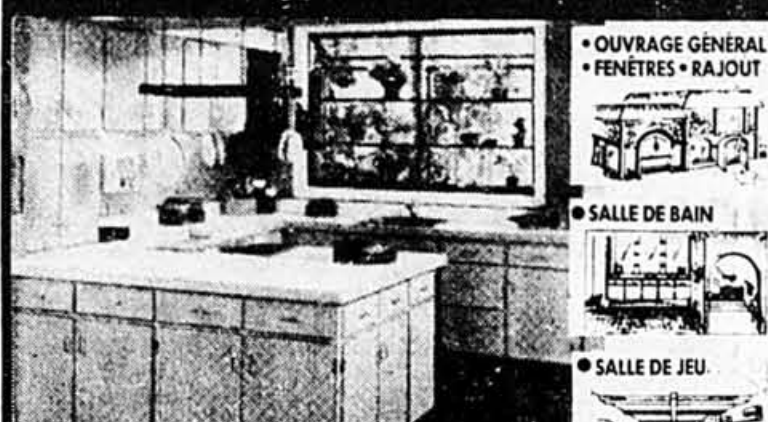
PARTIE D'UN LOT DE MARCHANDISES NON COMMANDEES, REQUES D'UN PAYS DU MOYEN-ORIENT, SELON UNE LETTRE DE CHANGE, PROTÉGÉ PAR DOCUMENT NOTARIÉ, SOUS LE NUMÉRO 2420, LE 31 DÉCEMBRE 1984. LE BALLOT SERA OUVERT À 14 H PRÉCISES.

LES TAPIS SERONT SÉPARÉS ET VENDUS AUX ENCHÈRES INDIVIDUELLEMENT. INSPECTION SUR PLACE SEULEMENT, SANS AUTRES PRÉCISIONS.

Le samedi 23 mars 1985 à 14 h 45 PRÉCISES

Le Pavillon, 7700, Côte-de-Liesse, Montréal
Salon Louis-XIII

45% DE RABAIS SUR NOS CUISINES EN MÉLAMINE



SAMEDI ET DIMANCHE
10 H À 5 H
LUNDI À MERCREDI 9 H À 6 H
JEUDI ET VENDREDI 9 H À 6 H

AUSSE 25% DE RABAIS SUR LA PLUPART DES MODÈLES EN CHÊNE

RÉNOVATIONS L'ACADIE

Estimation gratuite à domicile

9725, BOUL. L'ACADIE

337-0702



«Le président a pris 37 décisions dans la journée d'hier. Moi, vice-président, finances, j'en ai pris qu'une seule...»

«J'ai évidemment fait un suivi précis des 37 décisions de mon président. C'est mon job. Mais j'ai aussi pris la décision d'avoir un pré-arrangement funéraire Urgel Bourgie. Aussi bien y voir moi-même: pendant qu'il est encore temps.»

«Je veux faciliter à ma femme et à mes enfants un moment qui sera difficile pour eux. J'ai choisi un plan qui convient à mes moyens et qui leur fera honneur. J'en ai parlé à ma femme et dans ses yeux il y avait autant d'amour que d'admiration.»

«J'ai fait une bonne affaire tant pour moi que pour eux. Et maintenant, j'ai bien l'intention de vivre jusqu'à cent ans.»

Comme vous avez déjà un testament, vous devriez avoir aussi un pré-arrangement funéraire Urgel Bourgie. Renseignez-vous sans obligation de votre part à 932-2225 ou postez ce coupon pour recevoir un dépliant explicatif.



LES MAISONS FUNÉRAIRES

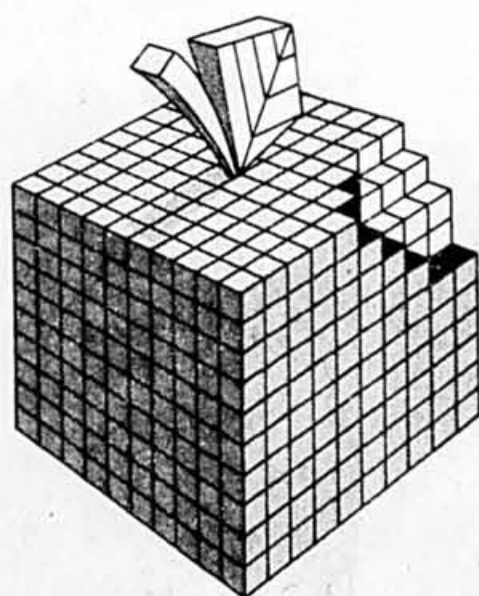
URGEL BOURGIE

Veillez me faire parvenir votre documentation sur les pré-arrangements et autres services.

L.P. 23-85

NOM: _____ Urgel Bourgie Limitée
ADRESSE: _____ 2630, rue Notre-Dame O.,
VILLE: _____ Montréal (Québec)
CODE POSTAL: _____ 1131 1N8
TEL.: _____ (514) 932-2225

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Science et de la Technologie



CROQUEZ DANS L'AVENIR

POUR UN TROISIÈME ÉTÉ CONSÉCUTIF, PROGRAMME DE STAGES D'ÉTUDIANT(E)S-STAGIAIRES POUR VOS ENTREPRISES

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Employeurs

- les entreprises à vocation industrielle des secteurs privé et public;
- les entreprises de services à l'industrie, tels que génie-conseil (dont le génie informatique), bureaux d'études, design industriel, etc.;
- les services techniques des corporations publiques tels que le génie biomédical et le génie municipal;
- les organismes ou associations professionnelles sans but lucratif à finalité industrielle.

SUBVENTION ACCORDÉE À VOTRE ENTREPRISE

Pour l'étudiant de niveau collégial, elle est de 100 \$/semaine et le salaire minimum exigé doit être de 180 \$/semaine.
Pour l'étudiant de niveau universitaire, elle est de 125 \$/semaine et le salaire minimum exigé doit être de 225 \$/semaine.

Ces stages, d'une durée de 8 à 14 semaines, offerts par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et administrés par le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, sont mis en oeuvre dans le but de faire acquérir à l'étudiant de niveau universitaire ou collégial une expérience pratique de travail reliée à une carrière professionnelle conforme à sa formation et de favoriser son insertion en milieu industriel.

Étudiants

Les étudiants et étudiantes de niveaux universitaire et collégial (ayant complété 2 années dans ce dernier cas) dans les disciplines scientifiques et techniques.

Les étudiants doivent également être inscrits au fichier du Service de placement étudiant du Québec, sous la responsabilité de la Direction générale du réseau Travail-Québec. L'entreprise devra démontrer qu'elle constitue pour l'étudiant un milieu propice à des apprentissages dans les domaines scientifiques ou techniques et qu'elle dispose du personnel spécialisé apte à superviser le travail.

L'employeur désirant se procurer un formulaire d'inscription peut le faire en s'adressant au centre Travail-Québec le plus proche de son entreprise.

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des
Communications



Des données récentes
et variées en matière
d'administration municipale

Ministère des
Affaires municipales
1985, 884 pages
EQO 21924-6

15,95 \$

En vente à la librairie de
l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

Québec

SUPER VENTE DE FIN DE SEMAINE

OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE LES 23 & 24 MARS

PLUS DE: 300 automobiles et ca-
mions neufs 85 en stock

PLUS DE: 20 voitures neuves et
démonstrateur 84

PLUS DE: 150 automobiles et ca-
mions usagés à liquider
(aucune offre raisonnable refusée)

PLUS : ON EST LES MEILLEURS
MEILLEUR PRIX
MEILLEUR SERVICE

PLUS
100\$

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

\$100 REMISE DE **100\$** \$100

Présentez ce coupon lorsque vous prendrez livraison de votre véhicule neuf CHRYSLER '84 ou '85 acheté le 23 et 24 mars, et nous vous remettrons un chèque de \$100.

Termes et conditions:

Cette remise sera consentie à l'acheteur d'un véhicule neuf Chrysler '84 ou '85 seulement sur présentation de ce bon au moment de la livraison. Le dit véhicule doit être acheté le 23 ou 24 mars '85. Limite d'un bon par personne par achat. Vente au détail seulement, parcs et locations exclus.

PLUS : TOUS LES RABAIS OFFERTS PAR CHRYSLER

RELANT '85 RABAIS 400\$ Sur tous les modèles à transmission manuelle	RELANT '85 RABAIS 554\$ Sur tous les modèles à transmission automatique	RELANT '85 RABAIS 1122\$ Sur tous les modèles à transmission automatique	HORIZON & TURISMO '85 RABAIS 400\$ Sur tous les modèles	HORIZON & TURISMO '85 RABAIS 679\$ À l'achat de deux véhicules neufs Chrysler '85
HORIZON & TURISMO '85 RABAIS 954\$ À l'achat de deux véhicules neufs Chrysler '85	LASER ET DAYTONA '85 RABAIS 500\$ Sur les Laser, Laser SE et Daytona Turbo	PICK-UP '85 RABAIS DE 400\$ Sur tous les modèles à transmission manuelle	RAMCHARGER '85 RABAIS DE 400\$ Sur tous les modèles à transmission manuelle	CARAVELLE '85 RABAIS 1138\$ Sur les 900 et Caravelle à 3 portes, modèles de 1985 et 1986

Chaput
AUTOMOBILE INC.

652-3901
861-7108

2164, boul. Marie-Victorin, Varennes



Heures
d'ouverture
Samedi 24 mars
& dimanche 25 mars
de 9h à 17h30

Les recteurs québécois sont heureux

■ C'est avec un soulagement unanime que les recteurs des universités du Québec ont accueilli les récentes initiatives du gouvernement du Québec pour venir en aide aux universités, a souligné M. Claude Hamel, recteur de l'Université de Sherbrooke et président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Il a rappelé que lors de son intervention devant la Commission parlementaire de l'éducation et de la main-d'œuvre, en octobre dernier à Québec, la CREPUQ avait souligné

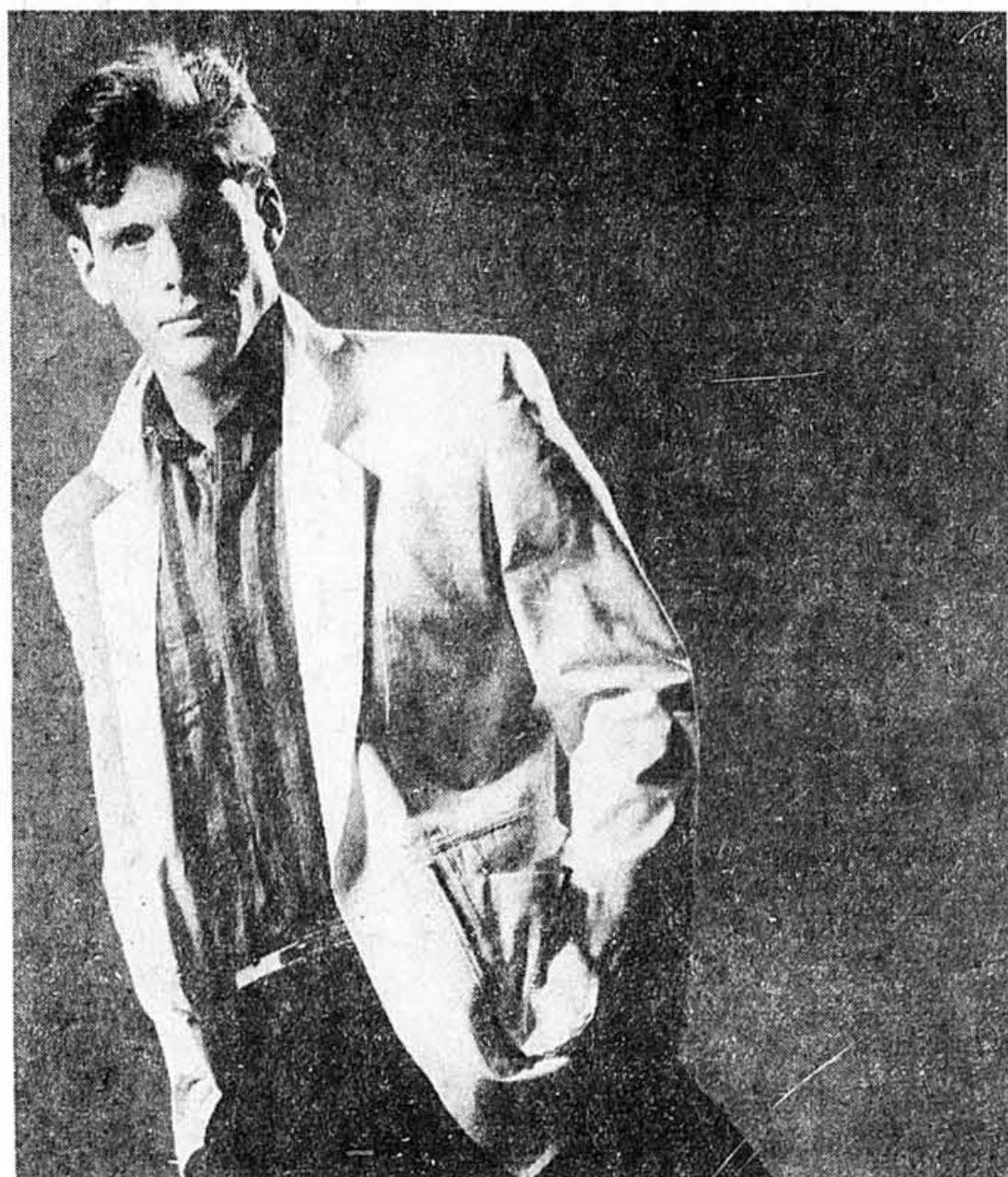
que la poursuite d'une politique d'austérité aurait fatalement des répercussions néfastes sur la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Aussi avait-elle insisté pour que le gouvernement annule la compression de \$18,5 millions prévue pour 1985-86 et mette fin à sa politique de financement d'une partie du coût de développement des universités par voie de prélèvement sur leur enveloppe.

C'est avec « beaucoup de satisfaction », a dit M. Hamel, que les recteurs ont appris que le gouvernement

avait décidé de faire droit à leur demande en annulant la compression prévue de \$18,5 millions et la compression supplémentaire de \$7,5 millions qu'il avait envisagée.

Les recteurs se réjouissent également que Québec renonce définitivement à financer une partie de leur développement par voie de ponction sur leur enveloppe. Pour la première fois depuis plusieurs années, toutes les clientèles additionnelles seront, en 1985-86, financées avec de « l'argent neuf ».



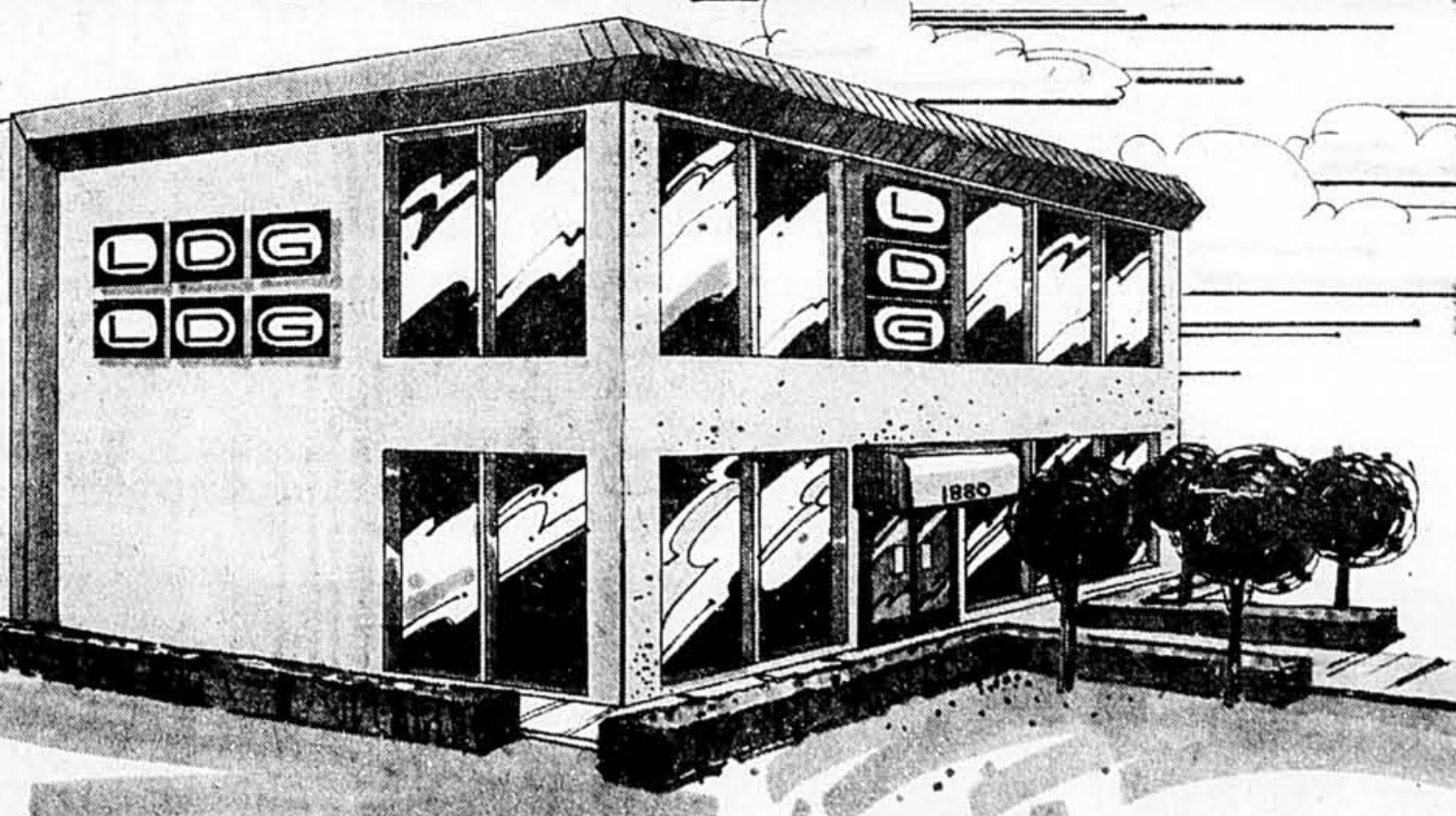
HENRI VEZINA

Les maîtres merciers
pour l'ultime
homme

LAVAL, 243 A, boulevard des Laurentides, 669-1751 MONTRÉAL, 920 ouest, 111e Sherbrooke, 844-1971

LUMIÈRE SUR LAVAL

DU 25 MARS AU
6 AVRIL
JUSQU'À
DE RABAIS **60%**
SUR TOUTE
LA MARCHANDISE
EN MAGASIN.



Maintenant deux magasins

1880, boul. Saint-Martin ouest, Laval
2955, rue Bélanger est, Montréal

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi: 8h30 à 17h30
jeudi, vendredi: 8h30 à 21h
samedi: 8h30 à 17h



Avis aux entrepreneurs: LDG met exclusivement à votre service un conseiller en éclairage. Téléphonez pour en profiter: 682-3465

l'éclairage
à votre image



Enfin, un centre d'éclairage LDG à Laval. Situé sur le boulevard Saint-Martin, ce nouveau centre d'éclairage vous offre la même qualité et le même service qui ont fait la renommée de LDG. Pour un éclairage bien adapté à vos besoins et à votre budget, c'est le temps de passer chez LDG.

ABINOVE inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN RÉNOVATION

15 ANS D'EXPÉRIENCE

- AGRANDISSEMENT • SOUS-SOL DE MAISON
- FENÊTRES Bois et aluminium
- SALLE DE BAINS
- CUISINE

PLANIFICATION ET ESTIMATION GRATUITE

337-6395

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9h à 5h p.m.



Le meilleur prix!

QUALITÉ
COMPÉTENCE
SOLVABILITÉMEMBRE
APCHA
MONTREAL2169-0334 Permis
Équité

POUR OBTENIR DES SUBVENTIONS ONET lance un ultimatum à Ottawa

■ Selon le coordonnateur d'ONET, M. Yves Blanchette, Ottawa retarde intentionnellement sa décision de financer le projet de nettoyage des berges du Saint-Laurent. D'après lui, cette stratégie a pour but de provoquer l'abandon du projet, en rendant impossible le respect des échéanciers.

Cahier, porte-parole de la ministre d'État à la jeunesse, Mme Andrée Champagne, « aucune décision n'a encore été prise quant à savoir si ONET sera subven-

tionné par le gouvernement fédéral. Entretemps, il est impossible de dire quand la décision sera rendue ». Une rencontre est prévue pour lundi

entre des représentants des ministères impliqués et les dirigeants d'ONET, afin que chacun puisse expliquer ses attentes envers l'autre partie.

ACHAT

Spécial

Lorsque Domicil effectue un achat spécial, les clients de Domicil peuvent aussi le faire.

Cuir et design à prix abordable. La canapote **1295.00\$**

Vous apprécierez le confort de notre nouveau modèle «Executive». Création Italienne d'un design intemporel, il vous est offert en cuir gris acier, ou beige sable.

* À voir au Salon National de l'Habitation, au Stade Olympique du 22 au 31 mars. (kiosque no 13)

S'offrir le Sommeil
domicil

LAVAL: 1520, boul. Labelle (près du boul. St-Martin) 688-2270
RIVE SUD: 45, boul. Taschereau, Greenfield Park (jonction route 116) 465-9656

RONALD WHITE

« Le gouvernement retarde sa décision et laisse filer le temps, en espérant que le projet devienne irréalisable. De cette façon, il n'aurait pas à porter l'odieux du refus de nous subventionner », poursuit le coordonnateur.

« Nous posons cependant un ultimatum au gouvernement fédéral et exigeons pour vendredi une réponse à nos demandes de subventions », dit le porte-parole d'ONET, l'opération nettoyage de l'environnement territorial. Celle-ci se propose de faire nettoyer un millier de kilomètres de berges du fleuve Saint-Laurent par environ 50 000 jeunes, entre le 22 et le 27 juillet.

ONET souhaite recevoir quelque \$2,5 millions de subventions d'Ottawa. Les demandes ont été acheminées à différents ministères, dont Emploi et Immigration, l'Environnement, le Secrétariat d'État à la jeunesse et le Conseil du trésor.

Selon M. Danie

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:
PAVILLON DU NOUVEAU POINT DE VUE
652-3981

Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

Aéronautique I

Formation primaire



Aéronautique I est une préparation à plusieurs carrières en Aviation: en qualité de personnel navigant:

- astronaute,
- pilote de ligne,
- pilote d'Etat, de corporation,
- pilote militaire, policier,
- pilote d'hélicoptère,
- pilote de transport, de brousse,
- pilote d'agriculture, d'essai,
- pilote de noisement,
- pilote instructeur, etc.
- navigateur,
- agent de bord, hôte de l'air,
- et de personnel de soutien:
- administrateur,
- réparateur,
- préposé à l'entretien,
- mécanicien, technicien,
- représentant, agent de sécurité,
- météorologiste,
- contrôleur aérien, etc.

Session: P-85-101
Durée: 80 heures
Coût: 195 \$
Horaire: mercredi et jeudi de 19 h à 23 h ou samedi de 8 h à 17 h
Début: 17 avril 85
Fin: 8 juin 85
Prérequis: aucun

Inscriptions et renseignements
Mardi 26 mars 85 de 8 h à 21 h
Université du Québec
Pavillon Judith Jasmin
Hall central (J-11, J-12)
(metro Berri-de-Montigny)

Académie Aéronautique
Téléphone: 286-1722

Responsable: Claude E. Genet

du nouveau chez **FUTONIA**

notre base-tiroir en chêne ou érable ciré

OFFRE DE LANCEMENT:
économisez **12%** sur l'achat d'une base avec un futon jusqu'au **30 mars**

SPECIAL du PRINTEMPS...
FUTON DOUBLE 7^{DO} 139\$
JUSQU'AU 30 MARS

220 Laurier Ouest, Montréal 270 8175
370 Duluth Est, Montréal 843 4739

5^e ANNIVERSAIRE

noracel®
PARURE À VIE

GARANTIE DIX ANS

**NORACEL®**

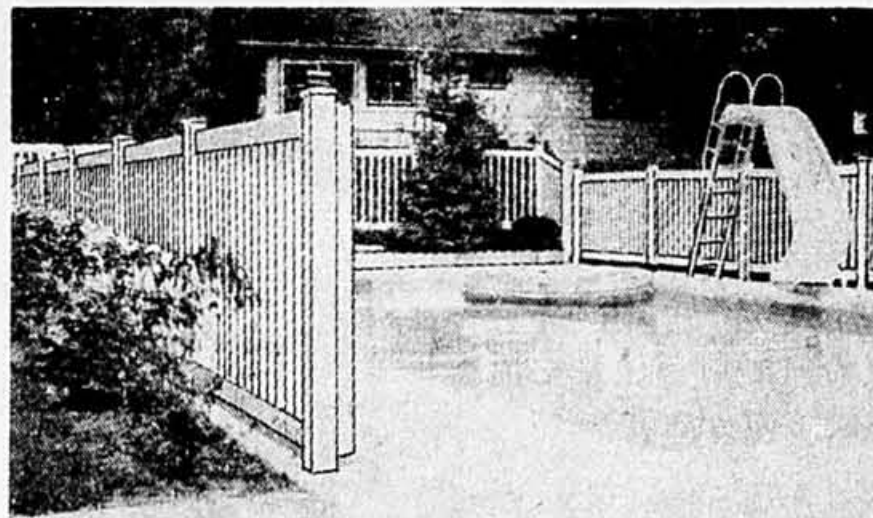
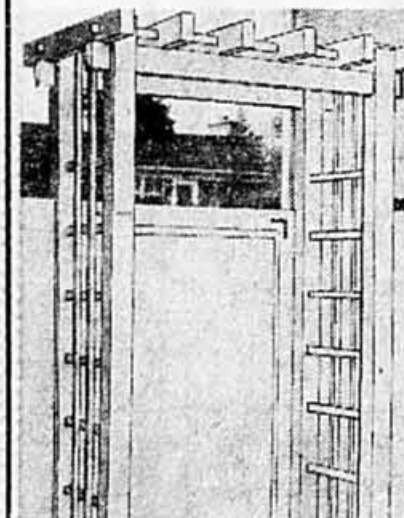
est définitivement INSENSIBLE aux intempéries, HUMIDITÉ — AIR MARIN et aux écarts de température. C'est un gage de durabilité.

NORACEL®

Les clôtures sans soucis pour mieux profiter de votre jardin. Elles ne nécessitent AUCUN ENTRETIEN. Pas de ponçage, pas de peinture, pas de vernis.

Les seules clôtures du genre conçues et fabriquées au Québec. Une étude récente de trois laboratoires en Amérique du Nord confirme que le produit est supérieur après cinq ans de vie.

Un produit de plus en plus en demande. Moi, j'achète **NORACEL® NORACEL®** un service d'installation garantie et exécutée par des experts.



8460, Pascal Gagnon
Montréal, Québec H1P 1Y4
Tél.: (514) 323-4493

Profilés P.C.V. rigides de grand choix... Clôtures, pergolas, tonnelles, portails, lampadaires.

730, rue Godin
Québec G1M 2K4
Tél.: (418) 681-8163

Tout pour satisfaire les goûts du bricoleur — Salon de l'habitation du 21 au 31 mars. Kiosque 525-526. Bienvenue.

HEURES DE TOMBÉE - CONGÉ DE PÂQUES 1985

Veuillez prendre note que LA PRESSE ne sera pas publiée le Vendredi Saint 5 avril et le lundi de Pâques 8 avril.

Le samedi 6 avril et le dimanche 7 avril

Réservations d'espaces:	le mardi	2 avril
Copies avec épreuves:	le mardi	2 avril
Copies sans épreuve:	le mercredi	3 avril
Corrections finales:	le jeudi	4 avril

Le mardi 9 avril

Réservations d'espaces:	le mercredi	3 avril
Copies avec épreuves:	le mardi	2 avril
Copies sans épreuve:	le jeudi	4 avril
Corrections finales:	le jeudi	4 avril

Le mercredi 10 avril

Réservations d'espaces:	le mercredi	3 avril
Copies avec épreuves:	le jeudi	4 avril
Copies sans épreuve:	le jeudi	4 avril
Corrections finales:	le mardi	9 avril

Le jeudi 11 avril

Réservations d'espaces:	le mardi	9 avril
Copies avec épreuves:	le jeudi	4 avril
Copies sans épreuve:	le mardi	9 avril
Corrections finales:	le mercredi	10 avril

HEURES DE TOMBÉE — CONGÉ DE PÂQUES 1985 SECTION ARTS ET LETTRES

Le samedi 6 avril

Réservations d'espaces:	le mardi	2 avril
Copies avec épreuves:	le mardi	2 avril
Copies sans épreuve:	le mercredi	3 avril
Corrections finales:	le jeudi	4 avril
Mise en page:	le mercredi	3 avril

ALIMENTATION

mercredi 10 avril

Réservations d'espaces:	le mercredi	3 avril
Mise en page:	le jeudi	4 avril
Copies sans épreuve:	le jeudi	4 avril
Impression:	le lundi	8 avril

CARRIÈRES ET PROFESSIONS — VACANCES/ VOYAGE

Le samedi 6 avril

Réservations d'espaces:	le lundi	1 ^{er} avril	midi
Copies avec épreuves:	le vendredi	29 mars	
Copies sans épreuve:	le mardi	2 avril	midi
Corrections finales:	le mardi	2 avril	midi
Mise en page:	le mardi	2 avril	14 h

Le samedi 13 avril

Réservations d'espaces:	le mardi	9 avril
Copies avec épreuves:	le jeudi	4 avril
Copies sans épreuve:	le mercredi	10 avril
Corrections finales:	le mercredi	10 avril

UNE AUTRE CLIENTE DE STEINBERG
EXPRIME SA SATISFACTION:

«MA PRÉFÉRENCE À MOI, C'EST STEINBERG»



Madame Pierrette Bilodeau
Longueuil, Québec

*Aller chez Steinberg
c'est toujours un plaisir.
J'aime l'ambiance,
le service et je peux
toujours y trouver des
viandes de catégorie A,
belles et bien coupées.
C'est pour ça que ma
préférence à moi,
c'est Steinberg!*
Pierrette Bilodeau
Longueuil, Québec

Steinberg remplit mieux que quiconque votre panier de provisions. De plus:

Steinberg honore vos chèques

Steinberg emballe votre commande

Steinberg vous offre les sacs de papier gratuitement
depuis toujours

Steinberg dispose du service à l'auto rapide et courtois
dans plusieurs supermarchés

Steinberg vous offre des viandes de catégorie A
seulement

Steinberg vous offre des légumes et des fruits
débordants de fraîcheur

Steinberg a en étalage les marques nationales les plus
connues, en plus des 1 200 produits Steinberg

• Steinberg dispose de centaines d'articles en vrac et
de boutiques spécialisées dans de nombreux
supermarchés

• Steinberg c'est 12 000 employés disponibles et
compétents

• Steinberg c'est aussi des supermarchés spacieux,
accueillants et bien tenus

• Il y a toujours un Steinberg près de chez vous

• Steinberg répond à tous vos besoins en un
supermarché

• Steinberg propose plus de 500 articles en solde chaque
semaine

TROIS AUTRES BONNES RAISONS DE FAIRE VOTRE MARCHÉ CHEZ STEINBERG LA SEMAINE PROCHAINE:

**CIGARETTES
TOUTES MARQUES
FORMAT KING ou
ORDINAIRE
CARTOUCHE DE 200**
Disposer, limite de 2 cartouches par client.
Avec Sante et Bien-être social Canada considère que
le danger pour la sante cr  e avec l'usage de tabac
est minime.

13⁷⁹

**POMMES DE
TERRE FRITES
SURGEL  ES
McCAIN
COUPE JULIENNE,
ORDINAIRE ou ANGLAISE
SAC DE 1 kg**

89^c

**DINDE
IMPR  GN  E
BUTTERBALL
SWIFT
SURG  L  E
5 kg ET PLUS**

**1²⁸
/lb
2⁸²
/kg**

Prix en vigueur du lundi 25 mars au samedi 30 mars 1985 inclusivement.

Pas de vente aux marchands. Nous nous
r  servons le droit de limiter les quantit  s.
Le texte pr  vaut en tout temps. Si un
supermarch   est    court d'un produit
annonc  , veuillez demander un bon de
garantie au comptoir d'information.

STEINBERG
VOTRE SUPERMARCH   DE CHOIX



MAISONS D'ENSEIGNEMENT

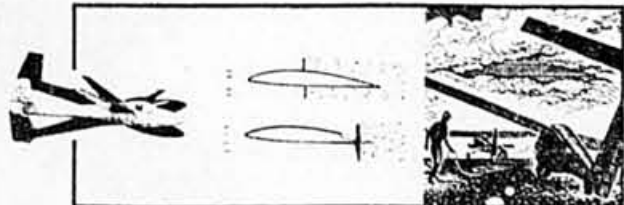
LE COLLÈGE MONTMORENCY, À LAVAL OFFRE DES COURS D'INTÉRÊT PERSONNEL

POUR LES GENS DE
PME: L'IMPÔT VOTRE
ENTREPRISE ET VOUS: 30 hres — Les lundis et
mercredis 40\$

COMMENT SE LANCER
EN AFFAIRES 30 hres — du 1er avril
au 6 mai 40\$

POUR LES GENS DE
PME: LES
10 COMMANDEMENTS
DE LA FINANCE: 30 hres — de 18 h 30
à 21 h 30 40\$

POUR LES AMATEURS D'ALTITUDE ET DE SILENCE
VOL À VOILE:



30 hres Les samedis et dimanches
20-21-27-28 avril
de 9 h à 17 h 30 60\$

INSCRIPTION: Du lundi au jeudi, à compter du 25 mars, de 9 h à
12 h, de 13 h 30 à 17 h et de 17 h 30 à 20 h 30.
LES PLACES SONT LIMITÉES.

Au B-2313 du Collège Montmorency,
475, boul. de l'Avenir, Laval

POUR INFORMATION APPELÉZ AU

667-8821 ou 667-5100 poste #211



LE COLLÈGE MONTMORENCY, À LAVAL, OFFRE DES COURS D'APPOINT EN

ÉLECTRONIQUE

POUR LES DÉBUTANTS:
Cours d'initiation à
l'électronique 60 hres — les mardis et jeudis du
11 avril au 18 juin de
18h30 à 21h30 40\$

POUR LES AMATEURS DE RADIO-AMATEURS:
Cours d'initiation aux
télécommunications 60 hres — les lundis et jeudis du
15 avril au 20 juin de
18h30 à 21h30 40\$

POUR LES MANIAQUES D'INFO ET LES
BRICOLEURS:
Cours d'introduction aux
micro-processeurs 75 hres — les mardis et jeudis du
19 avril au 13 juin de
18h30 à 21h30 50\$

POUR LES INITIÉS EN CIRCUITS NUMÉRIQUES ET
EN LANGAGE DE PROGRAMMATION:
Cours sur les circuits à
micro-processeurs 90 hres — les mardis et mercredis
du 10 avril au 18 juin de
18h30 à 21h30 55\$

POUR CEUX QUI ONT OU AURONT À UTILISER
LES AUTOMATES PROGRAMMABLES (PLC)
SQUARE D:
Cours sur les automates programmables
Square D 24 hres — a) de 10-11-12 avril
15-16-17 avril
de 19h à 23h 250\$
b) de 15-16-17 mai
de 9h à 17h 250\$
OU
05-06-07 juin
de 9h à 17h 250\$

INSCRIPTION: Du lundi au jeudi, à compter du 25
mars, de 9h à 12h, de 13h30 à 17h et de 17h30 à
20h30.

LES PLACES SONT LIMITÉES

Au B-2313 du Collège Montmorency,
475, boul. de l'Avenir, Laval
POUR INFORMATION APPELÉZ:
667-8821 ou 667-5100
poste 211



L'ANGLAIS AUX ÉTATS-UNIS



• Établissement
reconnu
• TOEFL
• Groupes de 8

Prochaines
sessions: 16 AVRIL, 3 JUIN, 22 JUILLET
P.O. Box 516, Northampton, MA 01060, U.S.A.
(413) 586-7569

APPRENEZ LA TENUE DE LIVRES EN 4 SEMAINES SEULEMENT

VOUS GAGNEREZ SÛREMENT PLUS
EN TANT QUE TENEUR DE LIVRES

Comptabilité pratique enseignée par des comptables
agréés. Choix des classes matin, soir, samedi. Les
cours recommencent chaque mois. Aussi nouveau
cours de Tenue de Livres sur micro-ordinateur!

Leçon d'introduction GRATUITE.
Service de placement GRATUIT
ÉCOLE COMMERCIALE LONDON
Établie depuis 1970 Permis no 749767
733-5217 ou 733-8261



COURS DE TRAITEMENT DE TEXTES

MICOM 2001

— Cours du soir (40 heures)
— Deux élèves par session
— Service de placement

Pré-requis
— Secondaire V
— Maîtrise de la dactylographie
— Maîtrise d'une des deux langues officielles
Pour inscription et renseignements communiquer
avec:

Germaine Dandois 849-4159

GERMAINE DANDOIS INC.
Conseillers en placement de personnel
550 avenue, Sherbrooke
H3A 1E7

Permis du ministère de l'Éducation, culture personnelle no 74985.
Déductible de l'impôt.



La meilleure façon de perfectionner votre anglais!

Programme spécial d'anglais
intensif

du 9 avril au 11 juin 1985
du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h
Coût: 870 \$ Matériel: 30 \$
225 heures

Condition d'admission: examen
de classement le 27, 28 ou 29
mars 1985 à 9h30
Billet d'admission à l'examen
émis à l'inscription

Prochaine session: du 25 juin au
27 août 1985

Pour renseignements: 392-8301
Département des langues
vivantes, pavillon de la
bibliothèque Pedpath, salle 214
Adresse postale: 3461,
rue McTavish, Montréal, QC
H3A 1Y1.

McGill Centre d'éducation
permanente

What better place to
better yourself.

VIVEZ LE PRINTEMPS DU SHIATSU ET DU KI à ... SHIATSU KI QUÉBEC

SHIATSU KI QUÉBEC,
centre de recherche de développement et de référence
en Shiatsu et Énergie Vitale "Ki"
invite des Maîtres japonais de renom pour son
PROGRAMME PRINTEMPS '85



• Pour ceux qui se soucient de leur santé;
• Pour ceux qui sont attirés par les approches orientales de
SANTÉ et d'HARMONIE;
• Pour ceux qui ont déjà été initiés au Shiatsu et au
développement du Ki dans d'autres centres et qui désirent
s'épanouir dans leur art;
• Pour ceux qui, après une formation sérieuse et
professionnelle dans d'autres centres internationaux ainsi
qu'au Japon, terre d'origine du Shiatsu et du développement
du Ki, veulent revivre cette expérience nourrissante au
contact de ces Maîtres japonais.

INVITÉS

WATARU OHASHI
Fondateur et directeur
du "Ohashi Institute"
(SECA - Shiatsu Education
Center of America)

SHIZUO IMAIZUMI,
Président
du "New York Ki Society",
7e Dan en Shin Shin
Toitsu Aikido

TETSURO SAITO,
B. Sc., S.T., R.M.T.
Président de
"The Shiatsu Center" -
Toronto

PROGRAMME

DIAGNOSTIC ORIENTAL
12, 13 et 14 avril

DÉVELOPPEMENT DU KI
18 et 19 mai
La voie de la coordination
du corps et de l'esprit

ATELIER DE SHIATSU
27 et 28 avril
25 et 26 mai

* Ces ateliers sont également créditailes pour l'obtention du certificat de praticien en Shiatsu.

Pour renseignements supplémentaires ou pour obtenir des informations
additionnelles pour notre prochain programme complet de formation en Shiatsu qui
débutera en septembre, contactez:

Gilberte S. Tellier, secrétaire

5656 Monkland, N.D.G., Montréal, Québec H4A 1E4 • Tél.: 1-514-483-5140

HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
QUARTZ, CIRE PERDUE,
PAR CORRESPONDANCE
Dépôtants gratuits
Permis no 749550
INSTITUT D'HORLOGERIE
DU CANADA L.T.E.E.
1012 est. rue Mont-Royal,
Montréal H2J 1X6
Tél.: 523-7623

Une
question de
mois!

APPRENEZ VITE L'INFORMATIQUE

Cours de technicien:

9 mois seulement et vous savez travailler sur
n'importe quel équipement même les micro-
ordinateurs!

Cours de programmeur:

7 mois seulement et vous connaissez les langages
d'ordinateur sur le bout des doigts!

Cours de bureautique:

4 mois seulement et les micro-ordinateurs et
les appareils de traitement de textes n'ont plus
de secret pour vous!

Cours de type professionnel, de niveau collégial.
N° de permis du Ministère de l'Éducation: 749747



INSTITUT CONTROL DATA

Montréal • Ottawa • Toronto • Vancouver

Tour La Cité,
300 Léo Pariseau,
suite 400
Montréal
H2W 2N1

285-8585

TUDIEZ EN DIRECT AVEC L'INDUSTRIE

Offrez-vous une formation collégiale et professionnelle vraiment adaptée
au milieu du travail dans les domaines suivants:

Techniques de bureautique
Gestion Hôtellerie/Restauration
Tourisme/Voyage

Dessin de mode
Production de la mode
Mise en marché de la mode

Tous ces programmes mènent à l'obtention du diplôme d'études Collégiales (DEC)

- Centre de simulation dans tous les programmes
- Enseignement de la bureautique intégrée
- Centre spécialisé de la mode
- Service de placement efficace
- Établissement reconnu pour fins d'attribution
de prêts et bourses du MEO

Faites parvenir dès maintenant vos demandes
d'admission pour septembre 1985



COLLÈGE LASALLE

Campus Centre-Ville, 2015, rue Drummond
Montréal H3G 1W7

281-1919

Campus Sylvia Gill, 145, avenue Cartier
Pointe-Claire H9S 4R9
(Techniques de bureautique seulement)

695-2064

Appel sans frais pour l'extérieur de Montréal

1-800-361-7410



«PROGRAMME SPÉCIAL AU COLLÈGE MONTMORENCY À LAVAL POUR LES ASSISTÉS SOCIAUX, MONOPARENTAUX»

Début des cours:

9 avril 1985

Durée:

10 semaines à raison de 21 h/semaine,
du lundi au jeudi, de 9 h à 5 h.

Critères d'éligibilité:

- Être chef de famille monoparentale
- Être bénéficiaire de l'aide sociale
depuis au moins 24 mois consécutifs.
- Avoir 18 ans et plus.

Cours offerts (4):

- Technique de développement
personnel et prise de décision,
cours crédit, durée: 45 heures
- Communication avec le public,
cours crédit, durée: 45 heures
- Mathématiques d'appoint non-crédité,
durée: 75 heures

Inscription:

Semaine du 25 au 29 mars 1985,
de 9 h 30 à 12 h, de 13 h 30 à 17 h,
de 17 h 30 à 20 h, au local B-2313
(Éducation aux Adultes du Collège
Montmorency).

Coût:

\$95,00 défrayé par le Ministère de la
Main-d'œuvre et de la Sécurité du
Revenu avec preuve d'inscription.

N.B.: Les autres avantages tels: frais de garde, alloca-
tion mensuelle de \$100,00 frais de manuels peuvent
être défrayés par le même Ministère.

Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir
Laval, Québec
H7N 5H9

Tél.: 667-8821
667-5100, poste 211



Pluies acides: accord des Européens sur la voiture propre

BRUXELLES — L'année 1989 sera celle de la voiture propre en Europe. Après quinze

PATRICIA-MARIE COLMANT
collaboration spéciale

heures de discussions ininterrompues, les responsables de l'Environnement de la Communauté européenne se sont en effet mis d'accord jeudi matin à l'aube à Bruxelles sur un calan-

drier qui obligera les constructeurs d'automobiles à mettre des véhicules non polluants sur le marché.

Dès le 1er janvier 1989, les cylindres supérieurs à 2 000 cm³ devront se conformer à des normes strictes anti-pollution. Précisons néanmoins que ces normes ne seront définitivement arrêtées qu'au 30 juin prochain, les ministres ayant chargé leurs experts de se mettre d'accord à cette date.

En ce qui concerne les petites (moins de 1 400 cm³) et les moyennes cylindrées (de 1 400 à 2 000 cm³) qui constituent l'essentiel de la production automobile européenne, la date limite est portée à janvier 1991. Cela doit permettre aux fabricants français, notamment, de mettre au point des automobiles qui consomment peu et donc polluent peu.

Cette décision a été prise sous la pression de l'Allemagne fédé-

rale, dont la moitié des forêts a déjà été détruite par les pluies acides. Le plomb contenu dans l'essence est, selon les écologistes allemands, en grande partie responsable de cette lente dégradation de l'environnement.

D'ici peu, les responsables européens s'attaqueront à la pollution par les camions et les véhicules diesel. Ils ont enfin confirmé, jeudi, l'obligation de rendre disponible l'essence sans plomb.

PERSPECTIVES MINÉRALES

85 PRÉSENTÉ PAR ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES ET L'ASSOCIATION MINIÈRE DU CANADA
LE MARDI 14 MAI, À L'HÔTEL WESTIN, OTTAWA



Ne manquez pas d'assister à cette troisième conférence annuelle de la série Perspectives minérales, au cours de laquelle l'industrie minière abordera le thème suivant: **Le changement structurel et le renouveau économique.** Au cours de cette conférence d'une journée, des sessions d'études auront lieu sur:

- La scène internationale;
- Le renouveau économique: la réaction des dirigeants d'entreprises;
- La position actuelle de différents pays.

Des spécialistes canadiens et étrangers prendront la parole lors de chacune des sessions d'études. On peut obtenir des renseignements supplémentaires ou s'inscrire en communiquant avec:

Le Secrétariat
Perspectives minérales 85
Énergie, Mines et Ressources Canada
580, rue Booth, 7^e étage
OTTAWA (Ontario) K1A 0E4
Tél: (613) 995-9466

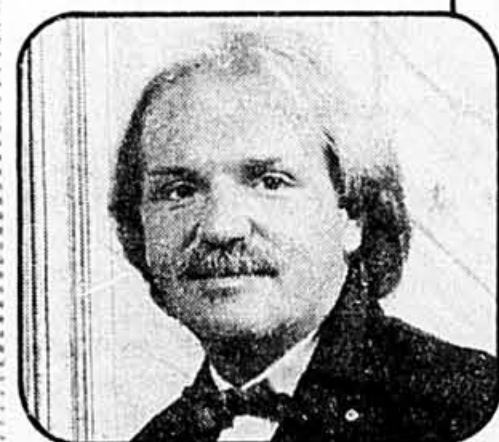
PERSPECTIVES MINÉRALES
MINERAL OUTLOOK

EMR ET L'ASSOCIATION MINIÈRE DU CANADA
Énergie, Mines et Ressources Canada
L'hon. Robert Layton
Ministre d'État (Mines)

Canada

JEUDI DANS DÉCORATION

Une visite chez Jacques Bouchard.
par Madeleine Dubuc



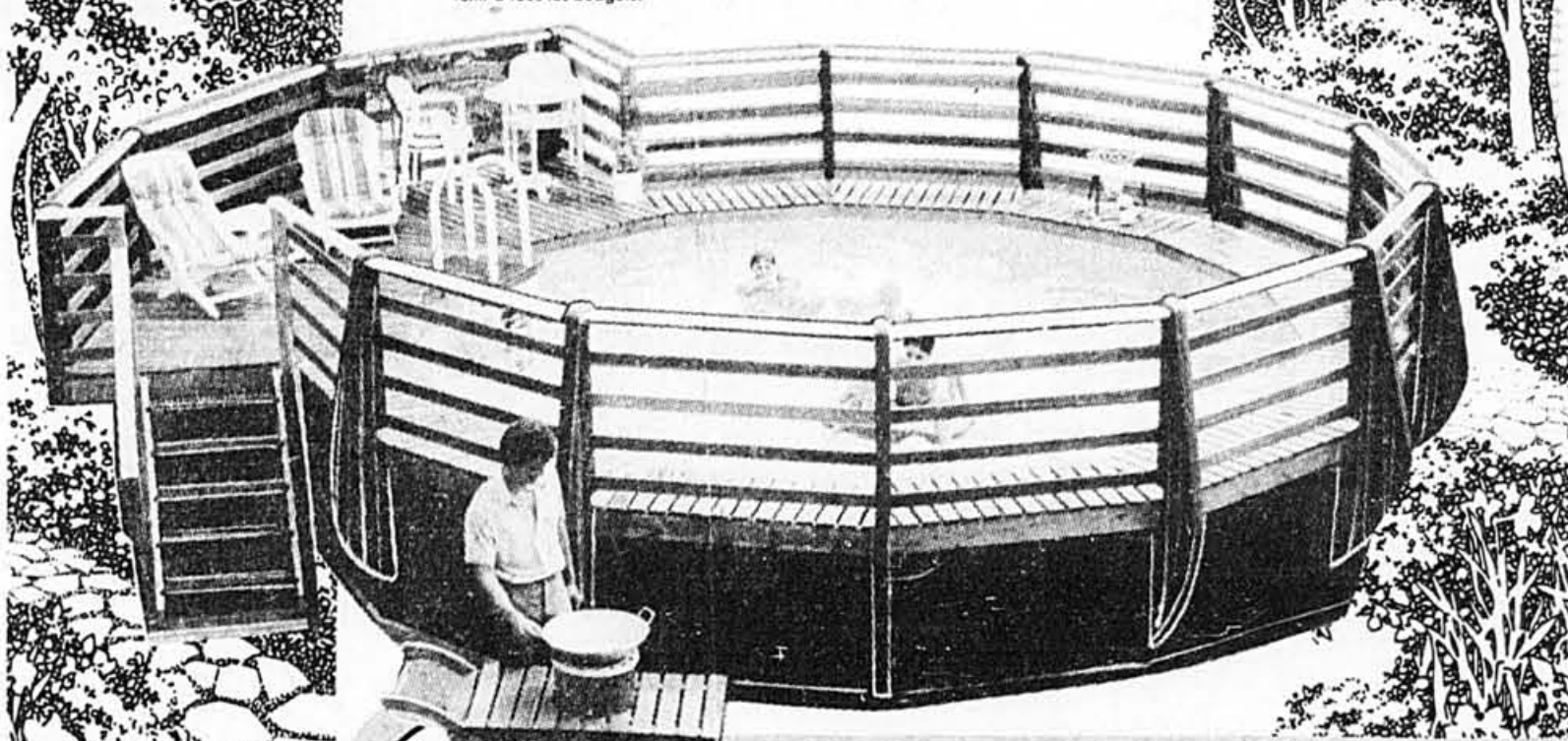
la presse

SYSTEME SOLAIRE
incorporé

ADIROUNDECK LA SEULE PISCINE QUI SE CHAUFFE PAR ELLE-MÊME

- le soleil chauffe l'eau à mesure qu'elle passe à l'intérieur des collecteurs solaires qui se situent au bout de chaque collecteur moulé «poly-ellin»
- cette opération de valve contrôlée va de pair avec le système de filtration et aucun système de pompage additionnel n'est requis
- modèles et grandeurs pouvant venir à tous les budgets.

- saison de baignade prolongée... sans entretien... résistant aux produits chimiques... mur en acier laminé double de 30 jauge
- plate-forme en acajou garantie 30 ans, clôture et rampe, drain de fond, escalier de sécurité qui se relève, hauteur, clôture de 7 pieds
- Filtration unique (genre bain tourbillon)



DIRECTEMENT
DE L'ENTRÉE
DU MANUFACTURIER

PISCINES ADIROUNDECK

Distribuées
exclusivement par
PISCINES
NERGISOL LTÉE

8940, rue Champ d'Eau
(St-Léonard) MTL.

TROIS-RIVIÈRES
1380, boul. des Récollets
(819) 376-3558

Tél.: 323-4342

ESTIMATION GRATUITE SANS
OBLIGATION À DOMICILE

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

INSTITUT
INFORMATIQUE
APPLIQUÉE

*Ne manquez pas
l'informatique*
271-7702
... bien sûr

IBM

525, De Castelnau
Montréal

Metro Jean-Talon

Cours de type professionnel, de niveau collégial
Permis du Ministère de l'Éducation: 749604

FIN DES INSCRIPTIONS
DANS 2 SEMAINES

Comment lire l'anglais

Ce cours, à l'intention des non-anglophones, vise à développer leur compétence en lecture, en vue de leur permettre de réussir dans leurs études ou dans l'exercice de leur profession.

Durée: du 29 avril au 18 juin 1985

Préalable: Test de classement: \$5 (pas de chèques, s.v.p.)
le 1er ou le 9 avril 1985 à 19h

Inscription au test de classement à l'avance et en personne du lundi au jeudi de 9h à 18h30.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au: Département de langues vivantes, pavillon de la Bibliothèque Redpath, salle 214, 3461, rue McTavish, Montréal, Qué., H3A 1Y1, téléphone: 392-8301.

McGill Centre d'éducation permanente

What better place to better yourself.

...Spécial pour
les prestataires d'assurance-chômage

COURS D'ANGLAIS PRATIQUE

25 heures par semaine du lundi au vendredi le matin ou l'après-midi

40\$ par semaine - déductible du revenu imposable.
Vous pouvez obtenir jusqu'à 26 semaines de prestations supplémentaires

SANS AUCUNS FRAIS

Séance d'information, test d'évaluation, inscription et documents répondant aux critères du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Reconnu par le ministère de l'Éducation # 749677

Téléphone: 521-5722

L'Académie

DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE

822, rue Sherbrooke Est, 4^e étage

Montréal (Québec) H2L 1K4

Reconnu par le ministère de l'Éducation # 749677

Division de 133102 Canada Inc.



Quand la qualité est de rigueur

COURS D'ANGLAIS PARLÉ

SESSION DE CONVERSATION ANGLAISE
VRAIMENT SIGNIFICATIVE

CORRECTIONS GRAMMATICALES SELON LES BESOINS
• PROFESSEURS D'EXPRESSION ANGLAISE DIPLÔMÉS ET EXPÉRIMENTÉS.

CHOIX D'HORAIRE

COURS DU SOIR

Lundi et mercredi
ou mardi et jeudi
de 18 h à 21 h

25\$
par sem.

CONVERSATION

4 à 8
participants
par niveau

DE JOUR:

Du lundi au vendredi
le matin ou l'après-midi

50\$
par sem.

Tout compris, déductible d'impôt

SANS AUCUNS FRAIS Séance d'information, test d'évaluation, inscription et documents répondant aux critères du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Téléphone: 521-5722
du lundi au jeudi de 9 h à 21 h

822, rue Sherbrooke est, 4^e étage
Montréal, Québec H2L 1K4

L'Académie
DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE
Reconnu par le ministère de l'Éducation # 749677
Division de 133102 Canada Inc.

SESSION D'INFORMATION



POUR UN PROSPECTUS
526-2501

D.E.C. EN ÉLECTRONIQUE 243.03

Programme du ministère enrichi de plusieurs ajouts

D.E.C. INTENSIF DE 2 ANS 243.03

Pour les détenteurs d'un D.E.C. ou presque

D.E.C. EN TECHNOLOGIE DE SYSTÈMES ORDINÉS 247.01

Un programme qui allie l'électronique à l'informatique

ENCORE CETTE ANNÉE
**TOUS NOS DIPLÔMES
ONT UN EMPLOI**

Institut Teccart — 3155 Hochelaga, Montréal H1W 1G4

**SAMEDI
30 MARS
9 H À 12 H**

**AU COLLÈGE
(METRO PREFONTAINE)**

**RENCONTRE AVEC LES
PROFESSEURS ET
ADMINISTRATEURS
VISITE AU COLLÈGE**



**SOIRÉE
D'INFORMATION**

AU COLLÈGE O'SULLIVAN
PRÉPAREZ-VOUS AUJOURD'HUI POUR
LA BUREAUTIQUE

L'avenir est prometteur pour l'étudiant qui maîtrise les techniques en bureautique

RENSEIGNEZ-VOUS!

Vous pouvez débuter votre formation à l'automne 1985!

Participez à notre soirée d'information
le mardi 26 mars de 19h à 21h.

- Assistez à des démonstrations
- Visitez notre centre de bureautique
- Rencontrez nos professeurs, diplômés, étudiants et le personnel administratif

INSTITUTION MIXTE

COLLÈGE O'SULLIVAN
le collège bilingue

1191, rue de la Montagne,
Montréal

866-4622

Une cour peut-elle affamer une divorcée ?

■ Une cour peut-elle « affamer » une épouse divorcée, en lui retirant sa pension alimentaire et celle de son fils, pour la forcer à respecter les droits de visite à l'enfant que la cour a accordés au père ? C'est la délicate question qu'avaient à résoudre les juges Kaufman, Vallerand et Chouinard, de la Cour d'appel, dans une affaire que l'un des magistrats qualifie de véritable « fricassée » de droits divers, tous rondement invoqués par les parties, et « généreusement épicée » de la notion d'ordre public.

Le cas ? Après 22 années de ménage, un couple bien nanti se sépare, et le mari accepte de payer une pension mensuelle de \$700 à son ex-épouse et de \$500 pour son fils. Mais il réclame des droits de visite à l'enfant. Ils lui sont consentis par son épouse, et ordonnés par la cour.

Mais visiblement dépitée par le bris de son ménage, la femme quitte soudainement le Canada pour aller vivre dans son pays d'origine, l'Allemagne. Où, évidemment, l'exercice du droit de visite du père au fils devient fort onéreux. Sinon impossible.

C'est alors que s'engage une série de procédures entre Monsieur et Madame, l'homme réclamant l'annulation des pensions, tout au moins jusqu'à ce que ses droits de rencontrer son rejeton soient rétablis et respectés.

L'intimée riposte par un chapelet de requêtes de son cru, notamment pour soustraire l'enfant à la juridiction de la justice du Québec, réclamer une avance pour payer son voyage à Montréal et les frais légaux qu'elle pourra encourir pour venir débattre ses demandes.

Tout en concédant le droit d'une femme divorcée d'aller établir domicile ailleurs, le premier juge s'était dit d'avis que, dans ce cas, c'était visiblement pour détourner l'enfant de son père qu'elle avait pris cette décision. Et il avait décidé de lui couper totalement les vivres, jusqu'à ce qu'elle décide d'en venir à un modus vivendi acceptable avec son ex-époux.

Mais tout en maintenant l'arrêt de la pension mensuelle, dans son cas, la Cour d'appel, à son tour, rétablit celle du fils, qui ne doit pas souffrir encore plus de la séparation de ses parents.

Mettez du piquant dans votre assiette



Fondue chinoise V-H

Des filets de porc, ou du bœuf tranché mince, une bouteille de vin, des copains. En 5 minutes, un repas oriental sensass préparé en un tournemain.

Sauce Teriyaki V-H

Brochettes grillées, vinaigrettes relevées, hamburgers délicieux! Pour mariner, badigeonner, relever viandes: bœuf, veau, porc, poulet, fruits de mer et boissons: bloody mary, César et autres...

Du piquant dans votre assiette ou votre verre!

Côtes levées Ahuntsic

Badigeonnez... En 2 temps, 3 mouvements vos côtes exhalent tous les parfums des mets exotiques que Marco Polo aurait aimé savourer. Sauce Ahuntsic...

Essayez-les
et profitez
de ce bon-rabais.

Économisez 15¢
lors de votre prochain achat
de l'un de ces 3 produits

Au marchand: Sur présentation de ce coupon par votre client lors de l'achat du produit spécifié, nous vous rembourserons la valeur nominale du coupon plus 5¢ de frais de manutention. Toute demande de remboursement pour une autre raison peut constituer une fraude. Des factures faisant preuve d'achats de marchandises (dans les 90 jours précédents) pour utiliser les coupons présentes doivent être présentées sur demande. Tout manquement pourra, à notre gré, rendre les coupons nuls. Les coupons seront ravis et ne seront pas honorés s'ils sont présentés par l'entremise d'agences indépendantes, courtiers ou autres que les détaillants de nos produits, à moins que nous n'ayons spécifiquement autorisé la présentation des coupons pour fins de remboursement. Lorsque soumis pour remboursement, ce coupon devient notre propriété. Pour obtenir un remboursement, poster à: ALIMENTS BEATRICE QUEBEC INC. C.P. 250 Montréal-Nord H1H 5L2 Date d'expiration: 31 décembre 1985

ALIMENTS BEATRICE QUÉBEC INC.

15¢

P. 23385

Simpson

SERVICE D'IMPÔT SUR LE REVENU... SIMPSON

pour économiser temps et argent!

- Travail consciencieux et confidentiel
- Service 48 heures offert à la plupart des bureaux
- Vous pouvez prendre un rendez-vous

Le service d'impôt sur le revenu Simpson vous est offert au magasin Simpson le plus près de chez vous.

Pour plus de renseignements, composez 284-4326

Résultats

Prochain gros lot 793 000,00\$ approx.

Tirage du 22-03-85

GAGNANTS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
6/6	0	4858957	500 000\$
5/6 +	10	858957	50 000\$
5/6	169	58957	1 000\$
4/6	6 805	8957	100\$
		957	25\$
		57	10\$

Ventes totales: 1 959 870,00\$

Mise-tot 15 26 29 31

GAGNANTS LOT 323 154,80\$

Provincial

Tirage du 22-03-85

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS **DALE CARNEGIE®**

HOMMES et FEMMES

Fondateur et auteur du livre «Comment se faire des amis»

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis

NOS GROUPES SE FORMENT MAINTENANT

Appelez pour rendez-vous **285-1287**

300, rue Léo-Pariseau, Suite 714 (angle des Pins et du Parc) Présenté par E.J. Glowka & Ass.

élections scolaires

Île de Montréal et Vaudreuil-Soulanges

17 JUIN

Le Directeur général des élections du Québec qui, dans l'exercice de ses fonctions, doit agir de façon neutre et impartiale, assure le processus démocratique de tout recensement ou scrutin dont il a la charge. En vertu de certaines dispositions de la Loi sur l'enseignement primaire et secondaire public (Loi 3), le Directeur général des élections est également mandaté pour tenir, en 1985, les élections des commissaires dans certaines commissions scolaires de l'île de Montréal et de Vaudreuil-Soulanges.

Étapes des élections scolaires

Le recensement

Du 15 au 18 avril 1985, des recenseurs portant l'insigne du Directeur général des élections recueilleront de porte à porte le nom des personnes qui ont la qualité d'électeur.

Ils demanderont aux électeurs leurs nom, prénom, adresse, âge et profession. Ils leur poseront aussi d'autres questions concernant, entre autres, le choix d'une commission scolaire francophone ou anglophone.

Le Directeur général des élections demande aux électeurs et électrices de bien accueillir les recenseurs.

La délimitation des quartiers

Une fois le recensement complété, la délimitation des quartiers s'effectuera conformément aux critères établis dans la Loi 3.

La révision

Les listes électorales seront distribuées à chaque habitation.

Les électeurs devront s'assurer que leurs nom, prénom et adresse y sont inscrits et bien inscrits. De plus, ils devront vérifier s'ils sont inscrits sur la liste de la commission scolaire dans laquelle, lors du recensement, ils auront choisi de voter.

Toute demande d'inscription, de correction ou de radiation pourra être faite à un bureau de dépôt au moment de la révision des listes.

Le scrutin

Le scrutin scolaire aura lieu le 17 juin 1985, de 10h à 20h. Les personnes incapables de voter ce jour-là pourront le faire lors du vote par anticipation.

Liste des directeurs du scrutin

Les directeurs du scrutin ont été choisis parmi les personnes ayant la qualité d'électeur. Ils ont la responsabilité de réaliser toutes les activités reliées à l'élection des commissaires le 17 juin prochain. Leurs bureaux, aussi accessibles aux personnes handicapées, seront ouverts tous les jours de 9h à 22h dès le 25 mars.

Commission scolaire 001

M. Yvon Leblanc, Village olympique, 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 4710 Montréal, QC H1T 3X3

Commission scolaire 002

Mme Mariette Yanire 5961, rue Bélanger Est Saint-Léonard, QC H1T 1G8

Commission scolaire 003

M. Léo-Paul Olivier 3343-B, boul. des Sources Dollard-des-Ormeaux, QC H9B 1Z8

Commission scolaire 004

Mme Marie-Claire Lafond The Annunciation of Our Lady 71, avenue Roosevelt Ville Mont-Royal, QC H3R 2G9

Commission scolaire 005

M. Maurice Faucher Plaza K-Mart 2107, rue Lapierre, local 140 La Salle, QC H8N 1B4

Commission scolaire 006

M. Jon Bradley, Église Saint-Andrews 101, ch. de la Côte-Saint-Antoine Montréal, QC H3Y 2H9

Commission scolaire 007

M. Antonio Ferri Les Promenades Lafleur 426, avenue Lafleur La Salle, QC H8R 3H6

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9h à 22h, sept jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte



Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Le Directeur général des élections du Québec est une institution neutre et impartiale mandatée par l'Assemblée Nationale du Québec pour assurer le processus démocratique de tout recensement ou scrutin dont il a la charge.